LE SEUL JOURNAL QUOTIDIEN PUBLIE DANS LA PLUS IMPORTANTE REGION MANUFACTURIERE DE PAPIER AU MONDE.

Le Nouvelliste

TREIZIEME ANNEE.—No. 108 | TROIS-RIVIERES, VENDREDI 10 MARS 1933 | 2 SOUS LE NUMERO

JOS. ST-PIERRE
TOUT POUR LE FUMEUR.
348, Des Forges. Tél. 426
Aux Restaurateurs: Demandez nos prix de gros. — Cela vous paiera

Un débat sur la protection de nos forêts à l'Assemblée Législative

Il se déroule entre M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, et l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts. — Le premier trouve que nos ressources naturelles ne sont pas suffisamment protégées, tandis que le second montre les résultats de la politique du gouvernement. — L'hon. Laferté nie des prétentions du député de Témiscouata, M. J. F. Pouliot.

Québec, 10 (D.N.C.)— Un crédit de $450,000 pour la protection des forêts a provoqué hier des remarques du chef de l'opposition, M. Maurice Duplessis, qui critiqua les mesures prises par le gouvernement pour préserver les forêts de notre province.

L'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, lui donna la réplique. Puis l'hon. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, se leva pour protester contre une déclaration de M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata, qui prétendit à la Chambre des Communes d'Ottawa que des colons avaient enduré des misères extraordinaires dans notre province.

La séance est ouverte à 3 h. 30.

L'hon. M. T. D. Bouchard est au fauteuil.

Quatre projets de loi sont présentés par M. Robert Taschereau (Bellechasse).

Après un mot d'explication du député de Bellechasse sur chacun des projets, tous les quatre sont adoptés en 1ère lecture.

L'hon. M. Athanase David présente à la Chambre des résolutions relatives à un projet intitulé "Loi concernant les unités sanitaires".

L'hon. M. R. F. Stockwell propose l'adoption de la résolution pour qu'un crédit de $450,000 (voté la veille au soir) soit ouvert à Sa Majesté pour la protection des forêts.

M. Maurice DUPLESSIS. — "Le gouvernement de Québec n'a pas pris les précautions nécessaires pour protéger nos ressources naturelles. En 1923, des incendies ont dévasté nos forêts. En 1923, le gouvernement a décidé d'établir un système de protection des forêts et a construit des tours d'observation. Comment se fait-il que le gouvernement ait attendu 27 ans avant d'établir ce service. Nous apprenons que l'an dernier le nombre des feux de forêts a augmenté de façon alarmante. La construction de tours d'observation en 1924 n'a pas été une découverte du gouvernement. Le département des Terres et Forêts ne perçoit pas les droits de coupe et les primes de transfert de concessions. Il a réduit des droits de coupe par ordre en conseil. Je dis que c'est là un moyen de protection des richesses naturelles qui nous ont été léguées pour assurer l'avenir de la race. La réduction des droits de coupe a eu une conséquence défavorable pour les colons. Les colons auraient besoin de vendre leur bois. En réduisant les droits de coupe, le gouvernement a empêché les colons de vendre leur bois. Dans sa politique de ces dernières années, le gouvernement a négligé de protéger nos forêts. Je ne dis pas qu'il est responsable de tous les feux de forêts. L'opposition serait prête à voter plus d'argent pour le service de la protection des forêts du moment que l'argent serait bien dépensé. J'espère que l'hon. ministre des Terres améliorera l'administration de son département. (appl. à gauche).

L'hon. M. Honoré MERCIER. — "M. le Président, avant 1924 la protection des forêts se faisait par des concessionnaires ou des associations formés par eux. Nous avons établi un service de protection qui, l'opposition doit le reconnaître, a donné satisfaction. Malheureusement, l'an dernier, nous avons eu un grand nombre de feux de forêts. Le gouvernement ne peut en être responsable car nous avons un bon service comparable à celui de n'importe quelle partie du pays. Nous avons un bon personnel et nous avons, par une publicité intense, fait l'éducation du peuple. Aujourd'hui, les citoyens sont beaucoup plus prudents en voyageant en forêt. Nous avons un bon service de protection. Nous ne pourrons jamais prévenir tous les feux de forêts mais nous viendrons à avoir un service aussi efficace que possible. L'hon. Chef de l'Opposition nous a reproché de ne pas percevoir les droits dus au patrimoine national. Mais la loi des inventaires forestiers est observée. Nos inventaires sont faits sur une plus grande échelle que dans les autres provinces. Nous avons réduit nos droits de coupe — pour les gros comme pour les petits — afin que tous les intéressés puissent employer plus de main d'oeuvre et faire face aux conditions de l'industrie du bois. L'hon. Chef de l'Opposition dit que la réduction des droits de coupe rend plus difficile la vente du bois des colons. Sur quoi base-t-il cet argument?"

M. DUPLESSIS. — "Puis il y a surproduction, mais il y a des chances que les colons vendent leur bois".

L'hon. M. MERCIER. — "Si on donnait aux colons de la province de Québec des taux de transport moins élevés pour leur bois, les colons pourraient vendre leur bois. C'est le cas dans l'Abitibi et c'est aussi le cas dans la Gaspésie. Les colons de ces régions ne peuvent vendre leur bois à cause des taux de prohibitifs".

M. DUPLESSIS. — "Parce qu'ils n'ont pas de marchés surtout".

L'hon. M. MERCIER. — "Il doit y avoir des marchés puisqu'on insiste pour que nous demandions aux chemins de fer nationaux de réduire leurs taux. Je suis convaincu que, dans son for intérieur, mon honorable ami le Chef de l'Opposition croit que notre service forestier est entre bonnes mains et donne de bons résultats".

La résolution est adoptée.

L'hon. M. Hector LaFerté (Colonisation, Chasse et Pêcheries) se lève sur une motion du Premier Ministre pour que la Chambre se forme en comité des subsides.

L'hon. M. Hector LAFERTE — "M. le Président, avant que la Chambre se forme en comité des subsides, je me lève non pas sur une question de privilège, mais pour discourir sur un sujet d'intérêt public, comme m'y autorise l'article 322 du "Règlement de l'Assemblée Législative". Voici ce dont il s'agit: dernièrement, à la Chambre des Communes, le député de Témiscouata, Monsieur J. F. Pouliot, a cru devoir s'apitoyer sur le sort des colons que nous avons établis dans cette province et particulièrement dans son comté. Il est même allé jusqu'à prétendre que dans Témiscouata les nouveaux colons ont été réduits, l'été dernier, à se nourrir d'herbe et de racines, et que dans une autre partie de la province on les a logés dans une bicoque où hommes, femmes et enfants, la plupart étrangers les uns aux autres, devaient vivre ensemble dans des conditions tout à fait déplorables. Je crois devoir défendre ma province et mes compatriotes contre de telles accusations. Je ne sais réellement pas où M. Pouliot a pris ses renseignements, mais je tiens à déclarer de mon siège qu'ils ne sont pas véridiques, et que même si quelques cas isolés de misère avaient pu se produire, nous n'en serions aucunement responsables. Libre à l'honorable député de faire les commentaires que bon lui semblera sur n'importe quelle question publique; et quant à moi personnellement, je n'aurais pas relevé cet incident, mais malheureusement, il a fait le tour de la presse, et les journaux d'Ontario, entr'autres, après ces déclarations, en ont fait grand état et la réputation de notre province est mise en cause.

"Je tiens donc à protester et à dire que nos gens sont loin d'avoir souffert comme on le prétend. C'est tellement le cas que Monsieur l'abbé Bilodeau a cru devoir refuter avec énergie les avancés du député de Témiscouata et que Monsieur J. E. Laforce, représentant des chemins de fer de l'Etat, a fait la même chose dans un article adressé à plusieurs journaux. Je me permettrai, pour ma part, de citer le témoignage du missionnaire-colonisateur de Témiscouata, Monsieur l'abbé Léo-Pierre Bernier, témoignage que l'on trouve dans le rapport de mon département, à la page 126. Parlant du comté de Témiscouata, Monsieur l'abbé Bernier s'exprime comme suit : "Comme "résultat pratique, quatre nouvelles "paroisses, qui ont leur prêtre rési-"dant, ont été fondées : Auclair, "(Saint-Emilie), Biencourt, (La Na-"tivité de Marie), Robinson, (Saint-"Jean de la Landec, Saint-Elzéar de "la Petite-Rivière Bleue ; deux "missions : Lejeune et le Lac des "Aigles; et cinq paroisses plus âgées "ont reçu des renforts considéra-"bles : Saint-Benoit-Abbé, Saint-"Eusèbe, Lac-Etroits, Squatec et "Saint-Juste-du-Lac.

"Un tel développement dans un "laps de temps aussi court est inoui "dans les annales de la colonisation "de notre comté et peut-être de la "province, grâce à la politique bien-"faisante du retour à la terre que "votre département a préconisée, "grâce aux secours qui ont été don-"nés sous diverses formes, princi-"palement par les travaux d'ouver-"tures de chemins, les secours di-"rects les primes spéciales les cha-"rités, la distribution des graines "de semence et les octrois accordés "aux traversiers en faveur des co-"lons placés au-delà du Lac Témis-"couata".

Le ministre conclut ses remarques.

L'hon. M. LAFERTE. — "Encore une fois, je n'ai aucune animosité quelconque contre Monsieur Pouliot, je n'ai jamais eu de difficultés avec lui et je serais réellement étonné qu'il m'en voudrait personnellement, mais j'ai cru devoir me lever de mon siège pour protester comme il convient contre ces accusations erronées et pour revendiquer aux yeux des autres provinces la réputation de la vieille province de Québec, et je le fais dans les circonstances avec le plus de modération possible". (appl.)

Quel ministre nous enverra Washington ?

Washington, 10 (P. C.) — La position de ministre des Etats-Unis au Canada est actuellement vacante et on mentionne plusieurs candidats. Parmi les plus sérieux on rencontre les noms de M. Warren D. Robbins, chef de protocole, au département d'Etat, M. Ray Atherton, conseiller de l'ambassade américaine à Londres et M. Alivn Nowsey de Dallas, Texas, ancien commandant de la légion américaine.

On croit avoir trouvé l'auto des ravisseurs

La police découvre dans un ravin une automobile criblée de balles qui aurait transporté M. C. Boettcher.

Denver, 10—Une automobile percée de balles de revolver a été retrouvée près de Chamberlain S. D. près d'un ranch où M. Charles Boettcher a été détenu prisonnier durant seize jours. La police croit qu'il s'agit de l'automobile qui a servi à l'enlèvement.

Le chef de police a déclaré que l'auto a été trouvée dans un ravin isolé, par un fermier qui aidait les autorités à chercher Venre Sankey, âgé de 33 ans, Gordon Elkhorn, alias Gordon Best, anciens employés des Chemins de fer Nationaux du Canada et natifs de Melville, Saskatchewan. Ils sont accusés par le gouvernement des Etats-Unis d'avoir enlevé le riche courtier. Les officiers du Wyoming firent feu sur une automobile qu'ils croyaient emporter les ravisseurs de Boettcher durant la nuit où ce dernier fut relâché après paiement d'une rançon de $60,000. Les automobilistes n'arrêtèrent pas sous les balles.

Aberdeen S. D. 10.—Le Daily News rapporte ce matin que l'argent enlevé à M. Frank Sankey, de Clark S. D., frère de Verne Sankey, que la police recherche, a servi à constituer une partie de la rançon payée pour le rachat de Boettcher, courtier de Denver enlevé par des bandits.

D'après le Daily News, le capitaine des détectives M. W. J. Armstrong, de Denver, a questionné Frank Sankey, qui aurait admis que l'argent est une partie de la rançon payée pour le rachat de M. Boettcher. Sankey n'a pas été détenu.

Mort à Montréal de M. A. Delisle

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Alphonse Délisle survenue à l'hôpital à Montréal après plusieurs mois de maladie, il laisse dans le deuil son épouse, née Anais Plaisance, un frère David Délisle, une soeur Mme P. Paradis, un beau-frère M. Victor Lélaidier plusieurs neveux et nièces. M. A. Bigetaud, Mme I. Chase, Mme L. D. Moisan, Mme A. Turcotte, Mme G. Panneton, MM. Ralp. Délisle, Aug. Délisle, Mme Brousseau, M. U. Délisle, M. S. Délisle.

Température

Forts vents du nord-ouest beau et décidément froid. Samedi, beau et température graduellement plus chaude.

Une proclamation du président Roosevelt prolonge le congé bancaire aux Etats-Unis

Elle a été signée hier sur la fin de la veillée. — La durée du congé n'est pas fixée mais on croit qu'elle s'étendra au moins jusqu'à lundi prochain. — M. Roosevelt présente un projet qui ferait économiser $500 millions au pays. — Autre plan qui donnerait du travail à 500,000 personnes. — Un paquet mystérieux adressé au président émeut la population de Watertown.

Washington, 10.— Une proclamation lancée hier soir par le président Roosevelt prolonge pour une période indéterminée le congé bancaire dans tous les Etats-Unis.

S'autorisant des pouvoirs qui furent conférés par le Congrès qui passa une loi d'urgence sur les banques et qu'il avait à peine signée une heure plus tôt, le Chef de l'Exécutif a aussi signé une prolongation de l'embargo sur l'or.

La proclamation de dimanche soir est maintenue dans son intégrité. C'est le renouvellement du ban contre la thésaurisation. La proclamation d'hier soir demeurera en vigueur tant qu'elle n'aura pas été annulée par une autre proclamation.

Le congé bancaire imposé dimanche par M. Roosevelt aurait expiré hier soir s'il n'y avait pas eu de proclamation.

Le président a signé à 10.10 après une conférence avec le secrétaire Woodin et l'attorney-général Cummings.

Le but de la proclamation est d'accorder plus de temps au Secrétaire du Trésor pour administrer la loi bancaire d'urgence passée hier par le Congrès et qui aurait permis la réouverture immédiate des banques solvables.

Le Trésor tient à s'assurer de la situation de ces banques qui doivent rouvrir.

Comme samedi ne compte que pour une demi-journée dans les affaires on croit que le congé bancaire ne finira pas avant lundi prochain mais pas après, pense-t-on.

GROSSES ECONOMIES

Washington ,10 (P.C.)— Le président Roosevelt a présenté hier soir aux leaders du Congrès un bill recommandant une coupure de $500 millions dans les dépenses fédérales.

Cette réduction serait faite à mêmes les montants consacrés aux vétérans et au paiement des salaires.

Le sénateur Robinson, de l'Arkansas, le leader démocrate, a fait le communiqué suivant après une conférence de trois heures à la Maison Blanche:

"On s'attend que le Président enverra un message aujourd'hui au Congrès. Ce message se rapporte au budget et comporte des réductions importantes et substantielles dans les montants accordés pour les pensions, les compensations aux vétérans, les allocations d'invalidité, les paies aux officiers d'urgence en retraite."

En plus de cela il y aurait un projet de réduction des salaires. Le tout représentera une somme de $500 millions environ.

Le président a demandé que le Congrès lui accorde le pouvoir de faire ces réductions.

Un membre de la conférence dit que le programme Roosevelt comportera un projet d'émission d'obligations au montant de $500 millions destiné à créer un corps forestier qui s'occuperait au reboisement. Ce travail occuperait 500,000 personnes de tout âge.

PAQUET MYSTERIEUX

Watertown, N.Y., 10 (P.C.)— Le journal "Syracuse Post Standard" annonce avoir appris de bonne source qu'un paquet adressé au président Roosevelt a été intercepté au bureau de poste local et ouvert.

L'on ne parle pas du contenu du colis qui a donné lieu à une enquête.

Les inspecteurs D. E. Ford et E. B. Teagle sont arrivés ici hier pour faire l'enquête. Ils ont refusé de faire des commentaires.

Ce sont les mêmes qui enquêtèrent sur la petite bombe, fabriquée par un amateur, et envoyée au président il y a quelques semaines. L'expéditeur de la bombe ne fut pas arrêté. Le paquet portait le timbre de Watertown.

A l'exposition industrielle

Le premier ministre MacDonald, d'Angleterre, est un fervent de l'aviation. On le voit ici avec sa fille Ishbel Macdonald en train d'examiner un modèle d'avion à l'exposition industrielle britannique. A sa demande l'on fit survoler toute l'exposition à l'un de ces modèles.

La tempête a causé un décès à Montréal hier

C'est la plus forte de la saison. Elle arrête le trafic et cause plusieurs autres petits accidents.

Montréal, 10.— La plus forte tempête de neige de la saison s'est abattue sur Montréal hier, causant la mort d'une personne, arrêtant le trafic et occasionnant plusieurs retards et inconvénients de toute sorte. M. Angelo Defalco, employé à Glen Yards, a été précipité en bas du tender d'une locomotive et reçut des blessures mortelles.

La neige et le vent rendaient la situation presque intenable: les autobus ont presque été réduits à interrompre leur service :plusieurs automobiles ne pouvaient avancer et à certains endroits on a dû avoir recours aux raquettes. On rapporte plusieurs autres petits accidents dus à la tempête.

La mort causée par la tempête est survenue dans les circonstance suivantes. M. Angelo Defalco, âgé de 20 ans, demeurant à 202 rue St-Zotique est, était à remplir le tender d'une locomotive quand il fut précipité en bas par la force du vent. En tombant il s'infligea des blessures mortelles à la tête.

Il fut transporté à l'Hôpital Western où on rapporte qu'il souffrent d'une fracture du crâne. Il était inconscient et dans un état très critique. Plus tard on le transporta à l'Hôpital Général de Montréal où il mourut à 5.30 heures hier soir. Le corps a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue aujourd'hui.

La Bavière, dernière forteresse insoumise, est maintenant tombée au pouvoir du chancelier Hitler

Le général Franz von Epp, un des chefs nazis, a pris possession de son poste de commissaire-fédéral de cet état. — Le gouvernement Held s'est empressé de démissionner. — La campagne antisémite se continue avec violence ainsi que celle dirigée contre les communistes.

Berlin, 10. — La Bavière, dernière forteresse anti-nazi en Allemagne, a capitulé hier, donnant aux socialistes-nationaux du chancelier Adolf Hitler le contrôle de tous les états allemands.

Le général Franz von Epp, un des chefs nazis, est parti de Berlin, en avion, hier après-midi, après avoir été nommé commissaire-fédéral de cet état, et prit immédiatement charge de son poste.

Le gouvernement bavarois dirigé par le premier-ministre Held a démissionné et la Diète a reçu l'ordre de se réunir samedi pour l'élection d'un nouveau gouvernement. Le général von Epp a pris charge du poste à la demande du gouvernement Held, le dispensant ainsi d'avoir à présenter ses lettres de créance.

Précédemment, le gouvernement d'état avait proféré la menace de résister par la force aux tentatives d'usurpation des puissances policières dans son territoire. C'est la raison pour laquelle le général fit le voyage en avion, se gardant ainsi contre la possibilité d'être arrêté à la frontière bavaroise.

Précédemment, le docteur Wilhelm Frick, ministre de l'intérieur, avait nommé des socialistes-nationaux aux postes de commissaires fédéraux de la police pour Wurtemberg, Saxe, Bade et Schaumbourg-Lippe.

Quelques heures seulement avant la démission du gouvernement bavarois, Ernst Roehm, chef des troupes de choc des nazis demanda, au nom de son parti, la démission du premier ministre Held. Il fixa le temps à 5 heures, hier soir.

CAMPAGNE ANTISEMITE

La campagne antisémite a semblé grossir hier, s'étendant à Berlin, Assel et à d'autres villes.

Tous les marchands juifs d'Annaberg, comme un certain nombre de chefs communistes et socialistes ont été arrêtés par les troupes de choc des nazis.

Les socialistes-nationaux se sont rassemblés devant un grand magasin à rayons à Berlin et ont chanté à l'unisson: "N'achetez pas des Juifs!" et un autre groupe est apparu devant l'édifice de la Bourse et a demandé la démission d'un juif qui est président du comité exécutif de la Bourse.

La campagne contre le parti communiste a aussi continué, le gouvernement prussien a annoncé que l'édifice portant anciennement le nom de Karl Liebknecht House avait été baptisé Horst Wessel House. Horst Wessel est un jeune nazi qui fut tué dans la rue en luttant contre les communistes. Karl Liebknecht House fut récemment saisie par la police.

On a annoncé en même temps qu'une statue grandeur naturelle de Karl Marx sera fondue et qu'on coulera avec le métal un buste du chancelier Hitler et un autre du président Hindenburg.

Une indication a été donnée hier à l'effet que les nazis auraient l'intention de ne pas permettre aux communistes de prendre leurs sièges au Reichstag. Wilhelm Goering, ministre sans portefeuille a invité les membres de tous les partis excepté les communistes à assister la semaine prochaine à l'ouverture du Reichstag.

Les magasins à chaine des Etats-Unis sont aussi devenus les victimes des démonstrateurs. Une théorie nazi existe à l'effet que la décentralisation des grosses organisations commerciales aurait pour effet de rendre les conditions meilleures aux petits détaillants.

Des rapports des autres villes rapportent des troubles. L'ancien premier-ministre Paulick, un socialiste, a été blessé sérieusement, suivant un rapport de Dessau, lorsqu'il fut attaqué par un individu non identifié.

Décès de Mme Marcel Laflamme

Mme Marcel Laflamme, née Gertrude Perreault, âgée de 28 ans, est décédée hier après quatre mois de maladie. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil sa mère Mme Evelyne Perreault, des Trois-Rivières, deux soeurs, Mmes Jérôme St-Pierre, de Notre-Dame du Bon Conseil, et Mme Sévérin St-Pierre, de Drummondville.

Les funérailles auront lieu, lundi matin à 9 heures et demie, à la Cathédrale. L'inhumation se fera à St-Anselme, comté de Dorchester.

Directeur de la police municipale

C'est le titre que prendra officiellement le capit. Trudel, de Québec, le premier mai.

Québec, 10.— Le capitaine Emile Trudel prendra officiellement, au mois de mai prochain, le titre de directeur du service de la police municipale. Ce titre lui procurera de nouveaux privilèges auxquels le chef de police n'avait pas droit auparavant. C'est en vertu d'une loi passée récemment à la Législature provinciale à la demande de l'honorable M. J.-E. Perrault, que le Capitaine Trudel va changer son titre de chef contre celui de directeur du service de la police. Le changement s'opérera au 1er mai. On sait qu'à cette date le corps de police prête serment de fidélité devant le Recorder de la Cité.

Ce nouveau titre ne changera en rien l'administration du corps de la police municipale. Tout en étant directeur du service de la police, le capitaine Trudel gardera les mêmes attributions. A Montréal ,par exemple, le chef Dufresne est directeur du service de la police. Ce nouveau titre veut dire, d'après la loi, que celui qui le possède ne peut être destitué par le conseil d'une municipalité à moins que ce dernier demande au Juge en Chef ou à son suppléant de faire enquête sur les faits et motifs invoqués comme raisons motivant la destitution de l'employé. Si le chef Trudel prend le titre de directeur de la police, ce n'est pas qu'il ait à craindre une destitution. Bien au contraire! Ce titre lui confère cependant d'autres privilèges assez enviables comme chef de police.

Une fillette de trois ans a perdu la vie au cours d'un incendie qui a détruit onze logements à Québec

Québec 10. (D.N.C.)—Québec qui, depuis de longs mois, était préservé de désastres, vient d'enregiterer un incendie des plus tragiques. Hier soir, alors que la tempête faisait rage, le feu s'est déclaré dans une maison de onze logements appartenant à M. Napoléon Nadeau et située au coin des rues Ste-Thrèse et Marie-Louise. Malgré les efforts des pompiers et des citoyens pour porter secours aux sinistrés, il nous faut malheureusement rapporter la mort d'une fillette de 3 ans, Yvette enfant de M. et Mme Albert Moisan. Un autre enfant de M. Moisan, Colette, âgée de 4 ans a été horriblement brûlée à un bras et transportée d'urgence à l'hôpital. Comme autre résultat de ce violent incendie, dix familles ont été mises sur le pavé et sont ce matin sans résidence, ayant pratiquement tout perdu leur ménage. Les sinistrés sont :

M. et Mme Georges Bélanger et 10 enfants;

M. et Mme Paul Labbé et un enfant;

M. et Mme Isidore Lambert et 3 enfants;

M. et Mme Sylvio Levesque et un enfant;

M. et Mme Joseph Gagnon et 5 enfants;

M. et Mme Albert Moisan et 5 enfants;

M. et Mme Na. Nadeau et 5 enfants;

M. et Mme Lorenzo Boivin et un enfants;

M. et Mme Jules Nadeau et 4 enenfant;

M. et Mme Alph. Poulin et 5 enfants.

Cet incendie désastreux a donné lieu aux scènes les plus dramatiques et les plus émouvantes. Plusieurs sauvetages ont été accomplis par des pompiers et des jeunes gens. C'est ainsi qu'on a sauvé du toit de la manufacture Long Ware Shoe, où elles s'étaient réfugiées, cinq personnes: M. A. Giguère qui a été administré il y a quelques jours à la suite d'une longue maladie, M. et Mme P. Labbé, leur enfant et Mlle Gertrude Nadeau. M. Gérard Côté, accompagné de M. Xavier Côté, a sauvé du quatrième étage ses deux petites soeurs Madeleine et Suzanne, qui s'étaient agrippées à son cou. Dans la rue on assistait à de véritables scènes de désespoir. C'étaient des pères et des mères qui cherchaient leurs petits enfants dont ils avaient été séparés. La plupart des locataires s'éloignaient de leurs logements portant des vêtements légers sans même avoir eu le temps d'emporter quoi que ce fût. Des voisins mettaient leur résidence à leur disposition.

La nouvelle qu'un enfant de M. Albert Moisan, employé du Quebec Power, avait péri dans les flammes, ne tarda pas à se répandre. A cause de la violence de l'incendie, il était cependant absolument impossible pour les pompiers de pénétrer jusqu'au troisième étage, dans le logement de M. Moisan. Ce n'est que plus tard, lorsque le feu fut maîtrisé que le sous-chef Bélanger trouva le corps calciné de la fillette de M. Moisan, étendu sur un petit lit que les flammes avaient attaqué. Le malheureux père, qui se trouvait en devoir sur un trawmay, fut prévenu de la tragédie quelques minutes plus tard. A minuit, hier soir, on cachait encore à Mme Moisan la nouvelle de la mort de son enfant.

Zangara mourra pour son crime

Miami, 10 (P.C.) — Zangara, qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir causé la mort d'Anton Cermark, maire de Chicago, a été ce matin condamné à mort pour ce crime.

Zangara tira des coups de feu sur l'estrade où se tenait le président Roosevelt et des amis. Ses coups portèrent tous et blessèrent plusieurs personnes, dont le maire de Chicago, qui est mort de ses blessures ces jours derniers.

Le peuple se prononcera aux prochaines élections sur la fusion de nos chemins de fer

C'est ce que déclare hier aux Communes, le premier ministre Bennett qui dit: "Dans mon opinion il sera impossible de procéder à l'amalgamation des chemins de fer à moins que le peuple lui-même n'ait l'occasion de se prononcer en sa faveur".

Ottawa, 10 (P.C.)— Le peuple canadien, lors de la prochaine élection générale, aura l'occasion de décider par un plébiscite si le Canadien National et le Pacifique Canadien doivent être amalgamés, suivant ce qu'a laissé entendre le premier ministre R.-B. Bennett, hier, à la Chambre des Communes.

"Le bill ferroviaire du gouvernement, établi sur le rapport de la commission Duff, ne parle pas d'amalgamation", dit le premier ministre. "Mais le Canadien National est une entreprise en faillite, qui mange les ressources vitales du pays. Le but de l'établissement d'un conseil de trois commissaires pour administrer cette ligne du gouvernement est d'organiser une sorte de fiducie dotée de pouvoirs extraordinaires pour essayer de rétablir ce réseau sur ses pieds".

"Il n'est pas question de truc pour amener quelque chose que nous avons promis de ne pas faire" poursuivit M. Bennett en faisant allusion à l'amalgamation. Cette déclaration fut applaudie par les deux côtés de la Chambre. "Le bill actuellement devant le parlement n'a pas pour but d'accomplir l'amalgamation de ces chemins de fer quand le parlement s'y oppose". Dans mon opinion, il sera impossible de procéder à une telle amalgamation, à moins que le peuple lui-même n'ait l'occasion de se prononcer en sa faveur".

M. Bennett ajouta qu'il avait souvent songé à procurer cette occasion au peuple lors de la prochaine élection générale.

Le débat sur le bill ferroviaire fut repris hier après-midi par M. Humphrey Mitchell député ouvrier de Hamilton Est. M. Mitchell représenta qu'en 1929 et 1931 le nombre des employés sur les lignes canadiennes avait été réduit de 33,000 et que de plus les salaires avaient été diminués et les heures de travail raccourcies.

"Je crois" dit-il "que ce serait servir les intérêts du Canadien National si le bureau des commissaires dont il est question dans le bill était porté à cinq au lieu de trois". Il recommande alors la nomination d'un représentant du Travail dans ce bureau.

Le chef de l'opposition le très honorable W. L. McKenzie King, déclara qu'il trouvait dans le bill nombre d'items auxquels il pouvait souscrire. "Je crois toutefois", dit-il, "qu'il exige un examen minutieux et des explications en ce qui concerne les pouvoirs que l'on propose d'attribuer aux trois commissaires qui, en vertu du bill, remplaceront le présent bureau de direction du Canadien National.

"C'est", poursuivit le chef de l'opposition, "une bonne chose de dégager le Canadien National de la politique, mais en fermant la porte à un abus, il ne faut pas l'ouvrir à d'autres. Le paiement ne doit pas abroger son contrôle en cherchant à écarter toute influence locale ou politique. Il ne faut pas non plus après que nous aurons voté cette mesure, que nous constatons que nous nous sommes prononcés pour l'amalgamation. On devrait attendre pour discuter les pouvoirs des commissaires, que le bill soit rendu devant le comité".

M. King appuya ensuite l'idée d'avoir un représentant du Travail dans le bureau des commissaires. "Ce sera rétrograder", dit-il, "si le Travail n'est pas représenté. En accordant un représentant au Travail, le gouvernement se tiendra en ligne avec la tendance évolutionnaire de l'époque. Le Travail serait bien plus disposé à accepter des réductions de salaires, quand la chose serait nécessaire, s'il se savait représenté dans le bureau des commissaires en charge du réseau. S'il faut agrandir les cadres du commissariat, de manière à ce qu'il renferme cinq membres, on devrait le faire. Même s'il doit rester à trois membres, le Travail devrait avoir son représentant".

M. King, au cours de la séance, proposa un amendement pour enregistrer l'opposition du parlement à toute idée d'amalgamation des deux chemins de fer et à l'abandon de ses droits sur les dépenses du Canadien National.

"J'espère avoir suivi", dit-il, "l'exemple du ministre des Chemins de Fer (le Dr Manion) en n'essayant pas de faire de cette question une affaire politique. Je propose donc cet amendement avec l'espoir qu'il serve à unir la Chambre sur cette mesure si importante."

LA BOURSE

(Par Keating et McRea)

Le marché de Montréal était assez actif à l'ouverture ce matin. Montréal Power était coté à 29; Shawinigan Power à 10 7-8; C. P. R. 11 3-8 Nickel 9 3-4 Smeltere 64 ; Brazilian 8 1-8; Beauharnois 80 cents; Noranda 23 et Siscoe à 1.40.

Les mandats

Ottawa, 10 — Les mandats d'argent du service postal peuvent désormais être envoyés dans le Royaume-Uni, en France et à Terre-Neuve, d'après une déclaration fournie par les officiels du ministère des Postes hier.

Nos Courriers

Shawinigan Falls

TABLEAUX D'HONNEUR DANS NOS ECOLES

Ecole de l'Immaculée Conception:

9e année: Lomer Pellerin, Lévis Boucher, Roland Lablanc.

8e année A: Georges Hammond, Gérard Rinfret, Louis Ball.

8e année B: J. Bte Francoeur, Antoine Lemarier, Roland Desfossés.

7e année A: Yves Gilbert, Rodrigue Thibault, Romain Bordeleau.

7e année B: Victorin Béland, Eddy Garand, Cha Edouard Habel.

6e année A: Marcel Lafrenière, Origène Dugré, Roland Pelletier.

6e année B: Lucien Matteau, Wilfrid Rousseau, Martial Veillette.

5e année: Guy Dessaulles, Robert Johnssen, Laurent Trudel.

4e année A: Alphonse Corriveau, Gérard Gagné, Jean La Frigon.

4e année B: Jean Paul Pelletier, Rober Boisvert, Aimé Trudel.

3e année A: Geo. Etienne Rabouin, James Mills, Marcel Maurais.

3e année B: Henri Paul Courteau, Roméo Doyon, Gaston Deschesnes.

2e année A: Albert Huot, Denis Béland et Lionel Hould.

2e année B: Gérard Boisvert, René Lessard, Claude Carufel.

1re année: Fernand Lalonde et Bruno Poudrier, André Thiffeault.

Cours préparatoire: J. P. Regnière, René Deschesnes, G. E. Hébert.

Ecole Saint-Maurice:

6e année: L. J. Veillette, P. Gamen, G. Bilodeau.

5e année A: H. P. Godin, et R. Beaubien, J. Lamanna.

5e année B: P. Martin, Ph. Hébert, R. Brousseau.

4e année A: F. Trudel, P. E Plante, G. H. St-Pierre.

4e année B: J. Lajoie, A. Aubichon, R. Guay.

3e année A: G. Racine, A. Déay, R. Briere.

3e année B: R. Dupont, P. Vincent, A. Dumaine.

3e année C: L. Godin, J. N. Cachard, F. Pelletier.

2e année A: L. G. Dupont, L. Poliquin, J. Daemen.

2e année B: J. Boisvert, M. Brodeur, J. L. Perron.

1ère année A: R. Corriveau, H. Bilodeau, G. Courteau.

1ère année B: A. Guay, G. Brousseau, G. St-Arnauld.

Cours préparatoire: F. Gilbert, G. Auger, J. L. Lambert.

Ecole du Sacré-Coeur:

6e année: Rosaire Houde, Lucien Mongrain, Martin Lefebvre.

5e année A: Camille Bournival, René Pellerin, Marcel Pratte.

5e année B: Dominique Déry, Benoit Brodeur, J. Paul Verret.

4e année A: Lionel Thibeault, Wilfrid Girard, Edgar Durand.

4e année B: Justin Lambert, Louis Paul Charest, Edgar Pellerin.

3e année A: Yvon Gélinas, Ernest Dubuc, Paul-Emile Pellerin.

3e année B: Charles Lapointe, Jacques Gélinas, Gustave Charest.

3e année C: J. Marc Denommé, Marcel Dupont, Laurent Beaulieu.

2e année A: Réal Mercier, Antonio Julien, Jean-Paul Déry.

2e année B: Raymond Déziel, Eloi Dubé, Paul-Emile Gélinas.

2e année C: Gérard Jacob, Lucius Massicotte, Léonce Bellemare.

1ère année A: Camille Bordeleau, Gatien Vincent, Fernand Grenier.

1ère année B: Jeannot Gélinas, et Gérard Grenier, Jean Gilles Brodeur.

1ère année C: Gérard Hénault, Maurice Gélinas, André Hamel.

Cours préparatoire A: Jacques Héroux, Raymond Gélinas, H. Paul Landry.

Cours préparatoire B: Réal Bouche, J. Jacques Boisvert, André Vincent.

Cours préparatoire C: Marcel Lamy, Henri-Paul Gauthier, Cécile Desureault, Cécile Trudel.

Académie Saint-Pierre:

8e année: Miles C. Trudel, B. Boulanger, A. M. Lemay.

7e année: Miles B. Hébert, F. Garand, U. Trudel.

6e année: Miles S. Jacques et A. Lemay.

5e année: Miles J. Rivard et B. Mongrain.

4e année A: Miles M. Grégoire, N. Painchaud.

4e année B: Miles G. Clavet, M. P. Dandurand.

3e année A: Miles A. Champagne, G. Rivard.

3e année B: Miles M. B. Clément, R. Lemay.

2e année A: Miles P. Aboud, M. Laganière.

2e année B: Miles M. St-Pierre, R. Béland.

1ère année A: Miles C. Laverdière Th. Frigon.

1ère année B: Miles A. Rheault, G. Neault.

Cours préparatoire: Miles J. M. Mongrain, J. Hébert, R. Matteau.

Pensionnat des Ursulines:

10e année: Miles G. St-Arnaud, M. Guillemette.

9e année: Miles V. Lefebvre, M. Racine.

8e année: Miles M. Garceau, E. Plante, G. Bertrand.

7e année: Miles M. Cyr, A. Elliott, R. Boisvert.

6e année: Miles S. Beauchemin, G. Allard.

5e année: Miles G. Bergeron et I. Girard.

4e année: Miles Denise Bossinotte, Thérèse Lamontagne.

3e année: Miles Carmen Moore, Madeleine Therrien.

2e année: Miles M. Dandurand, G. Boisvert.

Cours préparatoire: J. Telmosse, J. Dho.

Cours anglais 8e année: F. Davis.

Cours Commercial: L. Bertrand, et Suzanne Dumont.

Cours spécial anglais: E. St-Onge, F. Vincent.

4e année: P. Panzl.

Académie Saint-Bernard:

9e année: Miles G. Prévost, G. Bourque et L. Lafontaine.

8e année: Miles G. Lépine, G. Perreault, M. B. Lamothe.

7e année: Miles S. Gélinas, et R. Gravel, C. Marchand.

6e année: Miles G. Dumaine, L. Clément, G. Drolet.

Cours spécial: Miles I. Baril, B. Charette, M. Ducharme.

5e année A: Miles Rita Boisvert, Pauline Foucher, Mariette Dufresne.

5e année B: Miles Jeannette Roy, Thérèse Trudel, Rolande Courteau.

4e année A: Miles Cécile Lavergne, Fleurette Boisvert, Marguerite Lavergne.

4e année B: Miles Cécile Veillette, Laurette Robert, M. Claire Giguère.

4e année C: Miles A. Dufresne, Claire Trudel, A. Trudel.

3e année A: Miles Rita Duhaime, Dolores Charette, Thérèse Pépin.

3e année B: Miles Adrienne Gilbert, Madeleile Baril, Madeleine Carignan.

3e année C: Miles Raymonde Bilodeau, Simone Gravel, M .Claire Massicotte.

2e année A: Georgette Rinfret et Thérèse Frigon, Marguerite Baril.

2e année B: Miles Simone Boulanger, Yvette Béland, Jeanne Daemen.

2e année C: Miles Lucile Bellemare, Yvette Boulanger, Cécile Brousseau.

1ère année: Miles Yvette Bilodeau, Ida Charest, Yvette Auger.

Cours préparatoire: Miles Gilberte Courteau, Gaétane Courteau, et Thérèse Plante.

Académie Saint-Marc:

8e année: Miles C. Trudel, S. Boulanger A. M. Lamy.

7e année: Miles B. Hébert, G. Garand, U. Trudel.

6e année: Miles S. Jacques et A. Lemay.

5e année: Miles J. Rivard, et B. Mongrain.

4e année A: Miles M. Grégoire, N. Painchaud.

4e année B: Miles G. Clavet, M. P. Dandurand.

3e année A: Miles A. Champagne, G. Rivard.

3e année B: Miles M. B. Clément. R. Lemay.

2e année A: Miles P. Aboud, M. Laganière.

2e année B: Miles M. St-Pierre, R. Béland.

1ère année A: Miles C. Laverdière Th. Frigon.

1ère année B: Miles A. Rheault, G. Neault.

Cours préparatoire: Miles J. M. Mongrain, J. Hébert, R. Matteau.

Pensionnat des Ursulines:

10e année: Miles G. St-Arnaud, M. Guillemette.

9e année: Miles V. Lefebvre, M. Racine.

8e année: Miles M. Garceau, E. Plante, G. Bertrand.

7e année: Miles M. Cyr, A. Elliott, R. Boisvert.

6e année: Miles S. Beauchemin, G. Allard.

5e année: Miles G. Bergeron et I. Girard.

4e année: Miles Denise Bossinotte, Thérèse Lamontagne.

3e année: Miles Carmen Moore, et Madeleine Therrien.

2e année: Miles M. Dandurand, G. Boisvert.

Cours préparatoire: J. Telmosse, J. Dho.

Cours anglais 8e année: F. Davis.

Cours Commercial: L. Bertrand, et Suzanne Dumont.

Cours commercial anglais: E. St-Onge, F. Vincent.

4e année: P. Panzl.

Académie Saint-Bernard:

9e année: Miles G. Prévost, G. Bourque, I. Lafontaine.

8e année: Miles G. Lépine, G. Perrault, M. B. Lamothe.

7e année: Miles S. Gélinas, R. Gravel, G. Marchand.

6e année: Miles G. Dumaine, L. Clément, G. Drolet.

Cours spécial: Miles I. Baril, B. Charette, M. Ducharme.

5e année A: Miles Rita Boisvert, Pauline Foucher, Mariette Dufresne.

5e année B: Miles Jeannette Roy, Thérèse Trudel, Rolande Courteau.

4e année A: Miles Cécile Lavergne Fleurette Boisvert, Marguerite Lavergne.

4e année B: Miles Cécile Veillette, Laurette Robert, M. Claire Giguère.

4e année C: Miles A. Dufresne, Claire Trudel, A. Trudel.

3e année A: Miles Rita Duhaime, Dolorès Charette, Thérèse Pépin.

3e année B: Adrienne Gilbert, Madeleine Baril, Madeleine Carignan.

3e année C: Miles Raymonde Bilodeau, Simone Gravel, et M. Claire Massicotte.

2e année A: Georgette Rinfret, Thérèse Frigon, Marguerite Baril.

2e année B: Miles Simone Boulanger, Yvette Béland, Jeanne Daemen.

2e année C: Miles Lucile Bellemare, Yvette Boulanger, Cécile Brousseau.

1ère année: Miles Yvette Bilodeau, Ida Charest, Yvette Auger.

Cours préparatoire: Gilberte Courteau, Gaétane Courteau, et Thérèse Plante.

Mont-Carmel

DECES DE M. LE VEILLEUX

Dernièrement eurent lieu en l'église de Mont-Carmel les imposantes funérailles de M. Louis Veilleux, décédé après une courte maladie, à l'âge de 76 ans.

Le service fut chanté par M. le curé A. Ferron.

Le convoi funèbre était conduit par son neveu M. Moise Veilleux. Les porteurs étaient les neveux du défunt: MM. Joseph Veilleux, de Shawinigan Falls, Léon Veilleux de Mt-Carmel, Gédéon et Philippe Veilleux, d'Almaville.

La quête fut faite par MM. Gédéon et Philippe Veilleux.

Assistaient aux funérailles: M. et Mme Omer Veilleux, Mme Vve Nap. Thibodeau, M. et Mme Tancrède Veilleux, M. et Mme Antonio Veilleux, M. et Mme Arthur Veilleux, M. et Mme Alfred Veilleux, M. Philippe Veilleux, M. et Mme Gilles Lefebvre, M. Tancrède Levasseur, M. Arthur Larivière, M. Wellie Dion du Cap Madeleine, M. et Mme Joseph Landry des Trois-Rivières, M. et Mme Napoléon Landry, M. et Mme William Landry, de Mont-Carmel, Mme Vve Omer Landry, Mme Vve Donat Drolet, M. Jos. Landry, M. Albert et M. Donat Veilleux, M. et Mme Philippe Veilleux, M. et Mme Gédéon Veilleux, M. William Frigon, M. Donat Beaupré, M. Wellie Richard, d'Almaville, M. Eddy Marchand d'Almaville, Mme Louis P. Hébert de Shawinigan Falls, MM. Joseph, Moise et Léon Veilleux, M. et Mme Alvarez Thelland, M. et Mme Oscar Veilleux, MM. Roland et Gabriel Dion, du Cap de la Madeleine, M. Dominique Levasseur, Miles Aurore, Christine, Civire et Evéline Levasseur, M. Edouard Martin, M. Philippe Grégoire, Mme Vve Conrad Levasseur, M. Lionel Levasseur, M. Louis Rheault, M. Léo P. Rheault, Mlle Aurore Richard, M. Wellie Richard, M. et Mme Joseph Jalbert, tous de St-Maurice, M. et Mme H. Levasseur, Mlle Thérèse Levasseur, de Montréal, M. E. Duval, M. et Mme Wellie Lisotte des Trois-Rivières, M. et Mme Raoul Lefebvre de St-Louis de France, M. et Mme Thomas Héon, de Mont-Carmel, M. David Rheault, de Ste-Angèle de Laval, M. et Mme Aldéric Lamothe, M. et Mme Omer Rheault, M. Gérard et Armand Rheault, M. Alvarez Rheault, Mlle L. Rheault.

Miles Monique et Lucile Veilleux, MM. Alphonse et Henri-Paul Landry, Mme Albert de Montigny, M. Jos. de Montigny, M. Adolphe Parenteau, Louis et Charles Parenteau, M. Philippe et Jean-B. Brunel, Germain Brunel, Arthur Lemire, Mme Jos. N. Levasseur, Emery Levasseur, M. Alfred Levasseur, Jos. T. Levasseur, Adolphe Levasseur, Mlle Fernande Levasseur, M. Nestor Lamothe, Mlle Béatrice Lamothe, M. Ed. et Paul Richard, M. C. Richard, Mlle Gabrielle Richard, MM. Odina et Henri Levasseur, Mlles Prudentienne et Antonia Levasseur, M. et Mme Lorenzo Doucet, M. Maurice Rheault, M. et Mme Georges Lord, M. Ovila Lord, M. Ovila Richard, Joseph Pothier, Mlle Béatrice Richard, M. et Mme David Roy, David Doucet, M. Conrad Landry, M. Sinai Landry, Philibert Landry, Miles Anna-Rose Landry, Aurèa Landry, M. Amédée Lord, Emery Lord, M. et Mme Nap. Landry, M. Elphège et Robert Landry, Mme Alexandre Landry, M. et Mme Armand Landry, Béatrice et Irène Landry, M. Roland et Lewis Landry, M. et Mme Joseph Landry, M. Paul Héon, M. Omer Deshaies, Mlle Jeannette Deshaies, M. et Mme Joseph Rheault, M. Aldéric Rheault, Mme Joseph Lemire, M. et Mme Moise Lemire, M. Tancrède Lemire, M. Adolphe Lemire, M. Johnny Bédard, Mlle Laurentine Bédard, MM. Ferdinand et Victorin Brière, M. Wilfrid Dumas, Joseph Marchand, Alp. Drolet, M. et Mme Doris Bornais, M. Ovide Marchand, M. et Mme Joseph Brière, M. Donat Brière, M. Edgar Bujold.

MM. Alp. J. Drolet, Mlle Flora Drolet, M. Hervé Drolet, M. Ernest Morin, Mlle Monique et Aldéa Morin, M. Normandin, Mme M. Marchand, M. J. N. Comtois, Mme Donat Dostaler, Miles Madeleine et Lucienne Dostaler, M. Robert Benoit, Alp. Dostaler, M. Léopold Ducharme, Mlle Ang. Richard, M. et Mme Henri Boisclair, M. et Mme Albert Deschênes, M. et Mme P. Lamothe, Mlle Maria Lamothe, M. et Mme Alp. Cossette, M. et Mme Joseph Forest, M. et Mme Joseph Paquet, M. Maurice Paquet, M. Ant. Marchand, M. et Mme Alp. Désilets, Mme Gabriel Marchand, Miles Rachel Désilets, Raymonde Marchand, M. et Mme Donat Brunel, Miles Judith et Juliette Brunel, M. et Mme Moise Deshaies, M. Joseph Richard, Mlle M. Richard, Mme Alp. Boisclair, M. Robert et Dominique Boisclair, M. Robert Lamothe, MM. Joseph et Charles Lamothe, Mlle Cécile Lamothe, G.-M., M. P. Lamothe, M. Pagé, M. Zotique Vivier, M. Arthur Boisclir, de Mt-Carmel.

M. Freddy Sawyer, M. et Mme Julien Lamothe de St-Louis de France, M. et Mme Raoul Lefebvre, de St-Louis de France, MM. Lucien Ducharme des Trois-Rivières, etc.

Au choeur de chant, MM. Elphège Landry, Alp. Cossette, Omer Rheault, Ald. Rheault, Robert William, Lewis Landry, Gérard et Armand Rheault, Lorenzo Doucet, Alfred Sawyer.

O Salutaris, fut chanté par M. Alfred Sawyer. Le De Profundis, par Armand Rheault. Mme A. Lefort touchait l'orgue.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, un frère M. Omer Veilleux, de Mont-Carmel, trois soeurs, Mme H. Blanchette de Lowell, Mass., Mme Tancrède Richard de St-Stanislas, Mme Vve Napoléon Thibodeau de St-Célestin, quatre filles, Révérende Sr. Serville de la Maison de la Providence de Montréal, Mme Tancrède Levasseur, Marie, Mme Gilles Lefebvre, Laura, de St-Maurice, Mme Arthur Larivière, Rosa, du Cap de la Madeleine, sept garçons, M. Joseph Veilleux, Arthur et Philippe Veilleux de Mont-Carmel, Tancrède Veilleux de Shawinigan Falls, Alfred et Antonio Veilleux des Trois-Rivières, M. Thomas Veilleux de Lakeport, N.H.

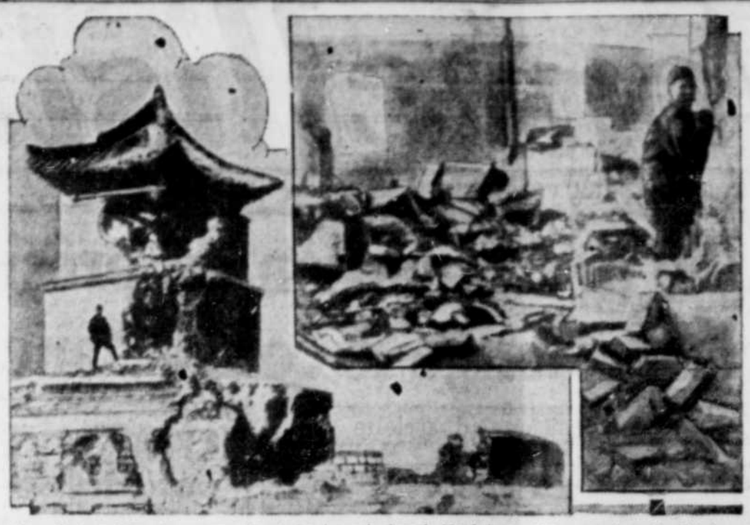

Ces deux photographies du nouveau front sino-japonais dans le Nord de la Chine, province du Jéhol, nous fait voir ce que le tir de l'artillerie et les bombes lancées par les avions japonais avaient fait de la ville de Shankaiwan avant qu'ils ne l'occupent.

St-Léonard d'Aston

FUNERAILLES D'UN SEXAGENAIRE

Jeudi, le 26 janvier, décédait à la suite d'une courte maladie de quelques heures d'une attaque d'angine de poitrine, un respectable concitoyen en la personne de M. Amédée Proulx rentier, âgé de 69 ans et 5 mois. Son épouse éplorée et quelques parents étaient à son chevet.

Il eut le privilège de recevoir le sacrement des mourants avant de rendre le dernier soupir.

Lundi, le 30 janvier, eurent lieu dans notre église paroissiale ses funérailles.

Pour la circonstance, le temple saint avait été revêtu de ses plus somptueuses décorations mortuaires.

Une longue suite de parents et d'amis du regretté défunt s'était fait un pieux devoir de venir témoigner par leur présence, leur sympathie et offrir leurs prières pour le repos de son âme.

La levée du corps, le service divin et l'absoute furent chantés par M. le Curé Paul Mayrand.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Napoléon Fleury.

A l'Offertoire, M. Nap. Fleury chanta le cantique "O Meritus Passionnis".

Le Kyrie fut rendu par M. Rodolphe Comeau. M. F. X. Pelletier chanta le "Dies Irae". L'Agnus Dei fut chanté par M. Alphonse Héroux, et le "Libéra", par M. J. A. René.

A la fin du service M. J. A. Foucault se fit entendre dans le cantique "Beau Ciel."

La collecte a été faite par MM. Donat Tessier et Donat Comeau.

Les porteurs étaient: MM. Brodly Proulx, Donat Tessier, Hercule Doucet, Henri Boucher, William Proulx et Zéphir Lupien, frères, beau-frère et neveux du défunt.

Suivaient la dépouille mortelle, sa fille, Mme Donat Tessier, ses neveux et nièces, MM. et Mmes Hercule Doucet, Adrien Proulx, MM. Thomas et Albert Fortin, sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Jos. Dupuis, sa belle-soeur, Mme Marie Lafond, sa belle-fille Mme Brodly Proulx, ses autres parents, M. Bruno Fortin, Miles Flore Proulx et Imelda Fortin.

On remarquait dans l'assistance: MM. et Mmes Eugène Benoit, Emile Beauchesne, Olva Champagne, Hermann Provencher, Henry Doucet, MM. Ernest Doucet, Wilfrid Martin, Jos. Ellison, Albany Lauzière, Wilfrid Guévin, Zoel Mélançon, Aggée Gaudet, Donat Doucet, Pierre Noury, Wellie Doucet, Trefflé Letendre, Wilfrid Ducharme, E. X. Pelletier, J. A. Foucault, Napoléon Fleury, Jules Therrien, Arsène Héroux, Arthur Bergeron, J. Larose, Amédée Pagé, Adélard René, Alfred Lemire, J. Larochelle, Hermann Levasseur, Henri Boucher, Wilfrid Guévin, Roméo Racine, Elphège Doucet, Maurice Re-Alphonse Héroux, Mmes J. Mayrand, né, Albert Boucher, Elphège Racine, Hercule Bergeron, Zéphir Caron, Calixte Doucet, J .Richard, Philippe Béliveau, Ambroise Ouellette, Arthur Turcotte, Philippe Pinard, Antoni Gélinas, Aimé Lefebvre, Nestor Proulx, Delphis Turmel, O. Dupuis, Arthur Therrien, Albert Letendre, Norbert Pinard, Miles Alphonsine Doucet, Séverine Geoffroys, Rosa Doucet, Isabelle Fleury, Antoinette Picher, Berthe et Lucile Béliveau, R. H. Aubry Bertha Lauzière, Yvonne Ouellet, Simonne Hamel, Léa Champagne, G. Larochelle, Béatrice Bergeron, Bertha Labrecque, Laurette Bergeron, Thérèse et Jeannette Pelletier, Hortense Doucet, Emiline Lemire, les Elèves du Pensionnat, et autres.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Emma Arcoite, 3 fils, Brodly de St-Rosaire, William, de New-York, Omer de Manchester 2 filles, Mme Donat Tessier (Racika) de Montréal et Mlle Eva Proulx de Lowell, un frère, M. Philippe Proulx d'Edmonton, Régina, une soeur, Mme Georgianne Dupuis de St-Samuel, son beau-fils et sa belle-fille, M. Donat Tessier de Montréal, Mme Brodly Proulx de St-Rosaire, ainsi que plusieurs autres parents.

Nos plus sincères sympathies.

N. B. M. Proulx aurait célébré ses noces d'or dans un avenir très rapproché.

Sainte-Gertrude

AUX PRIERES

Dimanche dernier M. l'abbé L. Cinq-Mars recommandait aux prières notre digne Pasteur M. le chanoine J. Forcier.

M. le Dr J. E. Désilets médecin local.

Mlle Philomène Gaudet décédé à l'âge de 70 ans aux Trois-Rivières. Elle était la soeur de M. David Gaudet de cette paroisse.

M. Paul Piché décédée à Glens Falls à l'âge de 27 ans. Il fut tué accidentellement.

QUETE ANNUELLE

Ces jours derniers les citoyens de Ste-Gertrude avaient le plaisir de recevoir les RR. SS. Saint-Germain et Mailhot, cette dernière est la soeur de Mme Evariste St-Cyr.

Elles retournèrent enchantées de leur passage en notre localité.

BAPTEME

M. et Mme Amédée Ducharme Eva Champoux sont les heureux parents d'un fils baptisé par M. l'abbé L. Cinq-Mars vicaire de la paroisse sous les noms de Joseph, André, Léon. Parrain M. Henri Ducharme, marraine Mlle Henriette Ducharme frère et soeur du nouveau-né, Mme Henri Hamel tenait l'enfant sur les fonts baptismaux.

ELDORADO GOLD MINES

Toronto, 9—Les directeurs de Eldorado Gold Mines ont annoncé aux actionnaires réunis pour leur assemblée annuelle qu'ils projettent d'installer prochainement un concentrateur pour traiter le minérai d'argent sur les propriétés de la mine au lac Grands Ours. Le président Charles LaBine partira d'ici 8 jours pour visiter la propriété. Gilbert LaBine directeur gérant a déclaré que l'usine pour l'extraction du radium fonctionne bien à Port Hope, Ont. et que les premières expéditions de radium seront faites d'ici quelques semaines.

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

Le rhumatisme, tuez sa cause

L'acide urique dans le sang est la cause du rhumatisme. L'urée, impureté du sang, doit être chassée par le rein. Autrement elle tourne en acide urique qui sous forme de petits cristaux se loge dans les jointures ou entre les muscles et cause un mal atroce. Evitez le rhumatisme en vous tenant le rein en parfait ordre. Rincez-le toutes les trois semaines avec les Pilules Dodd—depuis plus de trois générations tonique et remède favori du rein. Absolument inoffensives.

Pilules Dodd pour le Rein

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

RHUME DE POITRINE TOUX SECHE ET INTERMITTENTE

Mme Frank R. Logan, Ave. Queen, London, Ont., écrit:— "Chaque hiver, j'ai la malchance d'attraper un mauvais rhume. Il commence par le rhume de cerveau et ensuite c'est le rhume de poitrine.

Je finis toujours par avoir une toux sèche et intermittente dont je ne puis me débarrasser tant que je ne sors pas ma bouteille de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood de ma petite armoire de remèdes."

Prix 35c la bouteille; grosse bouteille de famille 65c; à toutes les pharmacies et magasins généraux; manufacturé seulement par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont. (3)

le lendemain? Eno chasse maux de tête, lourdeurs, et rafraîchit! Prenez un verre d'Eno—vous serez tout changé. CA 15-32 F

PRENEZ ENO'S 'FRUIT SALT'

MOULUE correctement POUR LA BONTE ET LA SAVEUR

Pouvez-vous concevoir de la moutarde "fondant dans la bouche?" C'est le cas de celle-ci. Les meilleurs Grains de Moutarde Anglaise moulus avec le plus grand soin jusqu'à une douceur soyeuse. Cette poudre est mélangée avec des épices et du bon vinaigre Crosse & Blackwell... et le tout est vieilli dans le bois. Délicieusement douce et moëlleuse. Economique.

Conservez le "Silver Token" qu'il y a sur chaque pot.

Agents des Ventes pour le Canada: Harold F. Ritchie & Co., Limited 10-18 McCaul St., Toronto. CB-181

Ecrivez à Crosse & Blackwell, Fleet Street, Toronto, pour le Livre de Banque de "Silver Tokens"; il décrit les articles de valeur que vous pouvez obtenir en échange de "Silver Tokens".

Prenez l'habitude des produits Crosse & Blackwell "ILS SONT BRITANNIQUES"

Moutarde Préparée Crosse & Blackwell

LA FAMILLE GODIN

a la douleur de vous faire part du décès de

MME MARIE SARASIN

épouse de feu J. Edouard Godin,

survenu le 8 mars, 1933,

à l'âge de 78 ans, 10 mois.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré samedi, le 11mars, à 9.30 heures, en l'église Cathédrale.

Le convoi quittera la résidence mortuaire, No 144 rue Bonaventure, à 9.15 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Les Trois-Rivières, 10 mars, 1933.

DAVID LARIVIERE

Entrepreneur de Pompes Funèbres

1609 RUE NOTRE-DAME TELEPHONE 262

contre RAIDEUR

Du Minard appliqué en abondance avec frictions vous remettre vite en bon état. Avant de procéder, baignez dans de l'eau chaude la partie affectée.

Vous recouvrez vite votre souplesse!

LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

C'EST LE FOIE QUI FAIT QUE VOUS VOUS SENTEZ SI MISERABLE

Stimulez la Bile de Votre Foie —Pas besoin de Calomel.

Pour que vous vous sentiez bien portant et heureux, il faut que votre foie déverse chaque jour deux livres de liquide biliaire dans vos intestins. Sans cette bile, des aliments surfermentent. Mauvaise digestion. Elimination lente. Poisons dans le corps. Désabrements généraux.

Comment pouvez-vous vous attendre à corriger complètement pareil état par des agents qui font simplement mouvoir les intestins: sels, huiles, eaux minérales, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou calomel? Ils ne stimulent pas votre foie.

Vous avez besoin des Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie). Purement végétales. Inoffensives. Résultats rapides et sûrs. Demandez-les par tout nom. Refusez les succédanés. 25c, chez tous les pharmaciens. 44F

Le Bonheur est pour qui Gagne dans cet Éternel CONCOURS DE BEAUTÉ

L'AUTRE JEUNE FILLE

DANS ce grand Concours de Beauté de la vie, vous avez à lutter contre toutes les femmes du monde. Tous ceux qui vous regardent vous comparent avec vos rivales.

Si vous avez des charmes— si vous avez la beauté—la vie est une aventure merveilleuse. Mais sans beauté, l'existence d'une jeune fille devient triste, aussi triste, nous osons dire, que sa peau est terne.

"QUELLE JOLIE PEAU!"

Impossible de changer la couleur de vos yeux ni la grosseur de votre nez. Mais vous pouvez considérablement améliorer votre teint si, durant un mois, vous faites résolument usage exclusif du Calay, le Savon des Belles Femmes.

Il ne s'est jamais fabriqué de plus fin savon! Le Calay est pur, blanc-crème, inoffensif même pour la peau la plus délicate.

(FABRICATION CANADIENNE)

CALAY LE SAVON DES BELLES FEMMES

Le tirage quotidien du Nouvelliste dépasse les tirages réunis de tous les journaux publiés aux Trois-Rivières ou dans la région.

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste est le journal le plus lu par la population 90 p.c. canadienne-française des Trois-Rivières et du district environnant.

TROIS-RIVIERES, VENDREDI 10 MARS 1933

POUR PREPARER LES FETES DE 1934.

Les Trois-Rivières
Jean Amyot
II

Jean Amyot est une figure liliale dans l'histoire trifluvienne. Il portait l'empreinte de la foi puissante que lui avaient inculquée les missionnaires de la Huronie.

"Il estoit adroit, dit la Relation, à destourner les mauvais discours, & à reprendre avec grâce ceux qui juroient, ou qui se donnoient des imprécations, & par ce moyen empeschoit bien du mal, & n'offensoit personne: car son innocence, avec l'opinion qu'on avoit de son courage le mettoit à couvert." (6)

N'est-ce pas là, plutôt le portrait de Saint-Louis de Gonzague? Le Père Jérôme Lalemant note ensuite la grande piété du jeune homme pour Saint-Joseph.

"Comme il se jettoit à toute heure dans les dangers, aux alarmes que nous donnoient les Hiroquois, il dit à un de nos Pères, S'il arrive que je meure, je désire que ces bois & les autres matériaux que je dispose pour me faire bastir une maison, soient appliquez pour faire dresser une petite Chapelle à l'honneur de S. Joseph." (7) Il avait fait voeu de ne jamais rien refuser de ce qui lui serait demandé au nom du grand saint.

Le narrateur des Relations assure que, jamais, le jeune Amyot n'était tombé "en aucune coulpe mortelle".

"Je l'ai ouy raconter, continue le Père Jérôme Lalemant, qu'estant allé certain jour à la chasse, où il y avoit des Hiroquois en embuscade, il se sentit saisi d'une grande frayeur, ce qui ne luy arrivoit jamais: car il estoit hardy au dernier point, prudent néantmoins fondant son courage sur l'appuy qu'il avoit en Dieu. Il s'efforça plusieurs fois d'avancer, mais il ne faisoit que tournoyer dans les bois, en sorte qu'il ne pût jamais passer outre, il s'adresse à son Pere S. Joseph, & à mesme temps il dit à un Huron qui l'accompagnoit, retirons-nous d'icy, il n'y fait pas bon: le lendemain quelques Algonquins allans en ce lieu mesme, tombèrent dans l'embuscade des Hiroquois." (8)

Jean Amyot avait reçu son éducation parmi les grands ascètes des missions huronnes. Il lui aurait appartenu de monter jusqu'au sommet du calvaire avec ses maîtres, les Pères de Brébeuf, Lalemant, Jogues et Garnier et de partager la gloire de ces premiers saints canadiens. Il demeure l'une des figures les plus attachantes de l'histoire trifluvienne.

Hervé BIRON.

(6)—Les Relations. (Thwaites 32-138.)
(7)—Les Relations, (Thwaites 32-138.)
(8)—Les Relations, (Thwaites 32-140.)

Les causes de la cour du recorder ont presque doublé à date sur l'année dernière

L'année semble bien devoir être un peu rude pour les criminels si l'on s'arrête un instant à consulter les dossiers remplis depuis le commencement de l'année en cour du recorder.

Depuis le commencement de l'année, 65 jugements ont été rendus par le recorder Lord alors qu'au cours de la même période de l'an dernier 36 individus seulement avaient été traduits devant lui.

D'après les chiffres que nous a fournis M. Léopold Duplessis, greffier de la cour du recorder, une grosse augmentation a été enrégistrée à chaque mois cette année. L'an dernier, au mois de janvier, 12 condamnations seulement avaient été administrées alors qu'il y en eut 22 cette année. Au mois de février, cette année, il en eut 30 contre 16 l'an dernier. Enfin, pour le mois de mars, à date, il y en a eu 13 contre 9 pour 1932.

Les recettes ont également été plus fortes. Pour le mois de janvier, il y eut un surplus de $46.85 sur l'an dernier alors que le mois de février enrégistra un montant de $50.20 de plus que l'an dernier.

Somme toute, si la ville doit payer beaucoup à la prison pour héberger pendant des mois les vagabons du dehors, elle retire aussi certain bénéfice de la part des prévenus "solvables".

Conférence agricole de M. Baribeau

Manseau 8 (D.N.C.)—Récemment eut lieu au soubassement de l'église une très intéressante conférence donnée par M. J. L. Baribeau de Gentilly agronome pour la division S. du comté.

M. Ovide Nobert, président de l'U. C. C. présida l'assemblée à laquelle un nombre de cultivateurs avaient tenu à assister sur l'invitation du curé et de tirer le plus d'expérience possible de ces réunions agricoles qui sont toujours très instructives.

On remarquait sur l'estrade M. le curé E. A. Lemaire, aumônier de l'U. C. C., M. Roch Forget secrétaire de l'U. C. C., M. Eusèbe Barbeau, secrétaire du cercle agricole, M. le président de l'U. C. C. Ovide Nobert, M. le vice-président Chs St-Pierre, MM. les directeurs Emile Charland, Nazaire Soucy, Edmond Beauchesne.

M. l'agronome parla de l'engrais chimique, ses qualités, le terrain qui lui est approprié et pour quel culture on doit l'employer.

Il donna les moyens à prendre pour obtenir du rendement sur sa ferme, tels que: l'égouttement, grains de choix, semailles en temps et un engrais chimique raisonné.

Il parla ensuite de l'élevage du veau.

A ce sujet on sait que M. le curé a pris la direction de trente-cinq jeunes éleveurs pour les faire participer à une exposition à l'automne alors que des prix seront donnés aux plus beaux sujets.

L'orateur donna en détail les moyens à prendre pour arriver à avoir de beaux sujets. Il conseilla le système de comptabilité sur la ferme et à la fin il distribua des livrets contenant des conseils très utiles aux cultivateurs.

M. Baribeau s'est dit très en faveur de ce concours de jeunes éleveurs de veaux et a assuré qu'il suivra de près ce concours.

Chez le Recorder

Un individu a été condamné par le recorder Lord à $3. aux frais qui s'élevaient à $3.25 ou à 6 jours de prison pour ivresse et avoir défoncé une vitrine d'une valeur de $12.

C'est le constable Joe. Bellemare, du poste de police no 1 qui effectua l'arrestation sur le boulevard Laviolette.

Une fête en l'honneur du R.F. Victor

Louiseville, 9 (D.N.C.) —On a célébré ces jours-ci la fête du Révérend Frère Victor, directeur du Collège de Louiseville.

Une jolie séance pour le personnel du collège, avait été organisée par les RR. FF. professeurs qui comme toujours s'acquittèrent avec grand succès de leur tâche prouvant en même temps leur reconnaissance et leur dévouement envers celui qui, au milieu d'eux porte le lourd fardeau de la responsabilité.

Une adresse appropriée à la circonstance fut présentée au F. Victor au nom de tous par un élève finissant, et à laquelle le cher Frère sut trouver des mots heureux pour remercier d'abord les organisateurs, puis ceux qui ont participé à faire de cette Fête, une fête toute fraternelle. Voici le programme:

Cantate: Chant.

The Grand Father's Clock

Dialogue en Anglais par H. Bellemare et B. Vachon.
Le Poignard: scène en un acte.
Le gouverneur: par G. Piché.
Le batelier: L. P. Desjarlais.
Soldats de garde: J. Hébert, A. Arcand, A. Fortin.
Le marquis prisonnier: R. Carrier.
Comédie en un acte.
L'interprète I. Lamy
L'oncle M. Charette
Le neveu Camille P. Guillemette
Les serviteurs: Eloi Bellemare et Alide Fréhcette.
Le maître et l'écolier: P. Voisard et A. Bellemare.
Adresse: par P. Voisard
Bouquet spirituel offert par les élèves, par R. Legris.
Clôture par le chant: O Canada.

M. Hardy victime d'un accident

La Tuque, 10 (D.N.C.) —L'un de nos concitoyens, M. D. E. Hardy, a été victime d'un accident assez grave lors d'un voyage à Québec. En tombant sur le trottoir il se démit la clavicule. Il reçut aussitôt les soins d'un médecin.

M. Huet Massue a entretenu hier la Chambre de Commerce de la question du prix de l'électricité

Une assistance nombreuse composée des principaux citoyens de la ville se joignait aux membres de la Chambre de Commerce, notamment l'abbé Donat Fréchette, curé de la cathédrale, et le conseil de ville presque au complet. — Présentation du conférencier par le président de la Chambre, Mtre François Lajoie. — Remerciements par M. Emile Jean.

Une imposante assemblée a assisté hier à l'assemblée régulière de la Chambre de Commerce locale à l'Edifice des Postes alors que M. Huet Massue donna une intéressante conférence sur le problème de l'électricité.

En le présentant, Mtre François Lajoie, président de la Chambre de Commerce, déclara qu'il avait l'intention d'inviter plusieurs techniciens éminents au cours de l'année pour traiter de cette question importante, et que d'autres d'opinions peut-être différentes de celles de M. Massue seraient appelés à étudier ce problème au cours des réunions subséquentes.

Après la lecture des minutes et du rapport financier pour l'année 1932, Mtre François Lajoie présenta le rapport des activités de la Chambre de Commerce pour l'année dernière. Nous en donnerons plus bas quelques extraits en même temps que le texte de la conférence de M. Massue.

Le conférencier fut remercié par M. Emile Jean. Il déclara que M. Massue avait présenté son travail de façon très habile et qu'il avait surmonté de grandes difficultés. Il lui demanda cependant de pouvoir, une prochaine fois, offrir des comparaisons entre les villes de l'Ontario et Trois-Rivières pour le coût de l'électricité au lieu de Québec. Il remarqua que la consommation industrielle de l'électricité aux Trois-Rivières était très encourageante.

On remarquait dans l'assistance, outre M. Huet Massue, le conférencier, MM. l'abbé Donat Fréchette, curé de la cathédrale, François Lajoie, G. H. Robichon, les échevins Arthur Carignan, Wellie Poisson, Jos. Lamarche, Henri Janvier, J. A. Lemire, Georges Allen, Emile Jean, Maurice Fortin, Zéphirin Lambert, Jules Vachon, Léon Méthot, L. D. Durand, Maurice Marcotte, E. Lorrain, Frank Panneton, J. Baribeau, A. I. Gravel, Maurice Langlois, Armour Landry, Ludger Tellier, Albert Hamel, Eddie Martin, Dionis Hébert, J. A. Tourville, Victor Baillargé, Jean-Marie Bureau, C. E. Pagé, J. E. Boudreau, Roméo Delisle, Emile Tellier, Léon Lajoie, J. H. Warren, J. B. Loranger, Ernest Densmore, A. Asselin, B. J. Trépanier, J. L. Dufault, C. O. Baptist, Philippe Bigué, Henri Bisson, J. E. Fleury, Roméo Morissette, J. A. Nadeau, J. A. A. Vertefeuille, Dr Auguste Massicotte, Peter King, Jean Bertrand, Mtre J. Donat Chagnon, Robert Clarke, etc.

Voici quelques extraits du rapport annuel de Mtre François Lajoie:

A Messieurs les Membres de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières P. Q.

Messieurs:—

Au nom des six directeurs que vous venez d'élire pour un terme de deux ans, je vous offre de sincères remerciements.

Depuis un an cette Chambre n'a eu à déplorer parmi ses membres qu'une seule mortalité. Ce fut la mort de l'Honorable Sénateur Jacques Bureau, un de nos plus anciens membres, et des plus estimés.

Cette mort a causé un deuil réel et profond, non seulement au sein de la Chambre de Commerce dont l'Honorable M. Bureau était le plus distingué de ses membres, mais ce deuil fut profondément partagé par toute la population de la cité et du district des Trois-Rivières, où il comptait un si grand nombre d'amis. La disparition de M. Bureau, va créer un vide difficile à combler, non seulement parmi les membres de cette Chambre, mais dans les rangs des citoyens dévoués à l'avancement et au progrès de notre ville. La Chambre de Commerce a offert à Madame Bureau et à sa famille, si profondément éprouvée, l'hommage de sa respectueuse sympathie et de ses sincères condoléances, et tous les membres se sont fait un pieux devoir d'assister à ses funérailles.

Nous avons constaté avec plaisir qu'en 1932, il y eut un regain d'activité à la Chambre de Commerce, et ses membres ont assisté plus nombreux aux assemblées; c'est un signe que les principaux citoyens s'intéressent davantage aux importantes questions qui y sont discutées.

En 1932, la Chambre de Commerce a été très heureuse de compter comme nouveaux membres MM. Léon Méthot, avocat, E. Lorrain, gérant de la maison P. T. Légaré; J. A. Tourville, agent du C.P.R., J. H. Warren, gérant de la City Gas & Electric, H. Martinette, gérant de J. A. T. Lambert Ltée; R. J. Clarke du Chronicle; H. A. Poissant, teinturier; John B. Richer, entrepreneur; Maurice Gélinas, courtier en assurances; Bromley Smith, gérant de la Canada Iron Foundries et Edmour Landry, historien.

L'année 1933, s'annonce très bien, et il me fait plaisir de souhaiter ce soir la bienvenue aux nouveaux membres reçus en 1933, savoir: MM. Napoléon Alarie, syndic; J. L. Dufault, gérant de la compagnie Automobile Supply; Ernest Fleury, ingénieur civil; Gustave Laurin, marchand de meubles; Ludger Tellier, contracteur et commissaire d'écoles; J. L. Rousseau, gérant de la Banque Canadienne de Commerce, R. Delisle, Auto Accessoires.

Il est à espérer que plusieurs autres joindront nos rangs et contribueront par leur prestige et leurs bons conseils à rehausser l'importance et la considération dont jouit la Chambre de Commerce.

Dès le début de l'année 1932, la Chambre de Commerce a formé divers comités qui ont fait des rapports remplis d'excellentes suggestions.

Durant l'année 1932, la Chambre de Commerce a pris l'initiative d'un mouvement dans le but d'aider à enrayer autant que possible le chomage, en tachant de procurer du travail et de l'ouvrage à nos ouvriers. Pour ce faire nous avons entrepris une campagne de publicité en mettant devant les yeux du public des suggestions d'ordre pratique, et en induisant la population à faire faire au plus tôt des réparations à leurs propriétés, et en procurant ainsi de l'ouvrage aux sans-travail.

Nous sommes convaincus que cette campagne de publicité a produit de bons résultats.

Cette chambre s'est intéressée vivement à la question de la protection contre le feu, et à la diminution des taux d'assurance, contre l'incendie. Nous avons communiqué avec la compagnie Canadian Fire Underwriters pour tâcher d'obtenir les renseignements nécessaires dans le but d'induire la corporation de la cité des Trois-Rivières, à se munir d'un outillage adequat pour combattre les incendies.

Un de nos membres, M. Maurice Gélinas, dont la compétence en matière d'assurances est très reconnue, nous a fait une magnifique conférence sur les taux d'assurances, qui nous a vivement intéressés et nous a donné certains renseignemets forts utiles et profitables.

Nous nous proposons durant l'année 1933, de continuer notre travail dans le but de faire baisser les taux d'assurances contre le feu aux Trois-Rivières, qui nous paraissent un peu trop élevés.

Nous avons de plus discuté la question de l'enlèvement des vidanges, dans des voitures fermées, et le nettoyage de nos rues, la nuit prétendant quen faisant cet ouvrage la nuit, le travail serait fait plus efficacement et dans des conditions plus hygiéniques. A cet effet nous nous sommes adressés au Conseil de la Cité des Trois-Rivières, et nous espérons quque le conseil se décidera de mettre en pratique cette année cette excellente suggestion.

La Chambre de Commerce est fière de pouvoir dire que dès le 24 février 1932, à une de ses assemblées générales, il fut décidé d'organiser une délégation auprès du conseil de ville, pour lui demander la formation d'un comité d'initiative pour commencer le travail d'organisation des fêtes du Tricentenaire.

Sur l'initiative de la Chambre, une délégation des principaux corps publics a rencontré le conseil de Ville, le comité d'initiative a été formé, il s'est mis à l'oeuvre, et ici même dans cette Chambre, ce comité faisait le 25 février dernier, un rapport élaboré du projet des Fêtes du Tricentenaire, à une assemblée à laquelle assistaient les représentants des autorités ecclésiastiques et de principaux corps publics de cette Cité.

Il fut alors résolu de rencontrer les membres du Conseil pour obtenir leur approbation du plan tel que préparé et leur autorisation à en poursuivre l'exécution.

Vous avez constaté avec plaisir que lundi dernier le 8 courant, le conseil de la Cité des Trois-Rivières, a décidé d'autoriser une dépense de $100.000.00, pour exécuter le plan qui leur a été soumis en vue de l'organisation des Fêtes du Tricentenaire, et une compagnie sera incessamment incorporée qui prendra en mains l'organisation de ces fêtes.

La Chambre de Commerce approuve hautement ce geste magnifique et est prête à continuer à offrir tout son concours et sa coopération pour que ces fêtes soient aussi belles et mémorables que possible.

Nous avons de plus étudié durant l'année 1932, l'amélioration des communications postales entre la cité des Trois-Rivières et les paroisses environnantes. Nous avons fait des instances auprès des autorités postales, pour avoir le meilleur service possible de distribution de la malle.

Notre comité d'embellissement ayant comme président M. Boisjoli, a préparé un excellent rapport sur l'embellissement de la ville des Trois-Rivières, et entre autres suggestions, qui ont été faites au conseil, par le comité d'embellissement, il faut signaler la plantation d'arbres d'ornementation en bordure de certaines rues, et nous avons constaté avec plaisir que la corporation de la Cité des Trois-Rivières, s'est rendue à notre demande.

La Chambre de Commerce a cru qu'il était de son devoir d'envoyer un représentant à Ottawa durant la conférence impériale, afin de se mettre en relations avec les représentants industriels du Royaume-Uni, et favoriser par là autant que possible la venue dans notre ville de nouvelles industries.

Personne autre que M. Robert Ryan, notre vice-président n'était mieux qualifié pour remplir ces importantes fonctions, et il a accepté d'agir comme notre représentant à cette conférence.

Une brochure donnant tous les avantages qu'offrait Trois-Rivières à de nouvelles industries, fut imprimée et distribuée à ceux qui assistaient à cette conférence.

M. Ryan a passé plusieurs jours à Ottawa, s'est mis en relations avec un grand nombre d'industriels, du Royaume-Uni, et vous avez pu juger par le rapport très élaboré qu'il nous a fait, de ses activités, à cette conférence, que la Chambre de Commerce n'a qu'à se féliciter de son choix, et qu'il y a lieu d'espérer que Trois-Rivières en retirera avant longtemps des bénifices appréciables.

Comme par les années passées, nous avons encouragé l'exposition de la Vallée du St-Maurice, en donnant une coupe en argent pour la plus belle installation dans la bâtisse de l'industrie, et il nous fait plaisir de constater que cette coupe a été gagnée par la maison Alphonse Laurin.

Le docteur Omer Desjardins, une compétence reconnue sur les questions d'hygiène, nous a donné une superbe conférence sur l'épuration de l'eau et a suggéré comme conclusion de son intéressant travail l'établissement d'un laboratoire au centre de distribution de notre eau, sous la direction d'un chimiste qualifié.

Il serait un peu long de vous énumérer toutes les questions qui furent discutées aux différentes assemblées, de cette chambre, je ne citerai qu'en passant quelques-unes des plus importantes.

1.—Assurance obligatoire pour les propriétaires de taxis;

2.— Prix trop élevé de la gazoline aux Trois-Rivières: en comparaison du prix qu'elle se vend dans les campagnes environnantes;

3.— Lumières obligatoires sur les véhicules à traction animale et bicycles, le soir.

4.—Demande faite au département de la Voirie, de mettre sur la route nationale, à l'ouest et à l'est de Trois-Rivières, des plaques indicatrices mentionnant Trois-Rivières au lieu de mentionner "Montréal" et "Québec", afin de démontrer que T.-Rivières est un centre important.

5.— Facilité des entrées de la ville à l'ouest et à l'est.

6.—Entretien de la route Trois-Rivières-Shawinigan Falls durant l'hiver.

7.—Erection d'un élévateur à grain sur les nouveaux quais.

Il nous fait plaisir de constater qu'un de nos membres, M. le notaire Abran, président de la Commission du Hâvre, nous fit part lors de l'étude de cette dernière question de toutes les démarches faites par la Commission du Hâvre des Trois-Rivières, et qu'elle continue à faire, pour obtenir le parachèvement des travaux au nouveau quai, et il nous a laissé entrevoir que rien ne sera négligé pour équiper les nouveaux quais du meilleur outillage possible et les mettre en état de procurer à Trois-Rivières, les avantages considérables.

Voilà messieurs un résumé succint des activités de cette chambre, durant l'année 1932.

Voici le texte de M. Huet Massue:

La question de l'électricité est bien à l'ordre du jour, aussi, nous avons pensé que vous seriez intéressés à partager le résultat d'une étude entreprise il y a quelques mois sur ce problème.

Le fait que, en Ontario, la distribution se fait par l'Etat et que les taux son généralemen moins élevés que dans la Province de Québec, a attiré l'attention d'un grand nombre de consommateurs qui ont attribué cette situation à la municipalisation même.

Par contre, connaissant nos grandes ressources hydro-électriques ces gens se sont demandés s'il n'étaient pas exploités par les compagnies privées opérant dans cette province.

Des comparaisons ont été faites sur le coût de la consommation domestique dans les villes des deux Provinces et on a trouvé que le coût pour des consommations égales était plus élevé ici que dans Ontario.

On a toujours négligé cependant de considérer que les taux en Ontario, étaient basés sur une consommation moyenne par consommateur beaucoup plus élevée que dans Québec. Que les taux en Ontario avaient bnéficié d'une consommation industrielle beaucoup plus grande, mieux diversifiée, et beaucoup plus payante que dans Québec.

Des certains milieux, on a attribué à la surcapitalisation les taux domestiques plus élevés dans Québec. Dans une série de tableaux que vous verrez tout à l'heure, vous constaterez par vous-même que l'évaluation des propriétés soit pour la production et la transmission de l'énergie, soit pour la distribution même et absolument comparable, soit sous le système municipalisé d'Ontario, soit sous le système privé de la Compagnie Shawinigan.

La Commission Hydro Electrique d'Ontario, fondée en 1907 produit et transmet la force motrice aux diverses municipalités et aux industries les plus importantes. Sa fonction peut être comparée à celle de la Shawinigan qui vend 97 p.c. de son énergie à la ville de Montréal, à la ville de Québec, et aux diverses industries.

Les municipalités d'Ontario font-elles-mêmes au moyen des Commissions locales la distribution aux consommateurs. La C. H. E. fait donc le gros et les villes et municipalités le détail.

Comme mentionné déjà, les taux d'électricité dépendent de l'intensité de la consommation. Pour quiconque est familier avec le problème, toutes les comparaisons qui ont été faites jusqu'ici sont injustes, elles auraient dû comprendre une analyse de la consommation, et une étude des conditions qui contribuent à une plus ou moins grande consommation.

C'est le but de la présente étude.

Cette étude montre les conditions absolument différentes pour la vente de l'électricité dans les deux Provinces, et indique les raisons pourquoi les taux d'électricité dans la Province de Québec sont plus élevés que dans la Province d'Ontario. Cette étude comprends d'abord —

"une comparaison de l'activité industrielle dans les deux provinces.

Nous y verrons que Ontario possède :

1. Plus de deux fois le nombre de centres industriels.
2. Plus de deux fois la production manufacturière.
3. Une diversification d'industries, qui a contribué à développer un marché pour la vente d'électricité bien supérieur à celui disponible dans la Province de Québec.
4. Trois fois l'industrie minière.
5. 1 5-8 fois d'activité agricole.
6. 3 1-2 fois l'industrie du tourisme.

Dans de telles conditions, la demande pour la main d'oeuvre ne peut-être que meilleure, les salaires plus élevés, la permanence de résidence plus assurée, la distribution des produits de la ferme plus facile, la prospérité plus grande et mieux distribuée, le mode de vie différent et le pouvoir d'achat général plus grand.

Dans un marché pour la vente de l'électricité bien meilleur que dans la Province de Québec.

Cette étude comprend ensuite —

"une étude du pouvoir d'achat tel qu'indiqué par divers facteurs autres que la vente de l'électricité et nous trouvons en Ontario.

1.—1-4 de plus d'habitations pour la même population et ceci dû aux familles moins nombreuses.
2.—2 fois le nombre d'abonnés au téléphone.
3.—3 1-4 fois le nombre d'automobiles.
4.—1 1-4 le revenu postal.
5.—2 1-8 fois le nombre de personnes payant l'impôt sur le revenu.
6.—2 1-5 fois le nombre de corporation payant l'impôt.
7.—Les statistiques fédérales montrent que les salaires et gages annuels moyens payés par les industries prédominantes d'Ontario, sont de $1300. par employé, par contre, dans Québec, ils ne sont que de $900.00.

Dans de telles conditions, s'appliquant à toutes les activités qui peuvent indiquer le pouvoir d'achat du public en général, il est évident que le champ d'opération des utilités publiques dans la Province de Québec ne peut être comparé à celui de la Commission Hydro Electrique dans Ontario.

La consommation du pouvoir et de l'électricité domestique doit nécessairement être moindre. Le coût de la production, de la transmission et de la distribution étant la même, il s'ensuit que les taux doivent être plus élevés.

Un examen du marché pour la vente d'électricité dans les deux Provinces — indique généralement:

Dans les villes de la Province de Québec une consommation domestique commerciale et industrielle beaucoup plus basse que dans les villes d'Ontario — il indique aussi un nombre de consommateurs pour la même poplation moindre que dans Ontario.

Vu, la campagne menée contre le Québec Power à Québec une étude détaillée a été faite — une étude semblable aurait pu être faite pour toute autre ville et on aurait trouvé une situation semblable.

Pour la ville de Québec nous avons trouvé —

3-4 le nombre de consommateurs domestiques pour la même population que dans les villes d'Ontario.

7-10 le nombre de consommateurs commerciaux, pour la même population, que dans les villes d'Ontario.

Le nombre de consommateurs industriels est dans Québec à peu près la même que dans les villes d'Ontario.

La consommation électrique dans la ville de Québec n'est que de :

1-3 de la consommation domestique moyenne par consommateur des villes d'Ontario.

3-5 la consommation commerciale.

3-8 la consommation industrielle.

La consommation commerciale et industrielle en Ontario serait-elle la même que dans Québec que les taux pour la consommation domestique seraient plus élevés dans Ontario qu'ils le sont actuellement.

Personne ne niera que cette plus grande prospérité dans Ontario, a facilité l'achat des accessoires électriques.

Un tableau que nous verrons ensemble vous montrera la grande saturation des accessoires électriques dans Ontario.

Pour la province de Québec aucune statistique n'est disponible cependant nous savons que l'emploi de poêles électriques dans la ville de Québec n'est que de —

1-6 l'emploi moyen des poêles dans toutes les villes d'Ontario.

1-20 seulement l'emploi dans la ville de Windsor.

On dira probablement, donnez nous des taux semblables à Ontario, et nous emploierons autant d'accessoires. Si nous considérons l'emploi différent du téléphone, l'enrégistrement moindres des automobiles, l'emploi moindre du service des postes et surtout l'utilisation du service du gaz moindre dans la ville de Québec nous sommes convaincus du contraire.

Dans la ville de Québec, il n'a que 11,000 clients de gaz, sur une population de 136,000 personnes, soit un client par 12.4 personnes.

Le coût du service du gaz pour une consommation de 2500 pieds cubes par mois est à Québec de $3.75, pour une même consommation, le coût serait à Ottawa $3.65, à Toronto $2.63, à Oshawa $4.58, à Brockville $4.00.

Pour des taux de gaz à peu près semblable, le nombre de consommateurs dans les villes d'Ontario est environ du double.

La seule raison d'une telle situation est le mode de vie différent à Québec et en général dans la Province de Québec.

A Québec, le poêle de cuisine, soit au bois, soit au charbon sert à la cuisson, à chauffer l'eau et au chauffage des maisons.

Dans ces conditions il est absolument impossible de prédire qu'une diminution de taux produirait une augmentation suffisante dans les revenus pour compenser la diminution que produirait la réduction de taux.

On a dit que nous mettions la charrue devant les boeufs en diminuant les taux seulement lorsque la consommation augmentait et que nous devrions abaisser les taux et que la consommation et les revenus augmenteraient.

Nous avons la preuve du contraire dans notre système de distribution rurale ou 90 p.c. de tous les consommateurs ruraux jouissent de taux moins élevés que dans Ontario, cependant la consommation d'électricité dans les districts ruraux de Québec, est beaucoup moindre, soit une fraction seulement de la consommation rurale en Ontario.

Si ce n'étaient des revenus importants que la compagnie Shawinigan retire de ses autres activités, il lui serait impossible de faire de la distribution rurale.

(Suite à la page 6)

M. P. Lambert de Louiseville meurt à 40 ans

M. Placide Lambert, de Louiseville, fils de M. Arthur Lambert, est décédé hier midi à l'hôpital St-Joseph après une maladie de quelques jours. Il était âgé de 40 ans et deux mois, et célibataire.

C'est vendredi dernier que son état s'aggrava. Transporté d'urgence à l'hôpital des Trois-Rivières il était opéré samedi pour l'appendicite.

Le défunt laisse son père, sa mère, née Délia Lamy; deux demi-frères, MM. Henri Bergeron, de St-Paulin, et Frank Bergeron, de Flint, Michigan; une demi-soeur, Mme Léon Lambert, de Ste-Ursule.

M. Albert Roy de Bécancour décédé hier

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de M. Albert Roy survenu à Bécancour, hier, à l'âge de 77 ans, après une courte maladie. Le défunt était l'un des citoyens les plus estimés de la paroisse. Il laisse dans le deuil son épouse née Emélie Dubois, deux fils Conrad de Bécancour, Alphonse des Trois-Rivières, trois filles Mme Vve David Poisson des Trois-Rivières, née Bertha, Mme Eddy Beauchesne, née Marie-Rose, Mme Donat Verville de Nashua, New Hampshire, née Armande.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église de Bécancour. La dépouille mortelle est exposée chez M. Conrad Roy.

Le Cap. Paquette a gain de cause contre Normandin

L'action de $200.00 prise par Richard Normandin, de Saint-Luc, contre le capitaine A. Paquette, de Champlain a été renvoyée par la Cour, le juge se décidant sans même quitter le banc. Normandin réclamait cette somme à la suite d'une rupture d'engagement par le défendeur sans que celui-ci l'ait avisé. Au printemps de 1932, Normandin fut engagé par le capitaine Paquette pour agir comme chauffeur à bord du S. S. Maisonneuve pendant la saison d'été. Le salaire devait être de $30.00 par mois avec $10.00 comme boni, s'il faisait la saison.

Au mois d'avril, Normandin fut congédié et reçut $40.00 pour le temps qu'il avait travaillé comme chauffeur. Normandin disait qu'on l'avait renvoyé sans avis et sans raison et il réclamait la somme de $200.00, n'ayant pas travaillé de l'été.

Le capitaine Paquette disait dans sa défense que la cause du renvoi de Normandin était son incompétence et il citait une tempête sur le Lac Saint-Pierre, où il aurait mis tout l'équipage et le navire en péril.

Après avoir entendu la preuve de la défense, le Juge rendit son jugement sur le banc, renvoyant l'action du demandeur parce qu'il n'avait pas prouvé son action, tandis que le défendeur avait prouvé sa défense.

Mtre Jean-Marie Bureau agissait comme procureur du défendeur.

Les brise-glace se sont rendus hier à l'entrée d'Yamachiche

Le Lady Grey revient au port local hier soir, puis en repart à bonne heure ce matin pour continuer l'attaque contre le pont de glace. — Le Mikula couche encore sur le lac; ses soutes peuvent s'approvisionner de combustible pour une quinzaine de jours.

Le brise-glace Lady Grey est revenu à nos quais hier soir, pour repartir à bonne heure ce matin reprendre sa besogne. Le Mikula a passé la nuit sur le lac, non loin d'Yamahciche. Ses soutes énormes ont une capacité extraordinaire, et il peut s'approvisionner de combustible pour une quinzaine de jours. Le Lady Grey devait revenir renouveler son approvisionnement, et c'est pour cela que, malgré la tempête, il navigua jusqu'ici à travers le champ de banquises flottantes.

Car le pont de glace se désagrège, sous l'échelon combinée des deux navires, qui poursuivent régulièrement leur marche vers Sorel, pour libérer le fleuve de ses entraves et préparer les voies à la navigation.

C'est le second soir que le Mikula passe loin du port. Mais il avait avalé dans ses soutes 1300 tonnes de charbon, avant de partir de Québec, et il en a encore pour plusieurs jours.

D'ailleurs, il ne reviendra pas souvent, au cours de l'exécution de sa tâche.

Le capitaine J. L. Corriveau, du Lady Grey, a déclaré que le travail est très difficile, par une température comme celle d'hier. Le vent poussait la neige en tourbillons épais, et rendait la visibilité quasi impossible. Puis la glace, bien qu'elle soit cassée ne se déplace pas facilement, de sorte que le champ reste embarrassé et les navires ont de la peine à se mouvoir. Il faut du beau temps pour faciliter l'ouvrage des brise-glace.

Ils ont réussi toutefois à se rendre à la bouée 57, c'est-à-dire à peu près à l'entrée d'Yamachiche. Il leur est absolument impossible de prévoir quand ils pourront atteindre le port de Sorel. Cela dépend essentiellement des variations de la température.

Il va sans dire que les recherches pour Raoul Desfossés, le dernier des quatre noyés de Nicolet, n'ont pu se poursuivre.

Le Comité du Tricentenaire entreprend des démarches en vue d'obtenir une charte

Les membres du Comité du Tricentenaire se sont réunis hier afin d'étudier les procédures à prendre pour l'obtention de la charte qui donnera une existence légale à l'organisation des grandes fêtes qui se dérouleront dans notre ville l'an prochain. Il fut décidé qu'une délégation se rendrait à Québec prochainement afin de remplir les formalités nécessaires.

Cette assemblée du Comité du Tricentenaire est la conséquence de la décision du conseil de ville qui acceptait lors de sa dernière séance le projet d'exposition-musée à la réalisation duquel travaille le Comité depuis sa formation. Servant d'intermédiaire entre le conseil et les citoyens, le Comité a élaboré le projet d'exposition-musée et l'a soumis à une assemblée des principaux représentants de corps organisés de la ville. Le projet fut accepté et l'assemblée chargea le Comité de rencontrer le conseil afin d'obtenir son approbation et la permission de demander une charte qui donnera une existence légale à l'organisation du troisième centenaire.

Le conseil a aussi accepté de contribuer pour la somme de $100,000 dans le coût de préparation des fêtes de 1934. Ce point de départ permet aujourd'hui au Comité de demander une charte à Québec, de laisser entendre aux gouvernements provincial et fédéral que leur souscription rendra possible la célébration des fêtes grandioses projetées. L'obtention de cette charte constituera un nouveau chaînon vers la réalisation du troisième centenaire.

La population comprend de plus en plus la nécessité de cette célébration grâce au travail du Comité qui reçoit la collaboration de certaines maisons d'affaires. La firme Hébert Studio vient de disposer sur les vingt-deux poubelles qu'elle possède aux endroits les plus en vue de la ville des pancartes rappelant au public cet anniversaire glorieux. On y lit plusieurs suggestions pratiques motivant la nécessité de cette organisation.

M. Hébert nous disait que les maisons de commerce seraient sollicitées à émettre des idées dans le même genre afin de maintenir l'opinion publique constamment en éveil au sujet de ces événements.

Une autre contribution importante à cette organisation sera celle de la Maison Fortin Limitée. Quand la température du printemps le permettra, toutes les annonces de cette Maison, dispersées sur toutes les routes de la région, seront employées à annoncer le troisième centenaire. Ces panneaux réclames sont placés sur la route depuis Yamachiche jusqu'à Batiscan, depuis Grand'Mère jusqu'à Gentilly et St-Grégoire sur la rive sud. Toute la région sera ainsi atteinte et aura devant les yeux onze immenses panneaux réclames lui rappelant que Trois-Rivières est la deuxième ville française de l'Amérique et que ses trois cents ans seront célébrés d'une manière inoubliable.

L'impôt a ses limites. Un gouvernement doit tôt ou tard recourir à l'économie

Tout gouvernement a deux moyens d'équilibrer son budget : de nouveaux impôts ou la pratique de l'économie.– Les gouvernants ont toujours opté pour le premier.– Pourquoi. — Il y a des bornes au système de l'impôt.— Source de revenu qui se tarit.— Commentaire au point d'un confrère franco-américain.

Tout gouvernement a deux moyens à sa disposition pour équilibrer son budget et boucler sans déficit son exercice financier: créer de nouveaux impôts ou pratiquer l'économie et faire correspondre la dépense au revenu.

Les gouvernants tendent volontiers à préférer le premier moyen. Il permet de soigner la clientèle électorale tandis que le second est créateur de mécontents. Mais la création d'impôts nouveaux a ses limites. Il arrive une heure où l'impôt relevé se refuse à rapporter plus. Le contribuable trouve le moyen d'y échapper. Citons un exemple. Il y a quelques mois, une ville de notre province, fournissant à ses contribuables gaz et électricité, crut pouvoir échapper à un relèvement de l'impôt foncier en relevant le taux de l'électricité et du gaz. Résultat: ces deux sources de revenu donnent moins aujourd'hui qu'il y a un an. Les contribuables de cette ville gaspillaient gaz, électricité. Le jour où on a voulu leur faire payer plus, ils ont décidé d'économiser. La liste est longue des domaines où on peut échapper partiellement à un impôt le jour où on le trouve trop onéreux.

"L'Etoile" de Lowell souligne d'un intéressant commentaire cette précarité de l'impôt quand il écrit:

"Il a été démontré que plus on augmente les taxes moins elles rapportent de revenus au gouvernement. Cela peut sembler un curieux paradoxe, mais on peut l'expliquer. Si un article ou un service est frappé d'un impôt plus élevé, on s'abstiendra de l'usage de cet article ou de ce service ou on s'en servira moins. Donc le fisc qui croyait prélever une augmentation de recettes en percevra moins qu'avant.

Ceci est abondamment prouvé dans le cas, entre autres, de l'augmentation du taux de l'affranchissement des lettres. La Chambre des Représentants du Massachusetts adoptait la semaine dernière une résolution demandant au Congrès de rétablir le taux d'affranchissement de deux cents pour les matières postales de première classe. Ce geste de la Législature du Massachusetts, on peut le présumer, avait principalement pour but de supprimer la taxe supplémentaire qui pèse sur le peuple. Celui-ci est particulièrement intéressé à l'augmentation qui a été faite l'année dernière. On peut appeler cela une petite augmentation; tout de même elle a été ressentie dans le pays entier.

Mais ce taux de trois cents a un autre effet tout à fait inattendu sur les finances nationales. Ce qu'on croyait être un moyen commode et sans frais d'augmenter le montant des recettes fédérales a eu tout l'effet contraire. Les experts ont trouvé qu'au lieu d'augmenter les recettes postales celles-ci ont considérablement fléchi.

Le représentant Mead, président du comité législatif des postes et routes postales, dit que le relèvement du tarif a été suivi d'une réduction estimée de plus de cinq milliards de pièces de matière postale de première classe pour la présente année fiscale. Un petit calcul arithmétique facile montre que si cette estimation est juste, l'Oncle Sam a perdu quelque chose comme cent millions de dollars—le calcul étant basé sur ce que l'ancien tarif aurait rapporté.

Dans un temps comme celui-ci, quand on prêche l'économie, c'est une somme trop grosse pour qu'on la dédaigne. M. Mead avoue que ce règlement du tarif postal a montré que c'est "l'une des plus grandes bévues dans l'histoire du service postal", et il peut avoir dit vrai.

Le fléchissement dans les recettes est trop prononcé et trop récent pour qu'on l'attribue à la dépression. Cela signifie que des millions de citoyens écrivent moins de lettres qu'auparavant; que les hommes d'affaires, gros et petits, économisent sur les matières postales de première classe et trouvent d'autres méthodes de correspondance, et que le système entier du service postal des Etats-Unis en a été profondément affecté par suite de l'énorme diminution dans l'envoi des lettres directement causée par l'augmentation du tarif postal.

On dit qu'une proposition de loi sera présentée à la session spéciale du Congrès pour rétablir le tarif de deux cents sur les matières de première classe. Si l'augmentation a été aussi peu profitable qu'on le dit, il faudrait bien revenir à l'ancien tarif.

SUR LES ROUTES

De l'Angleterre

Parcourir l'Angleterre en chemineau pour y étudier librement la vie des chômeurs dans ses divers aspects, tel est le but que sest proposé M. William Teeling. Le "Times" achève en ce moment la publication d'une série d'articles du plus haut intérêt dus à la plume alerte de cet excellent enquêteur, dit "Je Suis Partout".

Parti de White Chapel, le plus misérable des quartiers de Londres, notre chemineau — il prend le costume, la besace et l'aspect du pédestrien professionnel — traverse à pied l'Essex, le Suffolk, le Norfolk, fréquemment transporté d'un point à l'autre par de charitables automobilistes qui lui donnent, en outre, des renseignements sur les régions parcourues.

A Norwich, après le "Sailors' Rest", M. Teeling fait la connaissance du "Church Army Hostel", l'un des plus propres et des meilleurs du pays, dit-il, moins cependant que l'hospice, pourvu du chauffage central. Là, il trouve d'anciens soldats, des pensionnés, des ouvriers agricoles. Les vieux parlent avec mépris de ceux qui touchent l'allocation; les jeunes, dont certains n'ont "jamais" travaillé, s'intéressent, au contraire, à toutes les formes de l'assistance publique, mais tous admettent que l'Angleterre ne peut payer un sou de plus pour les sans-travail. D'ailleurs, la population pauvre, en Angleterre, en veut aux Etats-Unis, qui exigent le payement des dettes, mais aussi au gouvernement britannique, qui n'a pas su obtenir les sommes dues par les débiteurs européens.

Dans le Lincolnshire, la conversation retombe invariablement sur les produits agricoles, pommes de terre, fraises, betteraves, qui croissent et multiplient sur ce sol que cultivent presque exclusivement les Irlandais. Les gens du pays trouvent indigne d'eux de travailler pour un maigre salaire et de dormir dans des granges et des appentis. Les Irlandais, admirables ouvriers agricoles, se contentent, comme les paysans français, d'un niveau de vie inférieur, et ce n'est ni leur frugalité, ni leur ardeur à l'ouvrage qui leur gagneront l'estime des Anglo-Saxons. Mais les fermiers anglais sont fort heureux de les employer sur leurs terres.

A Lincoln, le "People's Service Club" réunit 8,000 membres, chômeurs ou non, qui s'assemblent pour une oeuvre commune, réparation de souliers, fabrication de jouets, et aussi pour l'audition de concerts, de conférences. Ainsi, les sans-travail ne sont pas traités comme une catégorie à part, comme une classe de parias, sans lien avec la communauté. A côté du "People's Service Club", il y a la "Workers' Educational Association", qui réunit aussi chômeurs et travailleurs. Certains de ces clubs tournent au rouge assez vif, mais en d'autres toute idée de politique est absente.

A Newcastle, les travailleurs sociaux se montrent particulièrement soucieux. Depuis dix ans, le chômage règne sans interruption. Quelle est l'existence des adolescents? Pas de discipline, pas d'éducation, une nourriture insuffisante... On construit peu de navires, les jeunes n'ont pas la chance d'apprendre un métier difficile que leurs pères seraient encore en état de leur enseignr. Aussi, quand le travail reprendra, la nouvelle génération sera loin de valoir l'ancienne.

Le Northamptonshire, "dont les asiles sont une honte", fournit à notre auteur l'occasion d'une description terrible. A Northampton même, 50 hommes mangent, dorment, font la cuisine, jouent aux cartes dans une pièce de 18 pieds sur 10. L'un d'eux pour être sûr d'être le premier à faire son petit déjeuner, emporte le poêle dans son grabat. A Saint-Albans, il ne faut pas moins de douze chats pour tenir en respect les rats qui infestent la "dous-house".

A Nottingham, il y a une manière d'hôtel municipal dont les magnificences sont telles qu'elles éloignent les pensionnaires. Bien qu'on n'y demande que le shilling habituel, on n'y trouve que 80 pensionnaires au lieu des 250 qu'on pourrait y loger.

A Manchester, autre hôtel municipal pour 400 personnes. Une tristesse affreuse émane de l'endroit où les hospitalisés errent comme des ombres, toussant, inactifs, ne rêvant que de retourner à Londres "dans le vieux brouillard" pour y chercher vainement du travail.

A Liverpool, la Bourse a créé des cours "d'entrainement physique". De toutes les villes anglaises, c'est celle-là qui souffre le plus du chômage .On y a fondé toute une série de clubs avec ateliers de T.S.F., de charpente, de cordonnerie, de tissage. On y enseigne la boxe, des sports, des jeux de toutes sortes. A ces clubs, il a été fait don de 18 acres de terre dans la Galles du Nord,; on essaye d'adapter le chômeur citadin à la vie rurale durant des séjours d'une à deux semaines. Liverpool ne s'est-elle pas déjà employée avec succès à placer des chômeurs dans des fermes?

Voici Lancaster, voici Carlisle. Pour ces régions, il existe des tables cartes spéciales à l'usage des chemineaux, indiquant les maisons charitables ,les hospices, les fabriques où, le vendredi, on peut demander l'aumône aux ouvriers qui sortent.

Glasgow s'est éveillé depuis quelque temps, et le communisme, qui y faisait des progrès sensibles, semble en voie de régression. Là, les malheureux doivent beaucoup au "Pilgrim Trust' et au "Carnegie Trust". De même, à Edimbourg, il est fait beaucoup pour combattre les maux du chômage. A Birmingham, la famille Chamberlain est une véritable providence; il faut dire aussi que le chômage y exerce beaucoup moins de ravages que dans le Nord, grâce au grand nombre des petites industries.

Dans la Galles du Sud, les Quakers ont gagné la confiance de la population et ont su obtenir d'elle l'entreprise de travaux, comme la construction d'une vaste piscine, le ravalement des maisons, qui, du fait qu'ils sont volontaires, créent une fierté civique et entretiennent le courage des habitants. Les Quakers ont, en outre, réussi à créer des industries qui se suffisent, parce qu'elles sont adaptées au pays.

Selon M. Teeling, les centres récréatifs sont bien moins nécessaires que les centres éducatifs. Et quels que soient les efforts tentés, il faut se rappeler que l'Angleterre se divise en six parties différentes, dont chacune a son état d'esprit et ses réactions propres. Le prince de Galles l'a bien montré quand il a averti le pays que le chômage, vu dans son ensemble, était un problème qu'il fallait traiter, pour en trouver la solution, en ses diverses parties.

Propos du jour

Les Etats-Unis renoncent officiellement à la prohibition.

L'Heure catholique.

La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 12 mars, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée par l'abbé Joseph-Marie Melançon, aumônier au couvent d'Hochelaga. Il parlera de Jésus, méditateur et prêtre.

Cette causerie commence à 6 h. précises. A 6 h. 20 audition de chant religieux.

Emission de l'Ecole Sociale Populaire.

La prochaine causerie hebdomadaire de l'Ecole Sociale Populaire aura lieu le mercredi soir, 15 mars, à 6 h. 45. Le R. P. Louis Chagnon, professeur de philosophie au scolasticat de l'Immaculée Conception, donnera sa troisième causerie sur le Progrès social .

DU "NOUVELLISTE"

Il y a dix ans

Octave Devault, de Ste-Anne-de-la-Pérade, est trouvé gelé sous un arbre qu'il avait abattu.

Une révolution éclate au Brésil. Plusieurs villes tombent entre les mains des rebelles.

Mike Junko, un repris de justice, coupable d'un vol avec effraction à l'entrepôt L. N. Jourdain, est condamné à cinq ans de pénitencier par le magistrat Marchildon.

Sainte-Perpétue

BAPTEMES

M. et Mme Judes Descoteaux née (Lucile Morin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 15 janvier sous les noms de Marie Lise Monique. Parrain et marraine M. et Mme Henri Morin de St-Célestin grands-parents maternels du bébé. Porteuse Mme Nestor Descoteaux née Bourgeois tante du bébé.

SOUPER ET SOIREE

Récemment M. et Madame Denis Beauchemin ont servi un souper à des neveux et cousins. Parmi les hôtes nous avons remarqué: M. Antonin Lemaire, Mlles Elina, Lucie et Cécile Lemaire, MM. Paul-Emile et Edmond Lemaire de Ste-Clotilde, M. Alphonse Houde et Mlle Laurette Lemaire de St-Lucien, Mlle Marie- J. Lemaire de Montréal, MM. Gérard et Armand Lemaire de St-Zéphirin de Courval, M. Lionel Lampron de St-Germain de Grantham.

M. Edouard Beauchemin et Mlle Rachelle Beauchemin organisèrent une joyeuse veillée d'amis à l'occasion de leur visite. Parmi les invités nous avons remarqué: Mlles Rachel Beauchemin, Clotilde Girard, Jeanne Béliveau, Alice Girard, Germaine Béliveau de la paroisse, Elina, Lucie et Cécile Lemaire de Ste-Clotilde, Laurette Lemaire de St-Zéphirin et Marie-Jeanne Lemaire de Montréal.

MM. Edouard, Edmond, Onil Beauchemin, Antonin, Paul, Emile, Edmond, Armand et Gérard Lemaire, Alphonse Houde, Iréné et Albert Beauchemin, Elphège Fleurent, Romulus Girard, Majorique Beauchemin, Lucien Béliveau, Maurice Beauchemin, Lionel Lampron, Norbert Beauchemin. Il y eut chant, musique et parties de cartes. Tous se sont retirés à une heure très avancée gardant un doux souvenir de cette joyeuse réunion.

PETITE REUNION DE PARENTS

A la fin de janvier un groupe de cousins et cousines se sont donné rendez-vous chez M. et Mme Lucien Bergeron à l'occasion de la visite de Mlle Florette Bergeron de La Baie du Febvre. Nous avons remarqué Mlles Gertrude et Gabrielle Jutras, M. Jean-Marie Jutras, M. Antonin Côté de La Visitation et MM. Roger et Rodrigue René.

Récemment M. Jean-Marie Jutras a organisé une petite réunion de cousins et d'amis. Parmi les invités nous avons remarqué Mlle Florette Bergeron de La Baie, Mlles Rita, Angela René de Ste-Monique, Mlles Gabrielle et Gertrude Jutras, M. Antonin Côté et Oscar Bergeron de La Visitation, M. Roger et Rodrigue René de Ste-Monique, M. Gracien et Jean-Paul Jutras, M. René Jutras et Jean-Marie.

Il eut partie de parte, chant et déclamations. Dialogue par Mlles Gertrude et Gabrielle Jutras. Récitation comique par Antonin Côté. Petite scène en un acte par Mlles Rita et Angela et Rodrigue René. Chacun se sont retirés à une heure très avancée gardant un souvenir de cette joyeuse réunion.

St-Léonard

FUNERAILLES

Samedi dernier, le 28 janvier, avaient lieu les funérailles de M. Ovila Boudreau, décédé après une courte maladie à l'âge de 38 ans.

La levée du corps, l'absoute et le service divin furent chantés par M. le curé Paul Mayrand.

Conduisait le char funèbre, M. Charles-Edouard Lauzière.

Portait la croix, M. Walter Provencher.

Les porteurs étaient: MM. Arthur, Ovila, Bruno et Albert Provencher, tous beaux-frères du défunt.

La collecte fut faite par MM. Ovila et Albert Provencher.

On remarquait dans l'assistance: MM. et Mmes Champagne, Eugène Benoit, Herman Provencher, Zoel Mélançon, Mmes J. Mayrand, Calixte Doucet, Gédéon Beauchemin, Robert Gauthier, E. X. Pelletier, Amédée Pagé, Antonio Gélinas, Hercule Bergeron, Philippe Pinard, J. Richard, MM. Edmond Gélinas, J. A. Turcotte Wilfrid Fontaine, Donat Doucet, Ernest Doucet, Ovila Métivier, Jos. Leblanc, Elphège Doucet, Arthur Bergeron, Norbert Courtois, Pierre Noury, Eugène Comeau, Jos. Comeau, Henri Bergeron, Ernest Doucet, Wilfrid Martin, Roméo Racine, P. Guévin, Alfred et Emile Bergeron, Bruno Champagne, Fernand Boucher, Mlles Alphonsine Doucet, Sévérine Geoffroys, Isabelle Fleury, Jeannette et Thérèse Pelletier, Yvette Guilbert, Emeline Lemire.

Le défunt laisse pour le pleurer, son épouse, née Rosa Provencher, six enfants, Jeanne d'Arc, Antoinette, Lucienne, Germain, Laurent et Gilles Boudreau. Ses parents, M. et Mme Evariste Boudreau, ses frères, MM. Donat, Oliva et Henri Boudreau de Saint-Léonard, ses soeurs, Mlles Maria et Léona Boudreau de St-Léonard. Nos sympathies.

SEPULTURE D'UNE FILLETTE DE 4 ANS

M. et Mme Henri Bergeron ont eu la douleur de perdre leur fillette Isabelle, âgée de 4 ans.

La sépulture eut lieu dimanche après-midi. Le cortège était conduit par M. Charles-Edouard Lauzière.

Portait la croix, Charles-Edouard Doucet.

Les porteurs étaient: Gratien Lauzière, Roger Boucher, Charles Métivier, Lucien Comeau.

Suivaient la dépouille mortelle, son père et sa mère, M. et Mme Henri Bergeron, son jeune frère Germain, ses grands-parents, MM. et Mmes Napoléon Guévin et Arthur Bergeron, ses oncles et tantes M. et Mme Elphège Guévin, M. et Mme Wellie Bergeron, Mme Omer Bergeron, MM. Alfred et Emile Bergeron, Mlles Béatrice, Rachel et Jeanne Bergeron, MM. Emile et Prudent Guévin, Mlle Marie-Rose Guévin, Mme Omer Doucet, autres parents et amis, Mme Albani Lauzière, Mme Roméo Doucet, Mlle Isabelle Lauzière, M. et Mme Paul Doucet, Mme Charles-Edouard Guillemette, Mme Zéphir Caron, Arthur Therrien, Arthur Comeau, Wilfrid Fontaine, MM. et Mmes Hermann Provencher, Henri Boucher, Xavier Hamel, Mme Wenceslas Mailly, Patrice Mailly, Mme Crignon de Montréal, M. et Mme Roméo Racine, MM. Aggée Gaudet, Pierre Noury, Albert Boucher, Mlle Claire Boucher.

En outre, on remarquait dans l'assistance, MM. Ph. Béliveau, J. A. René, Edmond Gélinas, Jos. Ellison, Mmes Delphis Turmel, Henry Doucet, Philippe Pinard, Norbert Courtois, Albert Ouellet, Paul Bergeron, Aimé Lefebvre, Mlles Alphonsine Doucet, Rosa Doucet, Gemma et Bertha Labrecque, Jeanne Letendre et autres.

La chère petite dépouille a été déposée dans l'église au milieu de verdure, de fleurs et de lumières.

Nos sincères sympathies aux parents.

BAPTEMES

M. et Mme Armand Hébert, née Laurette Jodoin, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Marie-Eglantine-Denise.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Jodoin de Ste-Perpétue, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mme Alberic Jodoin, tante de l'enfant.

M. et Mme Adrien Girard, née Lucienne Morrissette, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Monique-Pierrette.

Parrain et marraine, M. et Mme Henry Morrissette, grands- parents de l'enfant.

Porteuse, Mme Paul Bergeron, tante de l'enfant.

L. et Mme Joseph Comeau, née Antoinette Chartier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Henri-Georges-Raymond.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Chartier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Nérée Comeau, grand'mère de l'enfant.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecins

Dr F. PAQUIN
MEDECINE GENERALE
Spécialités: accouchements, maladies des enfants
Heures de bureau: après-midi 2 à 4, soir 7 à 8
Tous les jours
Tél. 1830 547 Bonaventure Trois-Rivières

Tel. rés. 1746 Dispensaire Bureau Tel. 1385
Maladies intimes de l'homme et de la femme. Maladies de la peau, du cuir chevelu. Système urinaire, guérison à des prix convenables.
Dr HENRI LACROIX, M.D.
167a, RUE NOTRE-DAME
Analyse du sang gratuite : lundi, mercredi, samedi matin de 11 à 12 heures.
Consultations : 11 à 12 A.M. 2.30 à 5. 7.15 à 8.30

429 Boulevard Laviolette Tél. (jour 2582 (nuit 2348
Dr ADELARD TETREAULT
Ex int.-étranger des Hôpitaux de Paris
médecine générale
Spécialité : maladies du coeur et des reins
Consultation 1½ à 4 après-midi
7 à 8 le soir

TEL. 119 1130 RUE ROYALE
Dr J. A. ROUSSEAU
Ex-interne Hôpital Notre-Dame, Montréal
Ex-médecin en chef de l'Hôpital Naval de Halifax, N. S.
Directeur du dispensaire anti-vénérien à l'Hôpital Saint-Joseph
Consultations générales. Bureau privé:
10 à 11 1-2 A.M.— 2 hres à 4 1-2 P.M.—Le soir : de 7 à 8 1-2 heures

Téléphone 436 499 rue Bonaventure
Dr J.-B. LEBLANC
Ex-Interne à la Maternité et à la Crèche de Québec
Médecine générale
Spécialité : accouchements et maladies des enfants
Consultations de 1.30 à 4.00 et de 7.00 à 8.00 p.m.

Optometristes

W. H. FONTAINE, O.D.
Spécialiste pour la vue
Optométriste officiel du Pacifique Canadien
Lundi, mardi, mercredi jeudi 9 a.m. à 6 p.m
Vendredi et samedi de 9 a.m. à 9 p.m
1008 RUE ST-MAURICE Téléphone 965

Notaires

Victor Abran Roger Paquin
ABRAN & PAQUIN
NOTAIRES
Argent à prêter Assurance Collections
34 BONAVENTURE Trois-Rivières

Avocats

Téléphone 2927
FRANCOIS DESILETS, C.R.
AVOCAT
1293 Rue Hart Cité

Téléphone 592
G. H. ROBICHON, C.R.
AVOCAT
Edifice Banque Canadienne Nationale
Entrée: 35 rue HART Trois-Rivières

Téléphone 1059 Chambre 23
JEAN-MARIE BUREAU
Avocat et Procureur
38 RUE HART (Coin Des Forges)

Comptable-Liquidateur

Téléphones 328-329 Casier postal 640
HENRI BISSON
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlements entre débiteur et créancier. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service
Edifice Ameau (6e étage) Trois-Rivières

J. H. FORTIER, président EMILE JEAN, gérant
Le Nouvelliste
Quotidien édité et publié par
LA CIE DE PUBLICATION
LE NOUVELLISTE LIMITEE
REDACTION ET ADMINISTRATION
35, RUE STE-MARGUERITE
TROIS-RIVIERES
TELEPHONE: Echange privé 3000

Membre de la Canadian Press, de la Canadian Daily Newspaper Association et de l'Audit Bureau of Circulations. Correspondants dans tous les centres du district.
Représentants spéciaux à Ottawa, Québec, Montréal. Agents de Publicité aux Etats-Unis: The Beckwith Special Agency Inc., New-York, Philadelphie, Chicago, Détroit, Atlanta, St-Louis, Kansas City et San Francisco.

ABONNEMENT :
Ville et Banlieue $6.00 par année, 60c par mois. Par la poste $4.00 par année. Etats-Unis $6.00 par année.

Avis aux Marchands
au sujet des
Secours Directs

Dans une annonce publiée à ce sujet par le Trésorier de la ville dans notre édition du 20 janvier, nous relevons le paragraphe "5" sur lequel nous attirons votre attention:

Le Voici

...ches du mois
...chand pourra être rayé de
...fournisseurs sur avis donné à cet effet;

5o Les fournisseurs d'aliments devront employer une facture officiellement reconnue sur laquelle le résumé de chaque article fourni au cours du mois apparaitra et sera chargé au prix de vente.

Un modèle de cette fact...
des marchands ...
Le four...

Nous avons imprimé de ces FORMULES OFFICIELLES et nous invitons MM. les marchands à s'en procurer à nos bureaux.

Le Nouvelliste
Service de la Publicité.

Shawinigan et Trois-Rivières aux prises ici dimanche dans la troisième joute du détail

Le club local pourra s'assurer le championnat de la ligue de la Vallée du Saint-Maurice en remportant sa troisième victoire consécutive sur le club du gérant W. J. Beaulac. — Cette partie verra Shawinigan jouer ses dernières cartes pour demeurer dans la course au championnat de la ligue.

La troisième et probablement la dernière partie du détail pour le championnat de la ligue de la Vallée du Saint-Maurice, aura lieu, dimanche après-midi, à l'aréna lorsque le club local recevra la visite du Shawinigan, qu'il est allé blanchir sur sa propre glace, mercredi soir, dans la deuxième joute de la série.

La partie, qui aura lieu dimanche, avait tout d'abord été cédulée pour hier soir, mais elle fut remise à la demande de M. Beaulac ,a cause de la tempête qui avait fermé la route. D'ici dimanche, la circulation en automobile sera rétablie entre la ville de l'électricité et Trois-Rivières.

A la suite de la victoire des locaux, à Shawinigan, il est facile de prévoir une nouvelle victoire pour les nôtres, ce qui mettrait fin au détail et donnerait le titre aux locaux.

Assemblée de cette ligue de quilles

La ligue Junior de petites quilles, qui a fait ses débuts, mercredi soir, à la salle Laviolette, aura une assemblée, ce soir, à 7 heures et 15. Deux nouveaux clubs ont demandé d'être admis dans cette ligue. On réglera la question à cette réunion. Tous les clubs sont priés d'être représentés.

Le Yamachiche a triomphé du Ste-Madeleine

Yamachiche 8 (D.N.C.)—Le Yamachiche a triomphé du Ste-Madeleine du Cap par le score de 3 à 1. Ce club toujours vainqueur dans ses rencontres précédentes, vient chercher ici sa première défaite.

Ste-Madeleine		S. A. Y. Yamachiche
Baribeau	Buts	Villemure
R. Rochefort	Déf	Vaillancourt
P. Rochefort		Réal Laferrière
O. Boulard	Centres	J. Dagenais
D. Dargie	Ailes	A. Milot
Brousseau	Ailes	R. Laferrière
A. Rochefort	Subs	G. Carbonneau
R. Sauvageau		J. Carbonneau
		C. A. Bellemare
		M. Milot
		F. Lafrenière

Arbitres : E. Dargis, Art. Lamy.
Juges des buts : J. Boulanger, R. Pellerin.
Chronométreur : L. Lesieur.

SOMMAIRE

Première période
1—S.A.Y., René Laferrière 4.20
Punitions : R. Rochefort, Réal Laferrière.
Deuxième période
Pas de point.
Punitions : J. J. Carbonneau.
Troisième période
2—S.A.Y. J. Dargenais, (René Laferrière) 3.00
3—Ste-Madeleine, A. Rochefort 15.30.
4—S. A. Y., C. Aug. Bellemare (J. Carbonneau) 18.00.
Punition : R. Rochefort.

Une victoire du C.M.A. sur le Champlain

Le C. M. A. du Cap de la Madeleine est allé rencontrer le club de hockey Champlain qu'il battait par le score de 1 à 0. Le seul point de la partie a été compté par M. Albert Rochefort. La partie s'est jouée devant une belle assistance.

Le C. M. A. accepte le défi que lui a lancé le Guilmour pour une partie ou une série qui sera jouée en ville ou au Cap.

Le Chicago annule avec Sénateurs

Ottawa, 10— La plus petite foule encore vue cette année a été témoin de la rencontre d'hier entre Chicago et Ottawa, qui s'est terminée avec un score de 3 à 3.

Première période
1—Ottawa, Cox (E. Roche, D. Roche) 17.40
Punitions: March.
Deuxième période
2—Ottawa, Weiland (Finnigan) 19.54
Punitions: March, Coulter.
Troisième période
3—Ottawa, Howe (Forslund) 4.10
4—Chicago, Jenkins (Cook, Thompson, MacFayden) 8.40
5—Chicago, Cook 10.00
6—Chicago, Burch (Gottselig) 13.20
Puntions: Rockburn, Burke, Burch, Rockburn (Majeure) Shields (mauvaise conduite).
Période supplémentaire
Pas de point.
Pas de punition.

La Tuque et les Granites annulent hier

Québec, 10 (P.C.)—Les Loups du Nord et les Granites ont annulé 1 à 1, hier soir, dans la première partie d'une série de deux au total des points dans la finale pour le championnat intermédiaire de la province. La vainqueur de la série rencontrera le champion sénior de la province.

Les Granites furent les premiers à compter lorsque Amy déjoua Bolduc sur une passe de Camill Henry à la première période. C'est à la troisième période que La Tuque égalisa sur une passe de R. Lajoie à Genois. La deuxième partie aura lieu à La Tuque, dimanche prochain.

Les Américains se font battre par les Bruins

Boston, 10.— Les Bruins de Boston ont délogé les Américains de la troisième position de la section canadienne en les battant 4 à 2, tandis que les Canadiens triomphaient des Maroons. Les Bruins furent invincibles au cours de leurs quatre dernières parties en gagnant trois et en annulant une.

Première période
1—Américains, Sheppard (Brydge, Himes) 0.30
2—Boston, Clapper (Owen, Beattie) 10.22
3—Boston, Stewart 11.42
4—Boston, Clapper (Shore) 16.05
Punitions: Lamb 2, Dutton 2.
Deuxième période
5—Américains, Sheppard (Himes, Brydges) 10.55
6—Boston, Clapper (Beattie) 16.30
Punitions: Smith, Bridges.
Troisième période
Pas de point.
Pas de punition.

Le programme du club de ski

Le programme du club de ski pour la fin de semaine comprendra, dimanche après-midi, les sauts pour la classe A et B pour le championnat de la ville. Une autre attraction aussi au programme pour dimanche est la course du trésor caché, qui promet d'être très intéressante.

Le club avait reçu pour dimanche une invitation du Shawinigan Athletic Club. Il n'a pu organiser cette excursion à temps pour dimanche et il espère pouvoir se reprendre la semaine prochaine

Demain après-midi, aura lieu une course de huit milles pour les intermédiaires.

LES FAMILLES LAFLAMME ET PERREAULT

ont la douleur de vous faire part du décès de

GERTRUDE PERREAULT

épouse de Marcel Laflamme, survenu le 9 mars, 1933, à l'âge de 28 ans.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré lundi, le 13 mars, à 9.30 heures, en l'église Cathédrale.

Le convoi quittera la résidence mortuaire, No 692, rue Bonaventure, à 9.15 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture. L'inhumation se fera à St-Anselme, comté Dorchester.

Les Trois-Rivières, 10 mars, 1933.

LES FAMILLES LECLERC ET HENNESSY

ont la douleur de vous faire part du décès de

HARRY LECLERC

époux de Lyzzi Hennessy, survenu le 9 mars, 1933, à l'âge de 69 ans et 5 mois.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré lundi, le 13 mars, à 8.30 heures en, l'église Cathédrale.

Le convoi quittera la résidence mortuaire, No 982, rue Cartier, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Les Trois-Rivières, 10 mars, 1933.

Trudel remporte les honneurs de la deuxième éliminatoire, hier soir, roulant 1700 en 10 parties

Alfred Trudel a remporté les honneurs de la deuxième éliminatoire du tournoi de petites quilles pour le championnat de la ville, hier soir, à la salle Laviolette, lorsqu'il a roulé 1700 en 10 parties consécutives pour conserver une moyenne de 170. Trudel a roulé une partie de 214 et une autre de 243, ce qui lui a fortement aidé à réussir un aussi beau score.

Douze joueurs étaient aux prises, dans la deuxième éliminatoire et ils se sont classés dans l'ordre suivant: Alfred Trudel 1700, Maurice Gauthier 1585, Charlie Bouchard 1473, J. A. Jourdain 1458, Després 1428, P. Larivières, 1360, Valois 1319, Jacques Hébert 1303, Legault 1272, Crépeau, 1247, Blouin 1224 et Duchesneau 1129.

Les quatre derniers joueurs, Legault, Crépeau, Blouin et Duchesneau se trouvent par le fait même éliminés. Duchesneau a subi, hier, un revers de fortune considérable, car la semaine dernière il finissait en première position pour causer une surprise à tous ses adversaires. Hier soir, pour oublier son échec, il a reçu une jolie cou pe donnée par un groupe d'amis, qui avaient prévu ce qui arriverait, semble-t-il.

Dernières parties de la ligue de grosses quilles jouées au Central Bowling

Les dernières parties de la ligue de grosses quilles au Central Bowling se sont terminées par les victoires pour le Saint-Philippe et le Dominion Stores, qui ont gagné chacun deux parties contre le Leblanc et Frères et le Marché Laviolette. Saint-Louis a réussi le meilleur total avec 469.

LEBLANC ET FRERES (2)				
Fournier	123	96	174—	393
C. Leblanc	89	107	108—	304
Desfossés	146	135	157—	438
E. Leblanc	144	135	111—	390
W. Guy	166	152	148—	466
	668	625	698—	1991

ST-PHILIPPE (2)				
Leclerc	132	119	121—	382
Robert	144	138	162—	444
St-Louis	170	148	151—	469
Gendron	139	155	127—	411
Blouin	118	190	126—	434
	703	750	687—	2140

DOMINION STORE (2)				
Bédard	115	137	165—	417
Badeau	111	181	134—	426
Brunelle	105	100	145—	350
Coutu	148	112	123—	383
Délisle	131	137	137—	544
	610	667	643—	1920

MARCHE LAVIOLETTE (1)				
Thibodeau	151	133	91—	375
L. Joubert	146	147	118—	411
J. Boiselair	128	125	165—	418
Charette	136	115	154—	405
Houle	58	68	97—	223
	619	588	625—	1832

Les Rangers vainqueurs du Détroit

New-York, 10.— Les Rangers ont triomphé du Détroit 3 à 2, hier soir, devant une foule de 12000 personnes pour mettre plus contestée la course à la première position dans la section américaine de la N. H. L.

Première période
1—Rangers, Brennan 10.40
Punitions: Johnson, Goldsworthy, Seibert .
Deuxième période
2—Détroit, Sorrell (Goldsworthy) 6.46
3—Détroit, Carson 10.37
4—Rangers, W. Cook 19.45
Punition: F. Cook, Evans,
Troisième période
5—Rangers, Dillon (Johnson, Boucher 9.10

Nouvelle victoire du club Guilmour

Devant une foule considérable le Guilmour a remporté une deuxième victoire sur le club Laurier au score de 3 à 1. Le club Laurier était composé de joueurs de la ligue Laviolette et de trois ou quatre joueurs de la ligue de la cité. La rondelle fut mise au jeu par M. Philippe Bigué.

Voici l'alignement et le sommaire:

Guilmour		Laurier
Cajolet	buts	Fortin
G. Gouin	défenses	E. Lavoie
P. Caron		Villemure
Doyon	centre	Veillette
L. Guimond	ailes	Gosselin
R. Guimond		Bourdages
R. Jolin	subst.	Carpentier
Robinson		Durocher
P. Chamberland		Guillemette
P. Guimond		Bédard
U. Chamberland		

Première période
1—Guilmour: Guimond (Robinson). 15.30
Punitions: G. Jolin, Veillette, R. Jolin, Gosselin.
Deuxième période
2—Guilmour: Guimond R. (Chamberland, Caron). . 12.00
3—Guilmour: Robinson (Guimond L.). 14.00
Punitions : Gosselin, Lavoie.
Troisième période
4—Laurier Lavoie 16.00
Punitions : Villemure, Chamberland, H. P. Robinson, Caron, Veillette.
Arbitres: Lamarre et Pothier.
Chronoméreur : R. Bellemare.
Pénitencier : Charette.

On annule à St-Alexis

St-Alexis, 9.— Deux clubs locaux les "Anciens et les "Nouveaux" se sont rencontrés sur la patinoire locale, pour annuler au score de 5 à 5. Les Nouveaux prirent d'abord l'avantage G. Tremblay comptant sur une passe de Searle. F. McMurray égalisa les chances. Des points de Searle et G. Tremblay portèrent le score à 3 à 1 pour les "Nouveaux". O. Tremblay compta pour diminuer d'un point l'avance des Nouveaux, qui revincent cependant à l'attaque pour compter deux fois par l'entremise de Searle. Les "Anciens" se rallièrent et McMurray compta deux fois et Paul Lemay une fois pour égaliser les chances.

Au Central

Ce soir, au Central Bowling, aura lieu l'ouverture d'une série de rencontres de petites quilles entre le Morrissette et le Goneau électrique. Les parties commenceront à 7 heures et 30.

Jean Pusie signe avec Rangers

New-York, 10 — Jean Pusie, l'ancien joueur de la ligue canadienne-américaine, qui joue maintenant à Vancouver, a signé un contrat avec les Rangers, dont il portera les couleurs l'hiver prochain. Pusie n'a que 22 ans. Il se rapportera aux Rangers au début de la prochaine saison.

Beau succès de cette soirée à Shawinigan

Shawinigan Falls 7— La soirée sportive organisée conjointement par l'Union Musicale de Shawinigan Falls et les "P'Tits Vieux" qui s'est déroulée à l'aréna a été un succès sans précédent dans les annales du sport ici.

M. Maurice Coutu, sec.-trésorier de l'Union Musicale, Albert Perron et Alfred Maillette organisateurs conjoints ont vu leur travail et leur dévouement se couronner d'un succès dont ils peuvent être fiers.

A 7.30 p.m. une grande parade, laissant la salle de l'Union Musicale se rendit aux magasins "Drôlet Limitée" chercher la "Coupe Souvenir" exposée dans les vitrines spacieuses, et de là se diriger entre une double haie de spectateurs à l'aréna, ou une foule compacte les attendaient. L'Ordre de la parade était le suivant: 1—Constable en motocyclette; 2—Le grand maître des "P'Tits Vieux" accompagnés de 2 petits bonhommes déguisés en "P'tits Vieux"; 3—L'Union Musicale de Shawinigan Falls; 4—La coupe; 5—Fermant la marche "Un grand nombre de "P'Tits Vieux".Tous ces figurants costumés et grimés, le plus bizarrement possible présentaient l'aspect d'un véritable Carnaval d'Hiver.

Prirent place dans les loges d'honneur MM. les échevins J. A. Richard, W. Richard, Jos. Veilleux et Lucien Bourassa. Son Honneur le maire Albert Gigaire retenu au lit par la maladie s'était fait excuser.

Aux accompagnements de la fanfare M. Otto Mazer de St-Moritz, Suisse donna une superbe exhibition de patinage de fantaisie qui lui valut les applaudissements de la foule. M. Mozer est un artiste consommé de cet art, il a pris part à de nombreux concours de cette sorte en Suisse et s'en est toujours brillamment tiré.

Résultats des courses:

1—Course en avant: Equipes de la ligue de Hockey de la Cité.

1-2 mille: 1er M. Houde Shaw. Chemicals 1 m. 20 sec.; 2e M. Massicotte Shaw. W. and P. Co. 1 m. 20 secondes.

2—Course mixte: Equipes de la ligue de Hockey de la Cité:

2 tours: 1er MM. Houde et Laperrière, Shaw. Chemicals; 2e MM. M. Poirier et Godin C.I.L.

3—Course à pied: Musiciens et "P'Tits Vieux".

1er: M. Weber, 2e Ed. Hogue, 3e Jules Trudel.

4:—Course "free-for-all" — 25 partants, P'Tits Vieux et Musiciens. 1er. M. Weber, P. E. Caron et 3ème M. Guertin.

5:— Course à trois jambes: 1er MM. Caron et Blouin; 2ième, MM. T. Larose et M. Weber.

6:— Course en traineaux: 8 équipes. 1er. MM. R. Houle et M. Grenier; 2ième MM. A. Vanasse et T. Prévost; 3ième, MM. M. Blouin et P. E. Caron.

7:— Course avec un ski et un patin: 1er. M. Weber, 2ième. M. Coutu.

Faisant un à un leur apparition sur la glace, les Musiciens et les P'Tits Vieux costumés, la figure grimée à les rendre méconnaissables amusent beaucoup les spectateurs. Chacun d'eux faisant sosn possible afin de bien remplir le rôle qui lui était attribué.

Au début de la partie, M. l'échevin J. A. Richard présenta aux équipes la coupe emblème et en quelques mots bien choisis remercia la population de s'être portée si nombreuse à cet événement unique de la saison, ce qui prouvait tout l'intérêt qu'elle manifestait vis à vis les musiciens et leurs amis.

Défi accepté

"Le club de Ste-Geneviève, accepte, le défi du club St-Prosper, et il sera heureux de lui rendre visite dans le plus tôt possible, pouvu qu'il vienne finir sur le terrain de Ste-Geneviève la partie déjà commencée, entre St-Prosper et Ste-Geneviève, et non finie.

Le Wabasso et le Yamachiche joueront ce soir à l'aréna

Le Yamachiche, qui a su, au cours de l'hiver, se mériter la réputation d'être un des plus forts clubs amateurs de la région, tentera une expérience, ce soir, et mettra ses forces à l'essai en venant rencontrer le Wabasso dans une partie à l'aréna. — La rencontre promet d'être très intéressante.

Yamachiche jouera, ce soir, à l'aréna contre le Wabasso de la ligue de hockey de la cité. Le Yamachiche, qui a su établir un record imposant au cours de l'hiver et se classer parmi les meilleurs clubs amateurs de la région veut éprouver ses forces. C'est pourquoi il a jugé qu'il n'y avait pas de meilleur moyen que d'aller jouer sur une glace étrangère. Pour cela il n'a pas hésité à louer l'aréna pour une soirée et il espère que l'expérience sera tout à son avantage.

Le fait est qu'ils n'ont pas choisi le dernier venu. En retenant le Wabasso comme adversaire ils auront à lutter contre un des meilleurs clubs de la ville. Il faut aussi tenir compte que les jeunes joueurs d'Yamachiche en seront à leurs débuts sur une patinoire fermée et ils constateront que ce n'est pas du tout la même chose que de jouer en plein air.

Browning bat Malcewicz en une heure

Toronto, 10 (P.C.)— Toujours vainqueur à Toronto depuis octobre dernier, Joe Malcewicz, la pathère d'Utica, a du s'avouer vaincu devant Jim Browning, le nouveau champion du monde, à la suite de sa victoire sur Lewis. Une foule de 9500 personnes a vu Browning s'assurer la seule une heure et 19 minutes avec sa fameuse prise de ciseaux de corps, chute de la rencontre au bout de Browning pesait 239 soit 36 livres de plus que Malcewicz.

Le Canadien triomphe des Maroons 3 à 1

Montréal, 10—Les Canadiens et les Maroons n'ont pu régler la question de la possession de la coupe Kennedy, pour la saison 1932-33, car ils se trouvent sur un pied d'égalité, à la suite de la victoire de 3 à 1 remportée par le Canadien. Cette victoire comporte aussi un double avantage pour le Canadien, car elle lui a permis de prendre seul la troisième position, les Américains se faisant battre 4 à 2 à Boston.

Le Canadien prit l'avantage au début de la partie comptant deux points dès la première période, Larochelle déjouant Kerr sur une passe de Leduc. Une combinaison Joliat-Morenz donna le deuxième point du Canadien. Les Maroons comptèrent leur unique point sur une passe de Jimmy Ward à Hooley Smith.

A la deuxième période Morenz compta son deuxième point de la soirée sur un bel effort individuel.

Première période
1—Canadiens: Larochelle (Leduc). 7.55
2—Maroons: Smith (Ward) . 14.55
3—Canadiens: Morenz (Joliat). 8.33
Punitions: Conacher, Northcott, Morenz.
Deuxième période
4—Canadiens: Morenz. . . . 11.44
Punitions: Gagnon, Northcott, Leduc, Conacher, Trottier.
Troisième période
Pas de point.
Pas de punition.

Des scores intéressants dans la ligue féminine

Des parties intéressantes ont eu lieu dans la ligue des jeunes filles à la salle Laviolette. Le Guignard, le Bell Telephone et le Kresge ont gagné chacun deux parties sur le Zellers, le Fortin et le club indépendant. Le Guignard a roulé le meilleur total avec 1222 et il ne perdit la deuxième partie qu'à la suite d'un détail. Les deux clubs avaient réussi le même score et le détail donna 38 au Zellers contre 35 pour le Guignard. Mlle Guignard réussit le plus fort total avec 265 dont une partie de 110.

ZELLERS (1)				
Mlle Lamarche	69	100	81—	250
Mlle Boisvert	61	95	70—	226
Mlle Griffin	63	60	83—	206
Mlle Fugère	75	109	74—	258
Mlle Lamarche	68	50	69—	187
	336	414	377—	1127

GUIGNARD (2)				
Mlle Lajoie	72	68	80—	220
Mlle Lampron	83	55	101—	239
Mlle Gervais	68	91	73—	196
Mlle Guignard	84	110	71—	265
Mme Brochu	87	90	89—	256
	394	414	414—	1222

KRESGE (2)				
Mlle Dostie	16	39	32—	87
Mlle Carignan	46	45	81—	172
Mlle Rheault	62	61	48—	171
Mlle Rousseau	47	79	74—	200
Mlle Gauvin	47	65	79—	191
	218	289	298—	861

CLUB INDEPENDANT (1)				
Mlle Lesieur	58	45	71—	174
Mlle Livernoche	33	73	67—	173
Mlle Grenier	35	47	48—	130
Mlle Mercier	23	51	74—	148
Mlle Lasanté	57	61	63—	181
	208	267	329—	806

FORTIN LTEE (1)				
Mlle C. St-Hilaire	54	74	71—	199
Mlle N. Thibault	76	70	60—	206
Mlle J. St-Hilaire	46	81	73—	200
Mme Morasse	70	83	69—	222
Mlle A. Leclerc	68	83	80—	231
	314	391	353—	1058

BELL TELEPHONE (2)				
Mlle J. Beaudoin	76	67	65—	208
Mlle J. Panneton	82	68	76—	226
Mlle M. Barry	70	88	69—	227
Mlle M. A. Chamberland	83	56	80—	219
Mme Bolduc	79	86	94—	259
	390	365	384—	1139

DEFI

Le club Laurier lance un défi au club Guilmour pour une série "home and home", pour un pari ou pour le sport. S'adresser A. Lamarre, 1052 Ste-Angèle ou répondre par la voix du Nouvelliste.

CHEVROLET ANNONCE

UN NOUVEL AUTO A BAS PRIX

comme ligne complémentaire de la présente série de CHEVROLET SIX!

UNE autre nouvelle ligne fameuse d'autos venant du leader! Dignes compagnons du présent Chevrolet Maître Six, l'auto le plus populaire du monde! Chevrolet présente aujourd'hui le nouveau Six Régulier—aux plus bas prix jamais posés sur les autos Chevrolet six cylindres avec carrosserie fermée.

Chaque type de carrosserie est un gros automobile de dimension et de longueur régulières. Chacune de ces voitures est complètement nouvelle—le fruit de plus de deux années de préparation, de développement, d'épreuves et de perfectionnement. Et ce sont toutes des Chevrolet dans toute l'acception du mot . . . offrant les mêmes standards de qualité . . . de performance . . . de fidélité et d'économie qui ont fait de CHEVROLET le plus grand nom dans l'automobilisme à bas prix.

Comme son aîné, le Maître Six, le nouveau Chevrolet est *fait sur commande pour les Canadiens.* Il a les caractéristiques que les automobilistes canadiens ont demandées lors de la grande consultation des automobilistes du Dominion par Chevrolet.

Grâce à la présentation de ce nouvel auto, c'est la première fois que le public canadien puisse acheter un automobile de dimension régulière dans lequel un maximum de qualité vienne s'associer à un maximum d'économie générale. Ne manquez pas de voir ce Chevrolet Six Régulier. C'est un auto sur lequel tout automobiliste canadien voudra se renseigner complètement—aujourd'hui!

GRANDS POINTS DE QUALITE

MOTEUR SIX CYLINDRES
60 chevaux . . . Monté sur Caoutchouc . . . Graissage par Pression . . . Carburation Descendante . . . Ventilation du Carter.

CARROSSERIES FISHER
Le nouveau style "wind-stream" avec garde-boue drapés et sans lequel nul auto n'est vraiment moderne.

VENTILATION SANS COURANT D'AIR
La Ventilation Fisher Sans Courant d'Air, maintenant fameuse, individuellement contrôlée par chaque passager, suivant ses propres besoins.

VITRE DE SURETE
Pare-brise et volets de ventilation Fisher Sans Courant d'Air en Vitre de Sûreté Duplate.

CHANGEMENT DE VITESSES
Deuxième Engrenage Silencieux . . . le Changement de Vitesses est silencieux, rapide et sans effort.

AUTRES CARACTERISTIQUES
L'allumage et toutes les serrures fonctionnent avec une même clé . . . les phares à double rayon sont abaissés au moyen d'un bouton sur le plancher . . . instruments du type aviation.

Pour le Coupé régulier livré à vous à Trois-Rivières
$755
POUR LE COACH $771 A TROIS-RIVIERES
POUR LE COUPE AVEC SIEGE EXTERIEUR $802 A TROIS-RIVIERES
Les prix couvrent l'équipement complet et comprennent tout ce que vous avez à payer, sauf la licence.

VISIBLE DANS LES SALLES DE MONTRE DES DEPOSITAIRES CHEVROLET

THREE RIVERS CHEVROLET MOTOR SALES, LIMITED
755, Rue Champflour — Trois-Rivières
Représentants pour la vente et le service des autos Pontiac et McLaughlin-Buick
GARAGE TREPANIER, Shawinigan Falls

Bourse, Commerce et Finance.

L'indice recule pour la première fois en quelques séances. — La tenue des vedettes

Il y eut 3 gains contre 8 pertes.— Le roulement de la journée a été inférieur de 4,000 parts à celui de mercredi. — Power se tient à 41.

BOURSE DE MONTREAL

Cours du 9 mars 1933 fournis au Nouvelliste par L. G. Beaubien & Cie.

15—B. C. Power 'A'	16¼	16¼	16¼	16¼
72—Bell Telephone Company	89	90	89	89
446—Brazilian	8	8	8	8
35—Can. Car & Foundry Co.	3¼	3¼	3¼	3¼
2—Can. Car & Foundry Co. pfd	10¾	10¾	10¾	10¾
30—Can. Ind. Alc. Co. L'td cl. B.	1	1	.90	.90
810—Canadian Pacific Railway	11⅝	11½	11⅝	11½
5—Can. Cement pfd	15	15	15	15
110—Cockshutt Plow	4	4	4	4
325— Con. Mining and Smelting	65	65	65	65
10—Can. Hydro Electric Pfd	37	37	37	37
410—Dominion Bridge Co.	15⅝	15⅝	15½	15½
100—Dominion Textile	47¾	47¾	46½	46½
5—Eastern Dairies	3	3	3	3
625—Hollinger C. Gold Mines	7	7.10	7	7
1741—International Nickel Co.	9⅝	9¾	9½	9½
150—Massey-Harris Co. L'td	3	3	3	3
1430—Montreal L. H. & P. Cons	29	29	29	29
196—Mtl Power Deb.	41	41	41	41
5—McColl Frontenac Oil	8	8	8	8
30—National Breweries	15	15⅝	15	15⅝
1—Ogilvie Flour Mills	105	105	105	105
5—Ogilv. Flour Mills Com pfd	115	115	115	115
75—Quebec Power Co.	12¼	12¼	12	12
411—Shawinigan Water & Power	10⅝	10⅝	10⅝	10⅝
95—Sherwin Williams Co. Pfd	40	40	40	40
15—Steel Co. of Canada	17	17	17	17
BANQUES				
16—Commerce	127	127	127	127
66—Montréal	163½	164	163	163½
8—Nova Scotia	248	248	248	248
20—Royal	130	130	130	130

CURB DE MONTREAL

Cotations fournies au "Nouvelliste" par L. G. Beaubien, 175 rue Notre-Dame

British Am. Oil	8¼	8	8
Beauharnois 'A's	80	80	80
C. North Pow Pfd	71	71	71
Dist. C. Seagrams	4⅝	4⅝	4⅝
Imp. Oil	8½	8¼	8⅛
Imp. Tobacco	7⅞	7⅞	7⅞
Int. Petroleum	11	11	11
Walk. Gooderham	5¼	5	5¼
W. Gooderham pfd	9¾	9¾	9¾
Arno	3¼	3	3
Granada	1.34	1.30	1.31
Howey	70½	70	70
Falconbridge	2.61	2.60	2.60
Kirkland Lake	39	39	39
Lake Shore	34.75	33.75	33.75
Mining Corp.	4⅝	4½	4½
Mosa Mines	17½	17	17
McIntyre	23.85	23.75	23.85
Noranda	23.40	23	23.10
Premier	73	73	73
Parkhill	18½	17½	18½
Peninsular Pet	3	3	3
Sullivan	32	31	32
Stadacona	3¾	3¾	3¾
Sylvanite	90	90	90
Sheritt Gordon	46	46	46
Siscoe	1.45	1.43	1.44
Teck Hughes	4.20	4.10	4.10
Ventures	1.06	99	1.06
W. Hargraves	4.35	4.20	4.28
Ford of Can.	6⅝	6⅝	6⅝

M. Arthur P. Earle

Le Président de l'Assurance-Vie Montréal Life, dont le rapport Annuel vient d'être publié.

Air Reduction Company annonce la mise en paiement de son dividende trimestriel régulier de 75 cents par action.

Les produits De la ferme

Montréal, 10—Les oeufs frais sont montés de le la douzaine hier sur le marché de Montréal avec la tempête de neige et le froid. Ils se vendaient 24-25c pour les extras, 22-22c pour les premiers, 21-22c pour les oeufs de poulettes et 20-21c pour les seconds. Les prix minimum prévalaient au commencement de la journée, mais ils ont été dépassés à la fin par les maximums. Les arrivages d'hier ont été de 1,105 caisses contre 726 le même jour la semaine dernière.

Les prix aux marchands détaillants ne sont pas montés hier mais on a fortement parlé de leur hause pour aujourd'hui.

	En cartons	libres
Spéciaux	29	28
Extras frais	27	26
Frais premiers	25	24
Frais de poulettes	24	23
Frais seconds	22	22

Le marché du beurre a maintenu son avance de la veille et se vendait 23-23 1-4c la livre pour le pasteurisé No 1. Les arrivages d'hier ont été de 18 boîtes.

Le marché du fromage demeure ferme à 10-10 1-2c la livre pour le coloré de pâturage; la seule marchandise demandée et vendue. Arrivages d'hier 18 boîtes.

Le marché des patates est inchangé à 70-75c les 80 livres pour les Montagnes Vertes de l'Ile du Prince Edouard et du Nouveau Brunswick et 65-70c les 80 livres pour les Blanches locales.

Les prix sont toujours les mêmes sur le marché des volailles.

	A	B
Volailles pour bouillir	12-18	10-16
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Poulies nourris au lait	18-23	16-21
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour le gril	24-28	22-26
Pigeons pour le gril	25-27	23-25
Dindons	18-20	16-18
Canards	16-19	14-17
Oisons	10-12	8-10
Oies	10-12	8-10

Définition du certificat et du script

Depuis qu'un congé bancaire a été décrété aux Etats-Unis, on entend parler à tort et à travers de l'émission de certificats des chambres de compensations et de scripts des chambres de compensation devant remplacer temporairement l'argent. On sait qu'à l'heure actuelle il y a pour environ sept milliards de dollars en circulation dans tous les Etats-Unis. Cet argent circule comme autrefois excepté dans les cas où les propriétaires l'ont enfoui quelque part. Mais ce qui est ennuyeux, c'est que les gens qui ont de l'argent en banque ne peuvent pas toucher de billets de banques tant que le congé bancaire n'aura pas pris fin pour l'excellente raison que les banques ne peuvent pas honorer leurs chèques. Dans plusieurs milieux financiers, l'on insistait sur la création de certificats des chambres de compensations. Il s'agit ici de certificats ayant pour but de faciliter les compensations entre comptes de banque d'une même ville ou entre comptes de banques de villes différentes. En ce faisant, on aurait permis du même coup la circulation des chèques sans pour cela que des montants additionnels d'argent aient été mis en circulation. L'émission de scripts des chambres de compensations est une toute autre paire de manches, car dans l'esprit de plusieurs ces scripts devaient être donnés par les banques en paiement des chèques des déposants, ce qui en définitive, aurait eu pour résultat de laisser en circulation générale deux series d'argent: les billets ordinaires déjà en cours et les scripts. L'idée a été vite rejetée par les autorités de l'émission de ces scripts et il appert même que le gouvernement américain préfère émettre de nouveaux billets, créant par le fait même une inflation temporaire qui ne pourra que nuire au cours du dollar, plutôt que de permettre l'émission de certificats des membres de compensations pour la circulation des chèques dans les affaires tout en restreignant les remboursements de chèques aux déposants. Certificats, scripts, inflation, et quoi encore! Il nous semble que l'"almighty dollar" de l'oncle Sam prend de ce temps-ci une tendance bien humiliante.

M. Huet Massue a entretenu hier

Suite de la page 3

Cette expérience de la Shawinigan sur la relation existant entre les taux et la consommation dans les districts ruraux explique pourquoi elle considère que la réduction des taux dans la Province de Québec doit être en proportion de l'augmentation de la consommation et nous concluons que les personnes qui prétendent que si les taux étaient plus bas, la consommation serait plus élevée, n'ont jamais réalisé la situation.

Quant à ce qui concerne le service domestique urbain, à lire certains articles de journaux, et à entendre certaines discussions sur les taux demands pour l'électricité domestique dans la ville de Québec on pourrait s'imaginer que le pauvre consommateur est bien opprimé.

Si cependant nous examinons sérieusement la situation exacte, le problème apparaît sous un tout autre jour.

Un examen de la distribution de la consommation domestique révèle que le montant payé par jour pour leur électricité par les 3-5 de tous les consommateurs dans la ville de Québec est de 5cts soit à peine l'équivalent du prix de:

5 cigarettes.
2 journaux.
5-6 de billet de tramway.
1-6 de gallon de gazoline.
1-2 pain.
1-5 lb de beurre.
1-2 verre de bière.

et ceci pour un service qui peut être utilisé à toute heure du jour ou de la nuit, au caprice du consommateur.

On a aussi prétendu que la surcapitalisation des compagnies dans Québec était la raison des taux taux plus élevés dans Québec que dans Ontario.

Ceci est absolument faux et la preuve, c'est que le montant investi dans la production et la transmission dans le système Shawinigan et apparaissent comme tel à son actif est de $282.00 par C.V. an, tandis que le montant investi pour la production et la transmission dans le système Niagara est de $302.00 par C. V. an.

Pour ce qui concerne la distribution il en coûte $48.00 par habitant dans les sept plus grande ville d'Ontario, tandis que l'évaluation du système de distribution de la ville de Québec n'est que $37.00 par habitant.

Pour ce qui concerne la distribution rurale, il en coûte dans le système de la Shawinigan $1600 par mille et dans Ontario $2000.00.

Nous voyons que l'évaluation physique des propriétés de la Shawinigan est sur un pied d'égalité et même moins élevée que dans l'Ontario.

Si l'évaluation des propriétés du système étatisé d'Ontario qui opère depuis 25 ans, peut servir de base de comparaison, comment peut-on accuser les compagnies privées dans la Province de Québec de surcapitalisation lorsque l'évaluation de leurs propriétés, telle que portée à l'actif de leur bilan est moindre que la valeur portée à l'actif de la Commission Hydro Electrique d'Ontario.

A propos des réserves de la C. H. E. d'Ontario, examinons l'exercice 1930 par exemple. Les revenus obtenus dans le district Niagara ont été de $32.80 par C. V. an; durant la même période les revenus obtenus par la compagnie Shawinigan ont été seulement de $20.80 par C. V. an.

La différence du prix obtenu par H. P. an dans les deux systèmes, soit $12.00 par H. P. an est due à une plus grande consommation et à une meilleure diversification de la demande dans Ontario.

Durant cette année, une réserve de $7,000,000 a été accumulée par le système Niagara, qui a vendu 660,000 C. V. an.

On voit facilement qu'à elle seule la différence de $12.00 perçue par C. V. an a permis d'obtenir cette réserve et que si le prix reçu par C. V. an, avait été le même que dans Québec, aucune réserve n'aurait pu être effectuée.

La dernière partie de notre étude traite des revenus qui seraient reçus par différents systèmes municipaux d'Ontario, s'ils devaient opérer dans les mêmes conditions que les compagnies privées opèrent dans Québec.

En général on trouve que les revenus reçus seraient à peine la moitié de ceux reçus actuellement des clients domestiques et commerciaux Ontariens.

Ces systèmes municipaux sont supposés vendre leur électricité au prix coutant.

Or en opérant dans les conditions du marché de l'électricité à Québec, ces systèmes municipaux verraient leurs revenus diminués de moitié, leurs obligations demeurant pratiquement les mêmes. Il est donc absolument logique de dire que les taux devraient être considérablement augmentés pour compenser la diminution des revenus.

Le système électrique serait-il municipalisé dans la Province de Québec que les taux seraient probablement plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Dans cette étude des conditions du marché pour la vente de l'électricité dans la Province de Québec nous avons prouvé, je crois, que la Commission Hydro Electrique d'Ontario, n'aurait pas pu dans ces conditions opérer avec le succès qu'elle a pu avoir dans Ontario. Que les taux qu'elle aurait demandés seraient différents des taux qu'elle a établis en Ontario.

Nous avons prouvé aussi, je crois, que les comparaisons de taux faites par les adeptes de la municipalisation sont injustes, et que les taux que devraient demander un système municipalisé dans Québec seraient probablement plus élevés que les taux actuellement demandés par les utilités Publiques Privées.

Dans la comparaison des activités industrielles dans les deux Provinces, il ne faut pas oublier que la situation géographique même d'Ontario au centre économique du Canada, a attiré certaines industries qui ont contribué une large part de l'activité manufacturière totale.

Ainsi l'automobile et ses industries alliées se sont établies en Ontario pour plusieurs raisons, soit, le climat, la facilité de distribution et la proximité des centres manufacturiers d'automobile avec les Etats-Unis.

Ces activités ont contribué à la production manufacturière de 1929 pour quelques $450,000,000.

La production des abattoires et salaisons a de même bénéficié de la situation géographique d'Ontario pour quelques $70,000,000.

Il en a été de même pour la production des minoteries $70,000,000.

Des instruments aratoires $70,000,000.

L'activité minière trois fois plus grande en Ontario a certainement contribué à une production manufacturière importante probablement de $50. à $100,000,000.

Nous trouvons ainsi des productions manufacturières, pour une valeur de $700,000,000 par des industries qui logiquement ne pouvaient s'établir ailleurs qu'en Ontario au centre géographique et économique du Canada.

Si on en'evait ces industries en Ontario, il resterait une production de $1,400,000,000; production s'emblable à celle de la Province de Québec.

Si nous nous arrêtons un instant pour examiner ce qui s'est fait dans la Province de Québec depuis quelques années nous pouvons réellement espérer pour l'avenir.

En effet, nos mines ont été considérablement développées, déjà nous produisons plus de $500,000 d'or par mois, et cette activité augmente très rapidement.

La crise mondiale a affecté temporairement le marché du cuivre, nous en possédons des quantités énormes, et à des prix pouvant faire comptitione à n'importe qu'elle autre pays.

De l'alluminium nous avons que commencé à en produire; que les conditions redeviennent normales et nos industries au Lac St-Jean prendront un nouvel essor.

De l'amiante nous en avons en quantité.

L'industrie du papier, très importante dans la Province, se trouve actuellement dans une position difficile, la structure financière des compagnies a été ébranlée, elle sera consolidée et ce n'est pas être prophète que prédire pour cette industrie un relèvement qui lui fera connaitre de nouveaux jours de prospérité.

Dans les derniers trente ans nous avons fait des merveilles dans la Province de Québec.

Dans l'enthousiasme du succès nous avons peut-être fait des erreurs la crise nous les a fait connaitre.

Avec du travail, de la coopération, de la tenacité et de l'économie, il n'y a pas de raison que, avec toutes les ressources naturelles que nous possédons, tant en matière première, qu'en esprit d'initiative, que nous ne parvenions pas à compenser l'avantage que donne aujourd'hui à Ontario sa position géographique.

RADIO PROGRAMMES CHOISIS

Poste CKAC

Vendredi le 10 mars.

8.00 — L'heure provinciale avec le programme qui suit:

Audition par "Les Disciples de Massenet" (choeur de 44 voix mixtes) sous la direction de M. Charles Goulet.

8 h. — Causerie: "Vers les sommets" M. Lucien Duchaine.

8 h. 15 — Concert:

1—
a) "Mon coeur se recommande à vous"... di Lasso.
b) "Quand mon mari vient du dehors"... di Lasso.
c) "Bounm Badiboum... (harmonisation d'Oscar O'Brien).
d) "Bien Heureux est Celui" (Cavaleria Rueticana)...Mascagni

Soliste: Mlle Marguerite Ducheene "Les Disciples de Massenet"

Directeur: M. Charles Goulet.

Au piano d'accompagnement: le Dr Jean Moreau.

2—
Pièce à deux pianos: "Concertstuck" (Pièce de Concert) Op. 40.... Chaminade

MM. Dantès Belleau et Allan McIver.

3.—
a) "La Rose".... Coquard.
b) "Et moi je m'enfuyais"... Harmonisation de Whitehead.
c) "Le Sommeil de l'Enfant-Jésus" Gevaert.
d) "Le Beau Danube Bleu.. Strauss

Soliste: Mlle Marguerite Duchesnee.

"Les Disciples de Massenet".

American Gas et Electric Co. et ses filiales ont gagné $2.17 par action commune durant 1932 au lieu de $3.44 durant l'année précédente.

D'après Financial Consel, la Bourse de New-York ne pourra pas beau coup ouvrir avant les premiers jours de la semaine prochaine.

ANNONCES CLASSEES

Prenez l'habitude de lire chaque jour cette page des ANNONCES CLASSEES. Servez-vous en pour vendre ou acheter à bon compte.

1 A Louer

LOGEMENT CHAUFFE de 4, et 8 pièces. Aussi petit magasin chauffé, rue St-Antoine. Tous logements et magasin finis à neuf. Aussi meubles neufs et de seconde-main à vendre à bas prix. S'adresser au président Hôtel Commercial, téléphone 3550.
1 (15386-Mars9-2fs)

A LOUER beau logement, 676 Ste-Julie, coin St-Prosper, 8 pièces, chambre bain, fournaise eau chaude. S'adresser 1832 St-Philippe, téléphone 431-W.
1 (15410-Mars10 11 13-3fs)

4 Chambres et Pension

A LOUER chambres confortables, avec pension si désirée, dans famille privée anglaise, sans enfants, eau chaude et froide, usage du téléphone. S'adresser 926 St-Martin, téléphone 2423-J. 1ère maison, près de l'Avenue Laviolette.
4 (15407-Mars10-1fs)

7 Divers à Vendre

BOIS ET CHARBON—Bois de chauffage, bien sec, $2. la corde livré. Bois franc $2.50. Aussi charbon de toutes sortes. Aimé Leblanc, commerçant de bois et charbon, 1085 Ave Laviolette, tél. 3465.
7 (15231-Fév.12-1mois)

CHEVAUX— Toujours le plus grand choix de chevaux et vaches laitières. WILFRID PRENEVOST, Hôtel Lamothe, Trois-Rivières, téléphone 3718. Hôtel Windsor, Louiseville, téléphone 93.
7 (15282-Fév.20-1mois)

A VENDRE: Poêles de seconde main et neufs. Meubles de seconde main de toutes sortes à vendre à prix ridicules. Téléphone 1246-M. Achetons et vendons. J. A. ALAIN, 1403 Laviolette (près de la rue St-Maurice).
7 (15376-Mars5-1mois)

A VENDRE: 2 poêles de restaurant, une caisse enrégistreuse, 1 piano électrique, 5 show-cases, un clavigraphe, 30 chaises, 6 lampes et montures électriques, 2 évantails électriques, 20 tables de restaurant avec dessus en marbre, 2 enseignes électriques. Bon marché et conditions. John B. Richer, 453 Des Forges, tél. 2953.
7 (15391-Mars8 10 11-3fs)

A L'IDEAL STORE, 658 rue Bonaventure, téléphone 1297, spécial vendredi et samedi: Sucre et cassonade, 10 lbs pour 47c; pâtes alimentaires "Hirondelle", 3 btes pour 25c; sardines Brunswick, 5c la bte. sardines Jutland, 4 btes pour 25c; saumon rose, 10c la bte ;eau de javelle, 6 bout. pour 25c; beau riz cassé, 5 lbs pour 23c; bon thé noir ou vert, 29c lb.; bon café, 25c lb.; farine à pâtisserie, sac 24 lbs 59c; farine Five-Roses, sac 24 lbs 75c; petits raisins, 2 lbs pour 25c; graisse, chaudière 20 lbs $1.89; patates, 90c la poche; savon Palmolive, 4 morceaux pour 25c et 1 bte super-suds gratis. Livraison gratuite au proche, au loin pour toute commande raisonnable.
7 (15403-Mars10-1fs)

A VENDRE: Chevrolet Sedan en parfait ordre, 2 chevaux, 3 sleighs doubles, une traine, un "lorré" d'été, faut vendre. S'adresser de 6 à 8 heures à 593 Bureau.
7 (15904-Mars10 11 13-3fs)

8 Divers

NOUVEL ATELIER de nettoyage, pressage, teinturerie et spécialité de réparations. Prix attrayants. Service de livraison. NATIONAL CLEANING & DYEING, Madame L. P. Lefrançois, propriétaire, 983 rue Champflour, téléphone 2945.
8 (15392-Mars8-1ms)

VOICI LE SECRET d'être habillé à bon marché. Suivez les clients du magasin BRIC-A-BRAC. Spécial cette semaine, pardessus de printemps neufs, $4.95. Magasin Bric-à-Brac, coin St-Philippe et St-Georges.
8 (15389-Mars8-3fs)

TEINTURERIE NATIONALE: Nouvel atelier de nettoyage, pressage, teinturerie et spécialité de réparations. Prix attrayants. Service de livraison. MADAME A. L. P. LEFRANÇOIS, propriétaire, 983 rue Champflour, téléphone 2945.
8 (15392-Mars8-1ms)

Monsieur LOUIS-PHILIPPE LAFONTAINE, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert une épicerie au No. 1287 St-Denis. Nous vendons pour du comptant seulement. Une visite est sollicitée.
8 (15399-Mars9-3fs)

Monsieur LOUIS-PHILIPPE LAFONTAINE, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert une épicerie au No. 1287 St-Denis. Nous vendons pour du comptant seulement. Une visite est sollicitée. Tél. 97.
8 (15399-Mars10 11 13-3fs)

9 Décès

BELLEFEUILLE— La famille Bellefeuille a la douleur de vous faire part du décès de Mme Antonio Bellefeuille, née Annette Johnston, survenu le 9 mars à Montréal. Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré samedi, le 11 mars, à 8.00 heures en l'église St-Eusèbe de Verceuil.
9 (15405-Mars10-1fs)

16 On Demande à Louer

DEMANDES, 2 petits logements de 2 ou 3 pièces, bain compris, chauffés. Ecrire pour détails Casier postal 416 Trois-Rivières.
16 (15408-Mars11-14-18-3fs)

17 On Demande à Acheter

CLAVIGRAPHES USAGES

Je suis acheteur de clavigraphes usagés, marques "Remington" et "Underwood". Téléphone 620.
17 (15393-Mars9-3fs)

19 Propriété à Vendre

MAISON 8 logements, à vendre ou échanger pour terre ou maison de campagne. Automobile Graham-Paige, modèle 1928, à vendre à sacrifice. S'adresser 513 Gervais.
19 (15404-Mars10 11 13-3fs)

22 Salon de Coiffure

SPECIAL d'ici au 11 mars. Travaux suivants exécutés pour 25c: Ondulation à l'eau, shampoo, marcel, komol, papier, manicure, épilage des sourcils, massages. M. Lafrance et Mlle Rivet, experts en coiffure, sont toujours à votre disposition. Permanents exécutés à prix réduits. SALON PARISIEN, 1009 St-Maurice, téléphone 1113.
22 (15311-Fév.24-12fs)

TRES SPECIAL

au Salon Laviolette, d'ici Pâques, le fameux permanent Frédérick Vita-Tonic, d'une valeur de $10. vous est offert pour $4. Shampoo gratis et coupe de cheveux si nécessaire, garanti se maintenir par lui-même sans ondulation aux doigts, 8 mois et plus. Autres permanents supérieurs pour $6. garantis pour 8 mois, shampoo et ondulation aux doigts et coupe de cheveux gratis.

GRATIS! GRATIS!

Un permanent Frédérick Vita-Tonic, sera donné gratuitement parmi ceux qui d'ici Pâques encourageront le Salon de Beauté Laviolette, le plus beau et le plus moderne aux Trois-Rivières, récemment arrivé de Springfield, Mass., avec toute la méthode américaine. Marcel 35c, shampoo 35c, ondulation aux doigts 50c, traitement du cuir chevelu 50c, manicure 50c, massage 35c, épillage des sourcils, 25c. coupe de cheveux 25c. Nous faisons le "HEMSTITCH" à 2 verges pour 15c. Fil gratis. MADAME LEBLANC, 1085 Laviolette, tél. 3465.
22 (15400-Mars8-1ms)

J'AI LE PLAISIR de vous annoncer que je viens d'ouvrir un salon de coiffure au No. 975 rue Wolfe. Ondulations, marcel 25c, papier 50c. Pour appointement, téléphonez 1724-F. Mme ARMAND DUPONT. Bienvenue à toutes.
22 (15402-Mars10 11 13-3fs)

24 Terre à Vendre

TERRE sans hypothèque, 135 arpents, bâtisses, voisine de l'école, 10 arpents du village et des chars. $1200. S'adresser: Albert D. DIAMOND, Charette, Co. St-Maurice.
24 (15387-Mars8-3fs)

A VENDRE BELLE TERRE, avec roulant et belle sucrerie. A bas prix. Aussi maison au Cap de la Madeleine. S'adresser Madame Adélard Deschamps, Ste-Etienne des Grès.
24 (15406-Mars11-1fs)

Marchands

ayez une balance TOLEDO, c'est une protection. Les Accessoires d'Etal de Boucher; Spécialité: Boyaux, épices, farines. *Bureau et Entrepôts* 506 rue Des Forges Tél. 12 CYRILLE JUTRAS, Prop.

Fév.18-1mois)

CAMIONS DIAMOND "T"
Demandez catalogue et comparez

Plus gros, plus fort, à plus bas prix pour le même tonnage.

Nouveau modèle de 1½ tonnes, 6 cylindres, chassis $1090.00—70 HP (seven main bearing crankshaft), essieux entièrement flottants, freins hydrauliques aux quatre roues. Camion "Rugby", essieux flottants, moteur Lighthead de 65 HP., six cylindres, 1½ et 2 tonnes $900.00.

Avant d'acheter ou d'échanger consultez-nous. Vingt années d'expérience à votre service. Nous vendrons votre camion ou auto à commission. Plusieurs camions et autos usagés à vendre, échanger ou à louer.

GARNEAU MOTOR SALES REGISTERED
Tél. 841

(Mars3-1mois)

AVIS AUX CULTIVATEURS

des comtés de Nicolet et de St-Maurice. A vendre à bonne conditions: différents instruments aratoires provenant de la ferme de Moise Pierre Longval, rang Grand St-Esprit, Ste-Monique, Comté de Nicolet. A savoir: épandeur d'engrais, râteau filler et chargeur à foin, moulin à battre le grain avec souffleur, séparateur et empocheur, ainsi qu'un engin à gazoline de six forces et banc de scie, le tout à très bon marché et en très bonne condition.

S'adresser à
Louis-Philippe Camirand
Grand St-Esprit, Co. Nicolet
ou à M. J. Oscar Houle,
Pharmacie Houle,
Trois-Rivières.

9-10-11

Les livraisons de De Soto par les vendeurs ont augmenté durant la semaine dernière au total de 840 au tomobiles. Les commandes non remplies sont plus considérables qu'à la même date l'an dernier.

American Water Works et Electric Co. a gagné $1.30 par action commune durant l'année finissant le 31 janvier 1933 au lieu de $2.92 par action durant l'année précédente.

Portraits

Finis avec un Joli carton
3 pour 50c
La plus importante réduction jusqu'ici offerte par
L'ATELIER A. HEROUX
252 rue Des Forges

Il faut mentionner cette annonce en vous faisant poser pour avoir cette réduction.

14 fév. 1-m.

A LOUER

Logements de 5 chambres aux "ROYAL APARTMENTS". Chambre de bain, poêle électrique, réfrigérateur électrique, eau chaude et froide. Belles grandes chambres bien éclairées. Bonne localité. Service du concierge. Prix modérés. S'adresser à W. E. ROY, 327 St-François-Xavier où 1512 Notre-Dame.

(Fév.16-1mois)

TARIF DES Annonces Classées

Minimum de 35 centins pour 25 mots au moins et un sous par mot additionnel

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie du "Nouvelliste".

TROIS ANNONCES $1.00

Tarif au mois

$7.00 pour 25 mots et 20 centins du mot additionnel

Naissances, fiançailles, prochains mariages, mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies et autres 75 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel un centin.

AUCUN REMBOURSEMENT POUR ANNONCES CANCELLEES APRES UNE PREMIERE PARUTION

TOUTES ANNONCES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE

APPORTEZ VOS ANNONCES CLASSEES DIRECTEMENT AU BUREAU OU CHEZ NOS DEPOSITAIRES DONT LES NOMS ET ADRESSES SUIVENT CI-DESSOUS

Pharmacie Normand
Rue Notre-Dame

Pharmacie Normand
439 rue Sainte-Cécile

Magasin Corona
Rue Notre-Dame

Henri Cloutier
Coin Royale et Bonaventure

Pharmacie Royale
54 Avenue Laviolette

Pharmacie Aubin
Coin Ste-Julie, et St-Maurice

Paul Gauthier
268 Avenue Laviolette

CAP DE LA MADELEINE
DAME EVA COURTEAU
28 rue Fusey

T. A. GUILBERT
638 rue Notre-Dame

SHAWINIGAN FALLS
Pharmacie Cyr

GRAND'MERE
Pharmacie Guibord

Servez-vous de nos Annonces Classées, vous aurez des résultats!

AUTOBUS DESHAIES

Départ de Deschaillons

A 7 hres a.m. tous les jours excepté le dimanche

Arr. Ste-Angèle à. . . 8.30 a.m.
Dép. Ste-Angèle à. . . 4.15 p.m.

Correspondance pour Ste-Sophie et Ste-Cécile avec les trains du matin et soir.

Cet horaire d'autobus correspond avec tous les autobus des rives nord et sud et les trains de Montréal-Québec.

VOUS ALLEZ A NICOLET? POURQUOI NE PAS PRENDRE LE

TAXI LEFEBVRE

et profiter des avantages du meilleur hôtel à Nicolet. L'Hôtel Lefebvre, située en face du couvent de l'Assomption.

Départs (Heure solaire)

De Nicolet aux heures suivantes: 8.00 a.m. et 12.30 p.m.

De Ste-Angèle: 9.30 a.m. et 4.00. Départs après les traverses des Trois-Rivières aux heures suivantes: 9.30 a.m. et 4.00 p.m.

AUTOBUS LEFEBVRE

(Heure solaire)

1.00	1.00	Pierreville	10.40 5.15
7.30	1.20	La Baie	10.20 4.55
7.40 arri	1.40	Nicolet	10.00 4.35
7.50 dép.	1.50	Nicolet	9.45 4.25
8.05	2.05	St-Grégoire	9.30 4.05
8.30	2.20	Ste-Angèle	9.15 3.45

AUTOBUS DRUMMONDVILLE STE-ANGELE

(Heure Solaire)

DEPART Lire en descendant A.M.	P.M.		ARRIVEE Lire en montant A.M.	P.M.
5.30	12.45	Drummondville	11.30	6.00
5.45	1.00	St-Cyrille	11.15	5.40
7.00	1.15	Notre-Dame	10.55	5.25
7.20	1.35	St-Léonard	10.35	5.05
7.45	1.55	St-Célestin	10.15	4.45
8.00	2.10	St-Grégoire	10.00	4.30
8.15	2.25	Ste-Angèle	9.45	4.00
Départ Traversier T.-Rivières			9.00	4.00

SERVICE DU DIMANCHE (Heure Solaire)

DEPART A.M.	P.M.	P.M.		ARRIVEE A.M.	P.M.	P.M.
8.30	12.45	6.15	Drummondville	11.00	3.00	10.00
8.45	1.00	6.30	St-Cyrille	10.40	4.40	9.40
7.00	1.15	6.45	N.-Dame	10.25	4.25	9.25
7.20	1.35	7.05	St-Léonard	10.05	4.05	9.05
7.45	1.55	7.25	St-Célestin	9.45	3.45	8.45
8.00	2.10	7.40	St-Grégoire	9.30	3.30	8.30
8.15	2.25	7.55	Ste-Angèle	9.15	3.15	8.15
Départ Trav. T.-Rivières				9.00		8.00

Cet horaire correspond 2 fois par jour à Drummondville avec autobus Sherbrooke, Richmond, Magog, Bromptonville, Windsor Mills, avec trains C. N. R. St-Hyacinthe, Acton Vale, Montréal et Québec.

Correspondance à Ste-Angèle à Deschaillons, Nicolet, Pierreville, Victoriaville, Shawinigan, Grand'Mère, Louiseville, Berthier.

Pour informations, s'adresser à D. Bourgeois Tel. 177

NOUVEAU SERVICE

Ste-Angèle — Nicolet — Drummondville, 2 voyages par jour même correspondance.

TARZAN CHEZ LES PYGMEES

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service Inc.)

Episode No 75

"Demande au Géant", commanda Zoanthrohago, "s'il se sent différent depuis que j'ai diminué sa stature?" Tarzan secoua la tête. "Il dit que non, prince illustre, "traduisit Komodoflorensal, "et il demande quand sa stature normale lui sera rendue ainsi que la liberté."

"De quel pays vient-il?" demanda encore le walmak. "Voilà ce que j'ignore complètement", répondit Komodoflorensal, "mais il dit qu'il existe un grand pays de l'autre côté de la forêt épineuse et que ce pays est habité par des millions d'hommes en tout semblables à lui." En entendant cela Zoanthrohago se mit à rire. "Nous savons tous qu'il n'y a rien au-delà de Minuni."

Le walmak fut interrompu par les cinq coups sonores d'un gong. Zoanthrohago ordonna que les deux esclaves fussent conduits dans une autre chambre. "Quand le roi sera parti, j'aurai à leur parler de nouveau", dit-il. Le monarque fut introduit avec tout le cérémonial dû à son rang et les assistants se prosternèrent devant lui.

Le monarque ordonna aussitôt que les deux esclaves fussent ramenés dans la salle. L'instant d'après, un esclave conduisait Tarzan et Komodoflorensal jusqu'à quelques pas du roi et leur commandait de s'agenouiller. Le prince Komodoflorensal consentit à s'humilier devant le monarque, mais non pas Tarzan de la jungle!

Nos Courriers

Almaville

CONCOURS DE JANVIER

Résultats des concours pour le mois de janvier. Voici les noms des élèves inscrits au tableau d'honneur.

Première année : Première division :

Maximum 100

1er Raymond Nicol 97
2e Jeannette Michaud 95
3e Albert Fortin 94
4e Yolande Gervais, Lucien Lemay, Conrad Thibeault 93
5e Marcel Beaupré, Monique Gauvin, Marguerite Michaud 92

2e division :

1ère Lucile Beaumier 92
2e Léodore Richard 92
4e Raymond Nicol 91

Mlle Thérèse Dufresne institutrice.

Cours préparatoire : 1ère division.

1ères Pierrette Lamothe, Réjeanne Roy 97
1er Jacques Pagé 97
4e Jean-Marie Corriveau 95
5e Thérèse Gilbert et Thérèse Gilbert et Richard Veilleux 94
7e Jeanne d'Arc Dubé, J. d'Arc Thibeault 92
9e Georgette Boulanger 91

2e division : Maximum 75

1ère Jeannine Trottechaud 66
2e Georgette Pothier 64
3e Loyola Gagnon 64
4e Pauline Morand 63

Mademoiselle Dorilla Drolet, Institutrice.

ELECTION A L'U. ST-JOSEPH

Dimanche le 29 janvier eut lieu l'élection des officiers de la succursale d'Almaville, no 265, à la résidence de M. Hormisdas Pothier secrétaire-trésorier.

Le résultat des élections est comme suit :

Aumônier M. l'abbé Albert Tousignant.

Président M. Philippe Provencher.

Premier vice-président M. Donat Veilleux.

Deuxième vice-président M. Thomas Roy.

Secrétaire-trésorier, M. Hormisdas Pothier.

Receveur M. Jean-Bernard Emond.

Visiteurs, M. J. Pothier et G. Levasseur.

Premier commissaire ordonnateur M. Armand Lefebvre.

Premier censeur, M. Emilien Provencher.

Deuxième censeur M. C. Lamothe.

Troisième censeur M. Raoul Bellemare.

Précieux-Sang

FUNERAILLES DE MADAME ORIGENE PERREAULT

La mort est encore venue endeuiller une de nos demeures.

Jeudi le 26 janvier, Mme Origène Ferreault, née Rose-Anna Lyonnais à l'âge de 58 ans et trois mois, s'endormait paisiblement de son dernier sommeil, à l'hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières.

Cette mère foncièrement chrétienne était une épouse dévouée et sa vie fut un véritable modèle et un exemple de la femme forte dont parle l'évangile.

Ses funérailles eurent lieu en l'église du Précieux-Sang le 30 janvier au milieu d'un concours de parents et d'amis vraiment imposant.

L'église était revêtue de ses plus riches tentures de deuil.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par M. l'abbé Eugène Autate, curé de cette paroisse.

Il chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Ephrem Lemire et Raoul L'Allier comme diacre et sous-diacre.

Portait les fleurs : M. Fernand Lyonnais, neveu de la défunte, accompagné de M. Antonio Rheault maire de cette paroisse.

Portait la croix M. Omer Perreault beau-frère de la défunte.

Les porteurs étaient : MM. Alphonse Perreault, Louis Lyonnais, Fidèle Lyonnais, Aza Dubois, Henri Dubois et Ovide Labrecque.

La collecte fut faite par MM. Henri Dubois et Ovide Labrecque.

La chorale sous l'habile direction de M. l'abbé Gaston Dubé rendit avec âme la messe des morts. Les solistes furent : M. l'abbé Gaston Dubé, curé de Ste-Angèle, M. l'abbé Elzéar Coll vicaire de Ste-Sophie de Lévrard, MM. Joseph Blondin, Rolland et Robert Blondin, Emilien Bergeron et Gaston Rheault, de Bécancour, MM. Edouard Hélie, Henri Bourgeois, Paul Bergeron, Ulric Levasseur, Arthur Poliquin et Henri-Paul Provencher de Ste-Angèle de Laval, M. Alphonse Fournier de Ste-Sophie, MM. Réal Rheault, Elphège Leblanc, Philippe Leblanc et Gérard St-Onge de Précieux-Sang, Mlle Marcelle Blondin, touchait l'orgue.

Elle laisse pour la pleurer outre son époux deux garçons Conrad et Armand, trois filles Mme Aza Dubois, Annette, Mme Henri Dubois, Yvonne de Trois-Rivières, Mme Ovide Labrecque, Irène, de Lowell Mass, Mmes Conrad et Armand Perreault, ses frères, Louis Lyonnais de Trois-Rivières, Fidèle Lyonnais de Trois-Rivières, Raoul Lyonnais de New-Bedford Mass, un demi-frère Conrad Barbier et son beau-père Louis Barbier de St-Hyacinthe, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Le deuil était conduit par M. Origène Perreault, son époux, M. et Mme Conrad Perreault, M. et Mme Armand Perreault, Mme Aza Dubois de Trois-Rivières, Mme Louis Lyonnais, Mlles Mariette et Simorne Lyonnais, M. Rémi Lyonnais de Trois-Rivières, Mme Vve William Lainé, Mlle Evélina Lainé de Bécancour, M. et Mme Lorenzo Perreault, M. et Mme Jos Guay, Mme Aimé Roy, Mme René Sills, M. Gérard Perreault, Mlle Marie-Ange Béliveau de Trois-Rivières, Mme Omer Perreault, M. Gaston et Rolland Perreault, M. et Mme Alphonse Perreault de Précieux-Sang, Mme Maurice Rheault de Bécancour, M. et Mme Néré Perreault de Ste-Gertrude, M. et Mme Adélard Parenteau de St-Célestin, M. Emilien Perreault de St-Célestin, M. et Mme Ben St-Onge, Mlle Eugénie St-Onge, M. Jos Gingras, de Bécancour, MM. et Mmes Hervy et Antonio Parenteau, Aimé Parenteau, M. et Mme Albert Perreault, Simone Perreault, Maurice et Elphège Perreault, M. et Mme Donat Perreault, MM. Edmond et Cyrille Perreault de Précieux-Sang, M. et Mme Ephrem Rheault de St-Grégoire, M. Freddy Rheault, Mlle Yvonne et M. Gratien Rheault de Précieux-Sang.

Dans l'assistance on remarquait: MM. Willy Arseneault, Joseph Arseneault, père, Joseph Arseneault, fils, M. et Mme Louis Abbott, Maria et Lionel Abbott, M. et Mme Donat Bourgeois, M. et Mme Napoléon Brunelle, Mme Vve Jos Boissonneault, MM. Zéphirin Bergeron, Albert Bergeron, Rosaire Boissonneault, M. et Mme Luc Bergeron, M. et Mme Louis Bergeron, Mlle Marie-Anna Bergeron, M. et Mme Arthur Bergeron, Mme Vve Calixte Bergeron, MM. Frank et Hervé Bergeron, Omer Bergeron, Jos. Bourque, Jimmy Boissonneault, Dénéri Bergeron, Robert Bergeron, Mlles Rose Boissonneault, Yvette Bergeron, Mme Vve Fred Bourque, M. Ludger Cyrenne, M. et Mme Louis Cyrenne, M. et Mme Eloi Cyrenne, Mlle Lucienne Cyrenne, M. et Mme Laurent Cyrenne, M. Gilbert et Mlle Jeanne Croteau, M. et Mme Sylvio Chandonnet, M. Omer Cyrenne, M. et Mme Achille Croteau, MM. Louis et Charles Croteau, Mlles Jeanne d'Arc et Dénia Croteau, MM. Télesphore Doucet, Amédé Ducharme, Benoit Désilets, Robert Dubois, Rosaire Doucet, Mme Joseph Dubois, Mme Vve Ernest Dubois, Mlles Aline et Claire Dubois, Mme Maurice Ducharme, MM. Edmond Doucet, Henri Doucet, Emery, Aloria, Lucien et Henri Gaudet, Mme Vve Edmond Hould, M. Réal Hould, M. et Mme Paul Leblanc, M. et Mme Nérée Leblanc, M. et Mme Philippe Leblanc, M. et Mme Donat Lacourse, Mme Vve P. Leblanc, Mme Frank L'Heureux, MM. Luc Labarre, Maurice Leblanc, Emile Leblanc, Raphael Leblanc, Mlles Darie Leblanc, Marie-Rose, Claire, Dolorèse et Madeleine Leblanc, M. Hervé Mavon, M. Jimmy Montambeault, Mme Vve Amédée Montambeault, Mme Vve O. Parenteau, Mlle Marie-Rose Pellerin, Cécile Provencher, M. et Mme Wilfrid Parenteau, M. et Mme Arthur Pellerin, M. et Mme Césaire Provencher, M. et Mme Arthur Pellerin, Rang du Lac, MM. Robert Pellerin, Julien Parenteau, Robert Pellerin, M. et Mme Orphir Prince, René Prince, M. et Mme Edgar Piché, MM. Alfred Richer, Placide Richard, Paul Racine, Mlles Marie-Ange Richard et Amanda Richard, M. et Mme Dénéri Rheault, M. et Mme Antonio Rheault, M. et Mme Adélard Richer, MM. Gédéon Richard, Georges Rheault, Hippolite Rheault, Albé Rheault, Anger et Réo Rouleau, Lionel Rheault, Laurier Richard, M. et Mme Adolphe Rheault, M. et Mme Albert Richard M. et Mme Alfred Rouleau, Mlles Estelle et Germaine Rheault, M. et Mme Bruno Rheault, MM. Robert et Benoit Richard, M. et Mme Joseph St-Onge, MM. Néré Sévigny, Andy et Germain Sévigny, Joseph et Faida St-Louis, M. et Mme J. Bte Tourigny, MM. Jos Tourigny, Paul, Henri, Georges et Gratien Tourigny, Mlle Eliane Tourigny, Mme Vve Napoléon Tourigny, MM. Stanislas, Emile et Rodolphe Tourigny, M. et Mme Emile Thibodeau, M. Sosthène Tourigny, M. et Mme Roméo Therrien, Mme Vve Adélard Therrien, Mlles Lorenzo et Axélie Tourigny, M. Néré Tourigny, Mlles Aline Leblanc et Gabrielle Désilets institutrices du village avec leurs élèves tous du Précieux-Sang, M. et Mme Maurice Genest, M. et Mme Déo Genest, MM. Joseph Genest, Joseph et Albert Gingras, Toussaint Hould, Wilfrid Letiecq, Paul Leblanc, Joseph Leblanc, Louis Leblanc, Emile Leblanc, Albert Letiecq, O. Landry, M. et Mme Henri Landry, Mme Jos Letiecq, Mlle Jeannette Letiecq, M. et Mme Arthur Morrissette, M. et Mme Alfred Morel, M. et Mme Louis Massé, MM. Henri Désilets, Eugène et Henri Demers Mme P. Dubois, Mme Alfred Deshaies, Mlles Yvonne et Aurore Demers, M. Ernest Boisvert, Mlles Marguerite et Thérèse Boisvert, Mme Oscar Béliele, M. et Mme Joseph Bergeron, Mlle O. Bergeron, Mlle Gabrielle Béliele, M. Gérard Champoux, Mlle Jeannette Cyrenne, Mme Rosaire Cyrenne, M. et Mme Joseph Tourigny, tous de Bécancour, MM. Emile Ellyson, Aquila Leblanc, Roland et Armand Leblanc, M. et Mme Henri Leblanc, M. et Mme Antonin Béliveau, M. et Mme Ubald Pellerin, Mme Lucien Morin, Mlle Juliette Hébert, M. Bruno Héon, Mme Jules Hamel, M. et Mme Freddy Hamel, M. et Mme Emile Hélie M. Jos. Leclerc, Mlles Marie-Jeanne et Rachel Leblanc, MM. Alphonse Rheault, Adrien et Eloi Rheault, Mlles Germaine et Marie-Louise Rheault, MM. Alphonse, Anthime et Hector Tourigny, de St-Grégoire, MM. Armand Vigneault, Armand Gélinas de Notre-Dame du Bon Conseil, M. Azarde Poirier, M. Yvon Bergeron, M. et Mme Aimé Dufresne, M. Léger Leblanc, M. Alpide Mathieu, Mlle Lucile Mathieu, de St-Célestin, Mlle Beaudet, Mlles Simonne et Françoise Bergeron, M. Emile Lacourse, Mlle Blanche Lacourse, MM. Rolland et Robert Painchaud, Mme Olivier St-Ours de Ste-Angèle, M. Ernest Croteau de Ste-Gertrude.

La famille Perreault a reçu de nombreux témoignages de sympathies par des visites à la maison mortuaire.

BOVRIL

VÉRITABLE

THÉ de Boeuf

DONNE DE LA FORCE

NOUVELLE INTERESSANTE AUX AMATEURS DE SPORTS

NOUVEAU SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Quel que soit le genre de sport qui vous intéresse, vous pouvez maintenant obtenir le renseignement dont vous avez besoin par l'entremise du Nouveau Service de Renseignements Sportifs, sous la direction de "Mlle Dow" institué par la Brasserie Dow.

Voici un tribunal auquel vous pouvez soumettre vos différends: vos arguments seront réglés, les annales sportives seront citées, les règlements de jeu intriguants vous seront expliqués, les raisons vous seront données pour telle ou telle décision d'un arbitre, etc, etc. Le tout sous la direction de "Mlle Dow" en collaboration avec une des plus hautes autorités Canadiennes en fait de sports. Les réponses à vos questions vous seront données par le courrier ou par la radio au cours des émissions Dow. Si le point à régler est d'intérêt général, la réponse sera incluse dans les annonces Dow qui paraissent fréquemment dans les journaux quotidiens.

Vous n'avez plus besoin d'être dans le doute au sujet d'une question sportive quelconque, car ce Nouveau Service Dow vous donne des informations absolument authentiques qui ne permettent plus d'équivoques.

Envoyez votre question au Service de Rensignements Sportifs de "Mlle Dow" où elle sera accueillie avec plaisir. La Brasserie Dow a insitué ce nouveau service dans l'espoir de fournir les renseignements précis que les gens ont de la difficulté à se procurer.

On espère que ce service gagnera en faveur immédiatement auprès du public, que ce soit de la part de l'amateur occasionnel ou de l'enthousiaste fréquent, car tout le monde trouve parfois le besoin de faire résoudre un problème discutable qui se présente assez fréquemment dans le monde sportif.

Ecoutez à la radio les questions et les réponses qui seront données à la diffusion de "Mlle Dow" tous les lundis, mercredis et vendredis à 7.30 P.M. du poste CKAC.

Voyez les annnnces Dow dévouées particulièrement aux renseignements sportifs. Ecrivez au casier postal numéro 22, si une question sportive vous intrigue.

Aston Jonction

FUNERAILLES

Lundi le 6 février en l'église d'Aston Jonction eurent lieu les funérailles de M. Hormisdas Morin.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. R. Belcourt curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Benjamin Morin curé de paroisse de St-Guillaume d'Upton, et frère du défunt.

On remarquait au choeur MM. les abbés Hervé Lemaire curé de St-Edmond de Grantham, Antoni Morin neveu du défunt vicaire à St-Guillaume, Laurent Gaudet professeur au séminaire de Nicolet, Révérend Père Supérieur du Collège du Sacré-Coeur d'Arthabaska et trois frères de sa communauté.

Portait la croix: M. Paul Bussières. Les porteurs du corps MM. Oscar et Rodolphe Bergeron, M. Adjutor Béliveau, M. Alfred Doucet.

Conduisaient le deuil: M. et Mme Liguori Morin, M. et Mme Benjamin Morin, les révérendes Soeurs St-Jean Baptiste de la Salle et Mélanie de Jérusalem des SS. des SS. NN. de Jésus et Marie Outremont, M. et Mme Josaphat Gauvin, M. et Mme Omer Morin, M. et Mme Isidore Roberge de Nicolet, Mlle Alice Morin M. et Mme Bruno Morin, M. Raymond Morin, M. et Mme Ernest Morin, M. Mme Henri Morin de St-Célestin, M. Napoléon Parent de St-Louis de Blandford, Mme J. Lunetu de St-Rémi de Tingwick, M. et Mme Henri Luneau de Victoriaville, M. Louis Gagnon de Montréal, M. et Mme André Morin, M. et Mme Adjutor Béliveau, M. et Mme Joseph Morin, M. Arthur Morin, M. et Mme Robert Morin de Daveluyville, M. Judes Descoteaux de Ste-Perpétue, Mlles Alice et Antoinette Morin de St-Célestin, M. et Mme Charles Désilets de Ste-Eulalie.

Parmi les personnes remarquées aux funérailles: MM. Borromée Poirier, Alphonse et Omer Poirier, Mlle Béatrice Poirier et Jeanne Poirier M. Borromée Gagnon, Mme Achille Poirier, M. Joseph Goupil, M. et Mme Horace Vézina, M. et Mme Ludger Cormier de St-Louis de Blanford, MM. Arthur et Napoléon Gagnon, Mlles Odélide, Hortence et Naida Gagnon, M. et Mme Ludger Tourigny de Daveluyville, MM. Edmond Morin, Antonio Morin, Oréus Morin, M. Evariste Morin, Dénéri Morin, M. Wilfrid Gagnon, Siméon Goupin, M. et Mme Conrad Cormier, Mme Joseph Pellerin, M. et Mme Rodolphe Pellerin, M. et Mme Félix Bergeron, M. et Mme Samuel Bergeron, M. Severy Brgeron, Mme A. zade Morin, M. Onésime Bussières de Victoriaville, M. et Mme Joseph Leblanc, M. et Mme Wildy Leblanc, M. et Mme Armand Doucet, M. et Mme Doréa Leblanc, M. Arthur Gaudet, MM. Phil et Joseph Hébert, M. Henri Bergeron, MM. Henry et Herman Camirand, M. Edouard Hébert, MM. Emile Bussières, Rosaire Arseneault, M. et Mme Alex Prince, M. Adélard Lupien, Lucien Héon, Gérard Héon, Roland Arseneault, M. Chs Désilets, Colbert et Azade Pellerin, M. et Mme Hector Bourque, M. et Mme J. A. Rochefort, M. et Mme Ovila Morrissette, Josaphat St-Yves, M. et Mme Georges Letiecq, M. Lucien Trudel, Lorenzo St Arnaud, Camille Hébert, Réné Leblanc, Hubert Gaudet, Donat Bergeron de Ste-Eulalie, Lionel Tourigny, Eugène Arseneault, Arthur Bineau, Arthur Bergeron, Delphis Bergeron, Azade Morin, Ulric Rheault, Henri Hébert, M. et Mme Arthur Désilets, M. et Mme Ernest Désilets.

La chorale a rendu la messe des morts harmonisée avec soli par MM. Joseph et Phil Hébert, Herman Camirand de Ste-Eulalie, Henri Bergeron de Montréal, Alexandre et Bruno Gaudet, Zacharie Martel, Omer Poirier et Philippe S. Germain.

L'Oncle Sam (conduisant le veau d'or): "Est-ce bien moi qui le guide ou si c'est lui qui me conduit?"

Saint Grégoire

Le 30 janvier se réunissaient à la demeure de M. et Mme Théophile Gélinas un groupe de parents et amis pour fêter leur 50e anniversaire de mariage. A cette occasion il y eut souper et veillée du bon vieux temps. Il y eut chant, musique, histoire et déclamation.

Tous se sont bien amusés.

Les jubilaires sont âgés de 70 et 72 ans jouissent encore d'une bonne santé. Ils étaient entourés de leurs enfants: leur fille et son mari, leur garçon et sa femme, leurs petits fils Léo et Maurice Gélinas et aussi une fille adoptive mariée et demeurant à Ste-Flore.

Autres parents M. et Mme Hector Gélinas leur bébé Léonard, M. et Mme Pierre Gélinas leur fille Yvonne de St-Barnabé, M. et Mme Emile Dupont, M. et Mme Charles Dupont, M. et Mme Donat Gélinas, M. Théophile Gélinas et ses filles Anna et Mathilda son garçon Armand.

Les jubilaires reçurent de beaux et riches cadeaux un joli bouquet composé de 50 roses.

Il y eut parties de cartes très animées.

SIROP DE MAÏS

EDWARDSBURG

CROWN BRAND

UN sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût.

C7 THE CANADA STARCH CO. LIMITED. MONTREAL

Des Demandes Enormes Sont Satisfaites Promptement

L'Assurance-Vie Triomphe de l'Epreuve

Lors de la réunion annuelle de la Compagnie d'Assurance-Vie Montréal Life, le président, M. Arthur P. Earle, a fait d'intéressants commentaires sur la situation générale de la finance et du commerce, surtout au point de vue des compagnies d'assurance.

M. Earle fit remarquer tandis que la plus grande dépression des temps modernes a eu sa forte répercussion sur les compagnies d'assurance vie; néanmoins, elles ont traversé la crise victorieusement. De fait même l'importance et la nécessité de l'assurance-vie sont plus appréciées maintenant qu'elle, ne le furent jamais. Des centaines de milliers d'assurés se rendent compte que leur police d'assurance constitue un placement inébranlable comme un roc, le seul qui n'ait pas souffert de fortes dépréciations, un genre de valeurs sur lesquelles ils peuvent emprunter jusqu'au montant garanti, rapidement et avec peu de formalités.

Les compagnies d'assurance se sont vues en présence d'affaires nouvelles en baisse, d'échéances accrues, de réclamations pour incapacité en proportions incroyables, de demandes de prêt et d'abandon sans précédent, d'un taux de mortalité accru par l'inquiétude et le surcroît de travail, sans oublier les plus ou moins accidents dûs au monoxide de carbone et à d'autres causes. Pour ajouter à ce fardeau, la valeur des obligations a fléchi, et, en nombre considérable, elles n'ont pas rencontré leurs intérêts. Le monde de l'assurance-vie peut donc être fier de ce que leurs compagnies aient traversé, ballottées sans doute, mais fortes et résistantes, ces trois années si mouvementées.

M. Earle ajoute que l'année 1932 a vu s'établir un record: il a été payé aux assurés et à leurs bénéficiaires la plus forte somme dont il soit fait mention dans l'histoire de l'assurance-vie. Ces paiements comprenaient les réclamations pour décès ou incapacités, dotations échues, abandons, dividendes et prêts. La somme globale de ces déboursés, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, excède le chiffre presque fantastique de Cinq Billions de Dollars.

RAPPORT SATISFAISANT DE LA MONTRÉAL LIFE

Le rapport de la Montréal Life, pour l'année 1932, est très satisfaisant. Les affaires nouvelles se montent à $10,033,961 et les assurances en vigueur au 31 décembre à $59,027,885.

$3,054,884.05 ONT ÉTÉ PAYÉS DEPUIS LA FONDATION

Les primes nettes encaissées représentent $1,089,144 et le revenu des placements $273,565.86. Les paiements aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires se sont accrus de 15.54 pour cent; ayant atteint le chiffre imposant de $795,716.68. Depuis son organisation, en 1910, la Compagnie a payé aux détenteurs de police et aux bénéficiaires un total de $3,054,884.05.

La proportion des frais généraux a été abaissée derechef à 29.07 pour cent. Tous les item de frais contrôlables ont été réduits durant l'année. L'économie fut à l'ordre du jour.

AUGMENTATION DE L'ACTIF

L'Actif total s'est accru de $5,777,-335.94; tandis que la Réserve des Polices est maintenant de $4,825,-115.36. Cette Réserve dépasse les exigences statutaires.

Durant le cours de l'année dernière, le taux moyen des intérêts perçus par la Montréal Life a été de 5.85 pour cent. Tous les placements sont comptés à la valeur fixée par le Département Fédéral des Assurances. Les bénéfices d'assurance ont suffi à couvrir les dividendes sur les polices, à fournir une réserve substantielle pour la dépréciation et un léger montant qui a été ajouté au surplus.

RÉDUCTION DANS LE TAUX DES PRIMES

M. Earle a rappelé l'importante initiative prise par la Montréal Life de réduire substantiellement les taux de ses primes. Les primes réduites sur ses systèmes réguliers d'assurance, de même que la variété et l'attrait de ses contrats, mettent les représentants de la Montréal Life dans une situation privilégiée pour traiter avec les clients en perspective.

Le président fit remarquer que la Montréal Life avait traversé la période ardue des trois dernières années sans affaiblissement de position financière et que sa réputation s'était haussée d'autant dans l'estime générale. Toutes les demandes ont été satisfaites promptement, à cent sous dans la piastre, sans recours aux emprunts ni à la vente d'une seule obligation.

Lors de la réunion annuelle de la Montréal Life, on vota des remerciements aux chefs de départements, aux agents et aux employés de "La Compagnie Amicale" pour leurs bons et loyaux services durant l'année écoulée.

Feuilleton du "Nouvelliste".

LA LUNE D'OR

par DELLY.

81

Clara l'écoutait avec un intérêt quelque peu feint. Elle n'avait pas eu le même attachement que son père pour le défunt, qui lui inspirait surtout de la crainte. Cette mort la laissait donc, au fond, à peu près indifférente. Mais ce qu'elle attendait avec une secrète impatience, c'était la confirmation de la présence, ici, de dona Rosario.

Le mayordomo, cependant, restait muet à ce sujet. Le déjeuner fini, il s'absorbait dans une douloureuse songerie... Ce que voyant, Clara se décida enfin à interroger.

—Savez-vous ce que m'a raconté Pacca, père?... Elle prétend que dona Rosario est arrivée hier soir! Je pense que c'est une invention de sa part...

Don Cristobal redressa la tête.

—Non, c'est parfaitement exact... Et don Ruiz m'a chargé de te parler, à ce sujet...

Il fit une pause... Clara l'écoutait avec une avide curiosité...

—... Pour bien comprendre le rôle qui sera le tien près de dona Rosario, il faut que tu saches que celle-ci a été odieusement prévenue contre son mari et son beau-père par une femme qui est leur pire ennemie, après avoir été celle du comte de Chantelaure et de dona Paz. Elle a pour excuse sa jeunesse, son inexpérience... Mais don Ruiz est naturellement fort irrité à son égard. En outre, il veut l'empêcher de communiquer, de quelque manière que ce soit, avec cette misérable femme, qui va faire tout son possible pour continuer son oeuvre maudite près d'elle. Manuela est chargée de son service... et de sa surveillance constante. Toi, tu devras lui tenir compagnie, et sous couleur de la distraire dans sa prison—car don Ruiz a décidé qu'elle ne quitterait pas jusqu'à nouvel ordre son appartement—tu veilleras aussi à ce qu'elle n'ait aucuns rapports avec le dehors...

Clara dit nerveusement:

—C'est un rôle de geôlière que me donne là don Ruiz!

Le mayordomo riposta d'un ton sévère:

—C'est un poste de confiance, pour lequel tu devras le remercier... Tu commenceras de t'y rendre cet après-midi, afin de te présenter à dona Rosario.

Clara n'avait qu'à s'incliner. Au fond, elle ressentait une grande curiosité de connaître cette dona Rosario si détestée à l'avance—cette jeune femme qui était l'héroïne de quelque mystérieuse aventure dont la fille du mayordomo espérait bien avoir un jour ou l'autre une explication plus détaillée que celle que venait de lui donner don Cristobal.

Puis aussi, une joie lui restait de cette parole prononcée par son père: "Don Ruiz est fort irrité contre elle." En son coeur jaloux, elle ne formait qu'un voeu: c'était que cette mésintelligence durât le plus longtemps possible.

Vers quatre heures, en quittant la chambre mortuaire où elle avait passé un long moment, Clara se rendit chez la jeune marquise de Sorrès... Manuela, qui montait la garde, l'introduisit dans le petit salon où Rosario, enfoncée dans une bergère, restait inactive, les mains croisées sur l'élégante robe blanche que Manuela, ce matin, avait sortie pour elle d'une des grandes armoires de la garde-robe qui contenaient déjà une partie du trousseau, digne d'une souveraine, commandé par don Pedro pour sa future belle-fille.

La jeune femme, voyant toute résistance et toute protestation inutiles, avait résolu de prendre une attitude de froide indifférence, aussi bien à l'égard de don Ruiz, quand elle le reverrait, qu'envers cette Manuela qu'il lui avait donnée comme geôlière. Il lui fallait, pour parvenir, faire un violent effort sur elle-même, car toute l'ardeur de sa nature, toute sa jeune fierté se révoltaient contre le procédé dont elle était l'objet. En outre, l'angoisse la torturait, à la pensée qu'elle était entre les mains de ces deux hommes dont dona Hermosa lui avait fait une peinture si terrbile... Car elle ignorait encore la mort de don Pedro, quand Clara fut introduite près d'elle.

Cette première entrevue manqua de cordialité. Rosario ne pouvait voir en cette jeune personne chargée, prétendait-elle, de lui tenir compagnie, qu'une nouvelle geôlière. Quant à Clara, elle dissimulait sous la correction obligée sa colère jalouse, devant cette beauté plus parfaite, plus séduisante qu'elle n'avait pu se l'imaginer. Les pénibles émotions de la veille, la fatigue d'une nuit sans sommeil, le tourment d'angoissantes pensées avaient cependant altéré, pâli, un peu creusé le délicieux visage; mais le charme de Rosario n'en restait pas moins tel qu'il pouvait subjuguer l'homme le plus difficile.

Son accueil, d'une froide politesse, n'était pas fait pour lui attirer la sympathie de sa nouvelle compagne au cas où celle-ci y aurait été disposée. Clara avait fort envie de s'éloigner aussitôt; mais la crainte du mécontentement de don Ruiz la retint. Elle savait que le jeune hacendero, plus autoritaire encore que son père, voulait toujours voir ses instructions strictement exécutées... Aussi demeura-t-elle un assez long moment près de la jeune femme, cherchant des sujets de conversation, et maudissant au fond d'elle-même cette trop jolie créature qui opposait à ses consciencieux efforts une imperturbable indifférence.

Quand, au moment de s'éloigner, Clara lui dit: "Je reviendrai demain, dona Rosario, pour me tenir à votre disposition", Rosario répliqua:

—Il est inutile de vous déranger pour moi, senorita. Vous devez savoir que don Ruiz me tient ici prisonnière. Or, Manuela suffit à me garder. Votre présence ne serait que du temps perdu.

Clara se trouvait dévorée de curiosité, depuis le jour où don Ruiz, au lendemain de son mariage, était revenu ici sans sa femme. Aux questions de sa fille, don Cristobal avait répondu que c'étaient là les affaires de ses maîtres, lesquelles ne la regardaient en aucune façon... Clara connaissait trop bien l'inviolable discrétion du mayordomo pour avoir même l'idée d'insister. Mais elle se demandait fiévreusement ce qui avait pu se passer entre les deux époux... Et voici que ce matin, elle avait appris par la servante attachée à son service la présence, dans l'hôtel, de dona Rosario, arrivée la veille au soir et confiée aux bons soins de Manuela, car ,disait-on, elle était un peu souffrante.

"Qu'est-ce que cela signifie? songeait Clara. Il revient seul d'abord... et maintenant la voilà qui arrive... Que cache donc tout cela?"

Elle y songeait encor, au moment où son père entra dans la salle à manger. Pendant le repas, ils parlèrent surtout de don Pedro, et le mayordomo, qui n'avait osé laisser déborder son chagrin devant don Ruiz, si fermé, si froid en apparence, put exprimer librement ses regrets, parler du vide que laisserait son existence le maître servi avec une enthousiaste fidélité.

Clara se redressa, très rouge, en ripostant:

—Je ne fais qu'obéir à don Ruiz, dona Rosario. C'est lui qui m'a nommée—dès avant son mariage d'ailleurs — votre demoiselle de compagnie. Ainsi donc, je ne suis pas libre de me retirer sans son consentement. Obtenez-le de lui, et je ne vous importunerai plus de ma présence, qui paraît vous être fort désagréable.

Rosario, très bonne, n'aimait pas à froisser autrui. Après tout, cette jeune personne, étant la fille d'un serviteur de don Pedro et de don Ruiz, pouvait se trouver sous la dépendance de ceux-ci et forcée de leur obéir—peut-être à contre-coeur.

Elle dit donc, avec un accent adouci:

—Je n'ai aucunement l'intention de vous être désagréable, senorita. Mais je voulais vous épargner une corvée certainement fort ennuyeuse... Toutefois, si vous vous croyez obligée d'obéir aux ordres de don Ruiz, je vous accueillerai toujours poliment. On ne peut exiger de moi davantage.

A Suivre

HAUTE VALEUR A CE PRIX

LAMES Lucky Stroke

POUR RASOIRS GILLETTE

UN PRODUIT DE Gillette Safety Razor Co. of Canada Limited

1085 rue St. Alexandre, Montréal, Que.

A des générations de Canadiens, Le Gin de Kuyper a apporté Les plus précieux des biens: Entrain, vigueur et bonne santé!

GIN de KUYPER

$1.05 la bouteille de 10 onces Taxe incluse

Bouteille de 40 onces $3.50 Taxe incluse

Bouteille de 26 onces $2.45 Taxe incluse

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

Polices participantes à taux plus bas

Nos agents se feront un plaisir de vous soumettre notre nouvelle échelle de prix et de vous aider, en amis expérimentés, à choisir la police qui convient le mieux à votre situation. Mettez-vous en communication avec—

J. R. MORRISSETTE, Gérant
Edifice Chambre de Commerce
Coin Des Forges et Champlain TROIS-RIVIERES

L'ASSURANCE-VIE

MONTREAL LIFE

CARNET SOCIAL

Madame Victor Baillargé, madame J. G. Vining, madame L. Carrier et madame Pierre Larivière recevaient pour le bridge et à l'heure du thé, mercredi, au Three Rivers Curling Club.

Les prix de bridge ont été gagnés par madame Maurice Berlinguet et madame E. L. Baptist.

Madame Albert Balcer de Montréal est actuellement aux Trois-Rivières pour une semaine, l'invitée de madame Léon Balcer.

Mademoiselle Etiennette Panneton de Ste-Marguerite a passé quelque jours à Québec, récemment.

Le colonel et madame Brousseau du Québec étaient les hôtes pour quelques jours du Dr Jos Rousseau et de mademoiselle Rousseau.

Madame G. H. Robichon est de retour de Montréal.

Mademoiselle Marguerite Bourgeois est retournée à Ottawa après avoir passé la fin de semaine aux Trois-Rivières.

M. Harold Clark était de passage à Québec, ces jours derniers.

M. et madame Thurston Iverson sont allés à Québec récemment.

BRIDGE

Mademoiselle C. Rousseau recevait intimement pour le bridge en l'honneur de madame Albert Balcer de Montréal.

Madame Albert Balcer et madame Georges Méthot, gagnèrent les prix.

Mademoiselle Sylvia Ward de Grand'Mère était récemment l'invitée de madame F. Farmer.

BRIDGE

Mademoiselle Agnès Burrill recevait à un bridge, récemment.

Mademoiselle Odette Steel de Montréal était de passage aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

M. et madame F. F. Wholen sont de retour d'un court voyage à Québec.

Madame Harold Walton et son fils Georges ont passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

M. C. Thon a quitté Trois-Rivières pour Montréal, où il résidera à l'avenir.

M. John Demers de Montréal est venu aux Trois-Rivières, récemment il était l'invité de M. et madame Oscar Décarie.

Madame R. J. Clark et mademoiselle Catherine Clark ont passé la semaine dernière à Montréal les invitées de madame Peter Adams.

M. Maurice Duval a fait un voyage à Montréal, la semaine dernière.

Mademoiselle Marjorie Anderson est de retour d'une promenade à Montréal.

Mademoiselle Germaine Belleau de Hull était aux Trois-Rivières en fin de semaine.

Mademoiselle Manetta MacFadyen de Shawinigan a passé quelques jours ici, l'invitée de mademoiselle R. Camirand.

Mlle Marie-Anne McMurray de St-Alexis des Monts, a passé une huitaine en notre ville, l'invitée de Mlles Yvette Bellemare et Berthe Garceau.

• CINEMA de PARIS •

Henry Parent et Paul Rivard directeurs conjoints

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

"DYNAMITE RANCH"

avec KEN MAYNARD

Westling Swordfish

Un documentaire très intéressant.

No Holds Barred

Un film que tous les amateurs de sports seront heureux de voir. — Les étoiles de la lutte en action.

Now's The Time

Une comédie épatante

Matinée semaine 15c
Soirée semaine 25c
Dimanche
Matinée et soirée 25c

IMPERIAL

Pour 2 jours

TANIA FEDOR

LEON MATHOT

dans

'PASSEPORT 13444'

Production GFFA

CAPITOL

VENDREDI ET SAMEDI

Un homme et une femme luttent pour leur droit à l'amour à la vie

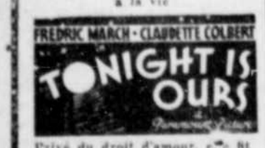

Privé du droit d'amour, elle fit ce que toute femme ferait

2 GRANDES VUES 2

La fameuse étoile de la radio dans un régal de chansons

avec

Randolph Scott Sally Blane

DIMANCHE, LUNDI, MARDI

"STATE FAIR"

avec JANET GAYNOR
Lew Ayres Sally Eilers
Norman Foster Will Rogers

Matinée 25c Soirée 30c-35c

NOS COURRIERS

St-Célestin

FUNERAILLES DE MME JOSEPH PICHE

Ces jours-ci la mort venait ravir à l'affection des siens Mme Joseph Piché, née Antoinette Girard, décédée à l'âge de 34 ans à la suite d'une longue maladie supportée avec patience et résignation à la sainte volonté de Dieu et après avoir reçu avec toutes les marques d'une grande piété le Divin Consolateur des malades.

Ses funérailles imposantes eurent lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parente et d'amis voulant témoigner à la famille leurs sympathies et faire monter vers le Ciel leurs prières pour celle qui leur était chère.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son époux 5 enfants, Gratien, Josette, Marlette, Irène et Gisèle Piché, sa mère Mme Vve P. Girard, ses frères MM. Albert, Omer et Freddy Girard, ses soeurs Mme Walter Piché, Sara de St-Grégoire, Mme Léon Desjardins, Rose, de Montréal, Mme Emile Béliveau, Léda, de St-Célestin.

Le service divin fut chanté par M. l'abbé Henri Belcourt curé de la paroisse.

Les membres de la chorale de la paroisse ainsi que de l'étranger rendirent avec âme la messe des morts.

Portait la croix M. Antoine Vigneau.

Les porteurs étaient : MM. Ernest Bourque, Arsène Daneau, Rodolphe Hélie et Roméo Bourgeois.

M. Nestor Vincent conduisait le corbillard. Assistaient aux funérailles outre les personnes ci-haut mentionnés ses belles-soeurs et cousines Les Révdes Soeurs Piché et Sainte-Thérèse des Soeurs Grises de Nicolet, sa belle-mère Mme Rémi Piché, Mlle Alphéda Piché ses beaux frères, MM. Wilfrid et Arthur Piché, Mlle Yvette Girard, M. et Mme Ludger Sanscartier, M. et Mme Léandre Brassard de St-Grégoire, M. Eloi Girard, Mlle Thérèse Girard de Montréal, M. et Mme Calin Arseneault, MM. Donat et Henri Arseneault, de Drummondville, M. et Mme Francis Girard, M. Omer Thibeau, M. et Mme Omer Lecompte de Drummondville, Mlles Marie-Jeanne et Gabrielle Sanscartier, MM. Charles, Arthur et Armand Sanscartier, MM. et Mmes Philippe et Arthur Sanscartier, Mlles Mary et Céline Girard, M. Ernest Pinard de Ste-Perpétue, M. et Mme Omer Houle, M. et Mme Omer Hélie, M. et Mme Nap. Morissette.

Parmi les amis de la famille on remarquait M. et Mme Albert Guillemette, Evariste Béliveau, Mlles Yvette Gaudet, Alice et Edith Leblanc, M. Charle. Guillemette, MM. Clément Bastien, Grégoire Hébert, Conrad et Paul Guillemette, Albert et Henri-Paul Bastien, Mme Ernest Guillemette, Mlles Marie-Berthe et Rose-Yvette Guillemette, Laurette et Louise Pepin, Rosette Bourque, Cécile et Simonne Guillemette, Antoinette et Thérèse Béliveau, M. Dr Lacharité et Mme Lacharité, M. J.-Bte Poirier, MM. Arthur Arseneault, Wellie et Charles Proulx, Hervé et Gaston Poirier, Joseph Béliveau, Rolland Dupont, Maurice Parenteau, Hormisdas Pellerin, Mlle Aldora Forest, MM. Nestor et Georges Chabot, Patrick Béliveau, Henri Daneau, Donat Baillargeon, Emery Vigneault, Hector Béliveau de Montréal, Athanas Bussière, Jean-Paul Poirier, Ernest Bourque, Eddy Daneau, Mlles Alice Daneau, Fernande et Jeanne d'Arc Béliveau, Laurette, Marie-Berthe et Germaine Doucet, Anna Houle, M. Adélard Noel, Adolphe Guillemette, Wilfrid, Bélleau, Arthur Allie, Hector Daneau, Lucien Carignan, Anatol Carignan, Gaston Maillhot Faida Arseneault, Eugène Poirier, Georges Morin, Mme Alex. Pellerin, Mlle Léonie Foucault, Pauline Poirier, Jeannette Allie, Les Révdes Soeurs Grises, Les Rév. Soeurs de l'Assomption et leurs élèves.

Nou offrons à la famille éprouvée nos sincères sympathies.

St-Thomas de Caxton

REUNION D'AMIS

Ces jours-ci un groupe de parents et d'amis se réunissait à la demeure de M. et Mme Etienne Thibeault pour y passer une agréable soirée.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Etienne Thibeault, M. et Mme Théodore Thibeault, M. et Mme Eiméne Gauthier, M. et Mme Freddy Gauthier et leurs enfants, M. et Mme Treffié Boisvert et leurs enfants, Mlle Marie-Rose Thibeault, M. Albert Milot, Mlle Bernadette Thibeault, M. Edgar Descoteaux, Mlle Antonia Boisvert, M. Joseph Thibeault, Mlle Irène Boisvert, M. Barthélemy Thibeault, Mlle Edna Bournival, M. Joseph Lamy, Mlle Bernadette Boisvert, M. Léo Marcouiller, Mlle Gisèle Boisvert, M. Léo Lamy, Mlle Marie-Jeanne Ricard, M. Ernest Gagnon, Mlle Eva Gagnon, M. Noel Ricard, MM. Georges Milot, Bruno Ricard, Georges-Etienne Boisvert, Léo Ricard, Lionel Martin, Benoit Castonguay, Albert Ricard, Léonidas Thibeault, Etienne Thibeault, Raoul Boisvert, Alide Boisvert, Clovis Grenier, Arthur Grenier, MM. Henri Mélançon, Cornélius Gagnon de St-Etienne des Grès, M. Arcadius Gélinas et M. Alide Gélinas de Yamachiche.

ADIEU AU MONDE

Mlle Adrienne Rivard a dit adieu au monde pour entrer chez les Soeurs Grises, à Montréal. Nous lui souhaitons persévérance.

MARIAGE ST-PIERRE-THIFFAULT

Lundi le 13 février, M. Armand Thiffault de St-Etienne des Grès unissait sa destinée à celle de Mlle Laurette St-Pierre, fille de M. Ovila St-Pierre des Trois-Rivières et demeurant à St-Thomas, chez son oncle M. Joseph Marcotte.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Léon Désilets. M. Ovide Carbonneau de St-Etienne des Grès servait de témoin à M. Armand Thiffault et Mlle Laurette St-Pierre, était accompagnée de son oncle, M. Joseph Marcotte.

Immédiatement après le mariage, les nouveaux époux se rendirent prendre le déjeuner chez l'oncle de la mariée, M. Joseph Marcotte.

Dans l'après-midi, les nouveaux époux se rendirent prendre le souper à St-Etienne des Grès chez M. Ovide Carbonneau et après le souper ils se rendirent chez M. Jos. Grenier, pour y passer la soirée.

On remarquait outre les nouveaux époux, M. et Mme Armand Thiffault, M. et Mme Ovide Carbonneau, M. Jos. Grenier, M. Joseph Marcotte, M. et Mme Jules St-Pierre, Mme Vve Jos. Carbonneau, M. et Mme Donat Ricard, tous de St-Etienne des Grès.

M. et Mme Alcide Grenier des Trois-Rivières, Mlles Bernadette Grenier, Anna Carbonneau, Anna Loranger, Yvonne Loranger, Dora Loranger, Rhéa Loranger, Thérèse Loranger, tous de St-Etienne des Grès, Mlle Lucia Heatcoat d'Yamachiche, Mlles Rosa Panneton, Bernadette Bellemare, Antoinette Lefebvre, Yvette Bellemare, Elodia Panneton, Corona Lessard, Léa Bellemare, Yvonne Milot, Gisèle Bellemare, Rose-Alda Loranger, Aurèa Bellemare, Aurèa Milot, Aurèa Marcotte, Bibiane Lessard, Clairette Bellemare, Imelda Loranger, Marthe Matteau, Simone Rivard, tous de St-Thomas de Caxton, MM. René Bellemare, Emile Carbonneau, Onil Grenier, Léo Lesieur, Léonard Beaulieu, Elphège Loranger, Freddy Pellerin, Alcide Loranger, Philippe Lesieur, Oscar Bouchard, Joseph Pellerin, Arthur Harineau, Onil Loranger Alcide Marineau, Eddy Carbonneau, Gérard Carbonneau, Marielle Carbonneau de M. J.-B. Melançon des Trois-Rivières, MM. Léo Marcotte, Emilien Désaulniers, Henri Loranger, Oscar Milot, Joseph-Aimé Rivard, Joseph-Arthur Grenier, Conrad Marcotte, René Désaulnier, Wildy Loranger, Jules Boisvert, Henry Bourassa, Emile Milot, Roméo Bellemare, Freddy Lamy, Léo Lefebvre, Adem Panneton, Isidore Loranger, Arthur Marcotte, Rosaire Bellemare, tous de St-Thomas de Caxton, MM. Charles-Ed. Milot, Lucien Milot de St-Etienne des Grès. M. Freddy Bourassa des Trois-Rivières, M. Cornélius Heatcoat, Joseph Bourassa, Laura Carbonneau, Cécile Milot, Cécile Grenier, Annette Carbonneau, aMrielle Carbonneau de St-Etienne des Grès et quelques autres.

Grand'Mère

REUNION DE PARENTS ET D'AMIS CHEZ M. LIGOURI LESIEUR

Une belle réunion de parents et d'amis avait lieu récemment chez M. et Mme Ligouri Lesieur. Il y eut chant, musique, déclamations et cartes. Un délicieux goûter fut aussi servi par Mme Lesieur à tous les invités parmi lesque's nous remarquions : M. Lucien Lesieur, Mlle Florence Gélinas, M. Donat Giroux, Mlle Rose Lesieur, M. Médéric Lesieur, Mlle Jeanne Desneureault, M. Albert Lesieur, Mlle Elodie Boucher, M. Aladin Flageole, Mlle Marguerite Ricard, M. Nazaire Lesieur, Mlle Virginie Boucher, M. Alcide Boisvert, Mlle Yvette Ricard, M. Casimir Giroux, Mlle Bernadette Boucher, M. Maurice Ricard, Mlle Jeannette Pronovost, M. Lionel Larivée, Mlle Annette Boucher, M. Obé Ricard, Mlle Lucienne Pronovost, M. Maurice Déziel, Mlle Blanche Giroux, M. Eddy Normandin, Mlle Marguerite Cantin, M. Borromée Ayotte, Mlle Alice Boisvert, M. Alcide Boucher, M. Armand Ricard, M. Emery Lesieur, M. Gérard Lesieur, etc, etc, MM. Maurice Déziel, Eddy Normandin et Emery Lesieur ont fait les frais de la musique durant la soirée.

UNE BELLE SOIREE DE FAMILLE CHEZ NOS CHEVALIERS DE COLOMB

Nos Chevaliers de Colomb donnaient récemment à leurs salles, rue St-Pierre, leur troisième soirée de famille depuis le commencement de l'hiver.

BRIDGE : Prix des Dames gagnés par Mmes Amédée Roy et Dr J. Le-Blond, prix des Messieurs gagnés par MM. Emile Buseières et Roméo Ouellette.

EUCHRE : Prix des Dames gagnés par Mlle Marie-Anne Gagnon et Mme Jos Héroux, prix des Messieurs gagnés par MM. Arthur Vennes et Télee. Laing.

Prix de présence gagnés par Mme Donat Laverne, Mlle I. Berthiaume, Mme Zéphirin Gendron, professeur J. N. Leclerc et M. Alonzo Julien.

SYMPATHIES A M. AUGUSTE DESILETS

Nous offrons nos plus sincères sympathies à notre distingué concitoyen M. l'avocat Auguste Désilets, secrétaire de la Commission Scolaire à l'occasion de la mort récente de son frère M. Jos. A. Désilets, des Trois-Rivières. Un groupe important de nos principaux concitoyens se sont rendus à Trois-Rivières assister aux funérailles de M. Désilets, ce sont : MM. le Maire J. A. Gagnon, M. l'échevin E. A. Lampron, M. J. A. Bernier, Gérant de la Cité, M. J. L. Champigny, Président de la Commission Scolaire, M. l'avocat Roger Deshaies, MM. Léo Dugal, Jean Che Béique, notaire L. J. Doutaler, Atchez Laferrière, Serenus Chabot.

Charette

FUNERAILLES DE M. EMILE VILLEMURE

M. et Mme Thomas Villemure ont la douleur de faire part à leurs parents et amis du décès de leur fils Emile de Détroit Michigan, survenu le 20 janvier âgé de 38 ans et 3 mois.

Outre son père et sa mère M. et Mme Thomas Villemure le défunt laisse pour le pleurer quatre soeurs Mme C. E. Boun, Louizella, de Manchester, Mme Ovigine Bourassa Elmira, de St-Barnabé, Mme Arthur Bournival, Léo, de St-Barnabé, deux frères, Omer de Détroit et Ovila de Charette, trois neveux : Louise-Georges et Briand Bournival, Laurent Boun.

L'église était revêtue de ses plus riches tentures de deuil.

M. l'abbé Amédée Lamy fit la levée du corps et le service fut chanté par M. Raoul Lamy curé de la paroisse accompagné des abbés A. Lamy et H. J. Bourassa comme diacre et sous-diacre.

Agissaient comme porteurs : ses deux frères du défunt Omer et Ovila, ses beaux-frères Origène Bourassa, Arthur Bournival, Roméo Boucher, son cousin Victor Gélinas,

La collecte fut faite par MM. W. J. Gauvin de St-Narcisse et J. H. Boucher de Grand'Mère amis du défunt.

La chorale des hommes et des jeunes filles rendit avec succès la messe des morts.

Assistaient aux funérailles outre ceux mentionnés : MM. et Mmes Florido Matteau, M. et Mme Omer Bournival, MM. Eugène Boucher, Donias Villemure, Hector Boucher, Donat Villemure, Jean-Paul Villemure tous de Grand'Mère, Mlle Ella Manion, Mme M. Pillon, M. et Mme H. Latulippe, M. et Mme R. Létourneau, M. et Mme Ormingtown, M. et Mme R. Déziel tous de Détroit, Mlles Blanche Simpson, Simone Juneau, M. et Mme Armand Sénécal tous de Montréal, M. et Mme Samuel Juneau de St-Paul, MM. et Mmes Alphonse De Charette, Adélard Villemure, Philippe Ricard, Adjutor Villemure, Hormisdas Villemure, Oscar Villemure, Josaphat Rivard, Omer Gélinas, Joseph De Charette, Onésime Lefebvre, Herménégilde Gélinas, Maxime Diamond Conrad Diamond, Arthur Gélinas, Hector Boisvert, Mlles Simonne, Juliette, Germaine et Alma De Charette, Anntte Ricard, Marl-Blanche Héroux, Thérèse Leseard, Cécile Diamond, Diana Boisvert, Diana Lefebvre, Laura Lacerte, Blandine Boisvert, Thérèse Lemire, MM. Robert, Jules et Clément De Charette, Bernard et Léonard Diamond, Benoit Lessard, Emile Samson, Eddy Auger, Bruno Gélinas, Lucien Auger, M. Gabriel Lefebvre, Emile Rivard, Donat Héroux, Ovide Samson, I. Lemire, Adem Lessard, Eugène Boisvert, Mlles Florence Gélinas, Florence Bournival, Parméla et Régina Descoteaux, Angélina Lefebvre encore une foule d'autres.

LE DOLLAR

Le dollar canadien a haussé de 2 cents, valeur-or, durant les deux derniers jours. La livre sterling a fermé hier à $4.13 à Montréal.

La réserve d'or de la Banque d'Angleterre a augmenté de 5,691,000 livres sterling durant la semaine tandis que celle de la Banque de France a augmenté de 95,000,000 de francs.

The Goodyear Rubber Company of Canada a réduit le taux de son dividende trimestriel par action commune de $1.25 à 60 cents. Le taux du dividende privilégié est inchangé.

Kirkland Lake Gold Mines Company a gagné $163,331. de profits nets durant 1932 comparativement à $227,132. durant 1931.

Les profits nets de Howey Gold Mines Ltd durant 1932 ont été de $142,528. a rapprocher de $30,018. durant 1931.

Montréal, 10. — John Jenkins a été nommé vice-président de Crown Trust Company. M. Jenkins était directeur de cette compagnie depuis longtemps. Récemment, M. Jenkins avait été élu maire de la ville de Westmount.

Montréal, 10. — On annonce qu'il ne sera plus payé de dividende sur les actions ordinaires de Charles Gurd and Company dici à ce qu'une amélioration dans les recettes de la compagnie le justifie.

Pourquoi Vous Epuiser le Jour du Blanchissage ?

— quand l'électricité peut vous aider à accomplir la tâche si aisément . . . . .

Maintenant que vous pouvez vous procurer une machine à laver APEX pour $69.50, vous n'avez plus raison de redouter le jour du blanchissage, et sûrement, vos forces et votre énergie valent bien cet argent si bien placé. . . .

La machine Apex fonctionne rapidement, effectivement et sans effort. Elle est durable, sanitaire et facile d'entretien. La construction en est solide, la machinerie et les engrenages complètement masqués. Le fini de couleur est agréable à l'oeil et la machine roule facilement.

Entrez à notre magasin et voyez la machine fonctionner... ceci va révolutionner l'idée que vous avez de ce qu'est le jour du lavage.

Fabriquée dans la Province de Québec.

The Shawinigan Water & Power Co.

Département commercial et de distribution.

TROIS-RIVIERES SHAWINIGAN FALLS

RIALTO Jusqu'à samedi deux films

"Billion Dollar Scandal"

avec Robert Armstrong
Constance Cummings

"Wild Horse Mesa"

avec R. Scott, S. Blane

"JUNGLE MYSTERY" No 4

En vente chez HENAULT

SPECIAUX CETTE SEMAINE

Offre Colgate, brosse et pâte à dents valeur de $1.00. . . . . 49c
Vichy Limonade Kinot. 25c
Prises Rhumatox. 75c
Chocolats à vers. 50c

Le représentant de la Cie Sunodium sera à la pharmacie à la fin de la semaine prochaine. Les intéressés trouveront profit à venir recevoir les explications en rapport avec ce produit.

VENDREDI ET SAMEDI

Tout achat de $1.00 ou plus donnera droit à une jolie bouteille de parfum gratis à ceux qui en feront la demande.

Prescriptions remplies avec soin par un pharmacien licencié

PHARMACIE HENAULT

1435 Notre-Dame Téléphones 3754 - 52

LA FAMILLE LECLERC

a la douleur de vous faire part du décès de

JOSEPH CAMILLE CHARLES LECLERC

fils de feu Georges-Louis Leclerc,

survenu le 8 mars, 1933,

à l'âge de 55 ans, 4 mois.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré samedi, le 11 mars, à 8.30 heures, à la Cathédrale.

Le convoi quittera la résidence mortuaire, No 896, rue Bonaventure, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Les Trois-Rivières, 10 mars, 1933.

ROUSSEAU & FRERE

Entrepreneurs de Pompes Funèbres.

Nous occupons maintenant notre nouveau local, à 462 rue Des Forges.

Notre département de fleurs seulement sera fermé le dimanche.

MAGASINEZ CHEZ

ZELLERS

Une chaîne canadienne de magasins d'économies

AUBAINES

En fin de semaine

SOUS-VETEMENTS

Pour hommes

Poitrine 34 à 44

Combinaisons en balbriggan de couleur, Ecru, collet en V ou en rond, modèle boutonné ou sans boutons. Manches courtes et jambes longues. Plusieurs aiment à porter des dessous légers à bonne heure, nous vous offons ces marchandises à prix d'aubaine **79c**

Camisoles et caleçons de même matériel, les camisoles ont des manches longues, et les caleçons jambes longues, notre prix spécial, le morceau .. **49c**

Combinaisons en balbrigan de couleur Ecru ou blanc dans un genre Athletic, sans boutons, sans manches et jambes courtes. Prix spécial, chacune **49c**

Tout achat de 25c et plus au département de la toilette vous donne droit d'acheter SAVON LUX 6 BARRES POUR **25c**

Dernière nouveauté

COLLETS EN ORGANDIE

La mode veut que les robes soient garnies d'organdie, nous avons de très jolis petits collets et boucles pouvant s'employer à cette fin. Le set **79c**

Valeur spéciale

BLOUSES EN CREPE

Tailles 14 à 20

Vu la grande vogue pour les blouses ce printemps, nous avons été assez heureux de vous procurer un lot de belles blouses en crêpe dans une quantité de modèles et nuances, et à un prix presque incroyable pour leur qualité. Ne manquez pas de venir les voir. **79c** Chacune

Biscuits au chocolat, la lb	10c
Biscuits Sodas McCormick bte	14c
Sel Windsor la boite	4c
Tire à la melasse 2 livres pour	25c
Caramel Rolls 1 casse-tête gratis avec chaque livre	25c

Valeur remarquable

GANTS EN CAPESKIN

Pointures 6 à 7½

Il vous faut de nouveau gants ce printemps, nous avons une ligne spéciale à vous offrir de beaux gants en Capeskin, genre "Slip On", longueur 4 boutons, avec coutures de fantaisie, sur la main. Noir ou brun. Spécial la paire **$1.19**

NOUVELES ECHARPES

Pour dames

Nous recevons de nouvelles écharpes en crêpe. Forme en V, qui vont être le grand cri de la mode, ce printemps. Nuances pour convenir à toutes vos toilettes. Chacune **79c**

Bottes de caoutchouc pour enfants

hauteur aux genoux
Pointures 8 à 10
11 à 2.
$0.94

LAINE EN BALLE

"Zephyr Merino"

Balle de 1 once

Nuances: blanc, Rose, Beige, Vert Nil, Troubadour, Bleu Ciel, Bleu Como, Bleu Roubes, Bleu Mauchu, Orange, Rouge, Noir, etc.

Cette laine est garantie à l'épreuve des mites.

2 balles pour **25c**

Vaisselle en pierre blanche avec bordure bleue

Tasses et soucoupes, le set . 10c
Assiettes plates, 7", chacune . . . 10c
Assiettes à soupe, chacune 10c

Spécial Samedi

10 ROBES REDUITES DU **1-3**

ZELLERS LTD

230, DES FORGES

FU MANCHU

Episode No 487

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

"Alors", dit Fletcher en se levant, "je puis compter sur vous ?" "Oui", répondit Smith. "Je vous laisse tous les détails à vous et à Weymouth. Je serai à Scotland Yard ce soir, en temps pour m'affubler d'un déguisement convenable"

"Bon !" répondit Fletcher.

"Petrie !" Smith se tourna impétueusement vers moi. "Je crains qu'il me faille y aller sans toi ; mais je serai en bonne compagnie, comme tu le vois et il est douteux que Weymouth puisse trouver un rôle pour toi dans le programme de la soirée."

"Et que faites-vous de moi ?" s'écria Dick.

"C'est vrai", répondit Smith. "Weymouth, j'insiste pour que Dick nous accompagne. Il a un don pour survenir au moment où il est impossible de respirer sans lui."

"Une faculté très confortable", dit Weymouth, souriant paternellement. Dick rougit de confusion.

"Ah !" dit Smith brusquement, sortant sa montre. Il faut que je sorte. Weymouth, voulez-vous m'appeler un taxi en sortant, je puis sauver du temps. Je veux porter ce coffret de cuivre en sûreté dans les voûtes de la banque."

J'étais heureux de voir disparaître le coffret de cuivre.